COMCEC

RAPPORT

DE LA TRENTE-SEPTIÈME RÉUNION DU COMCEC

Bureau de Coordination du COMCEC
novembre 2021

OIC/COMCEC/37-21/REP

COMCEC

Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique

RAPPORT

DE LA TRENTE-SEPTIÈME RÉUNION DU COMCEC

(17-18 novembre 2021, réunion des hauts fonctionnaires - virtuelle)

(24-25 novembre 2021, Session Ministérielle)

Bureau de Coordination du COMCEC
novembre 2021

OIC/COMCEC/37-21/REP

Adresse :
Bureau de Coordination du COMCEC
Necatibey Cad. 110/A
Ankara – TURQUIE
Tél : 90-312-294 57 10
Fax : 90-312-294 57 77 – 57 79
Website : http//www.comcec.org
e-mail : comcec@comcec.org

OIC/COMCEC/37-21/REP

TABLE DES MATIÈRES

Page No.

P A R T I E I
RÉSOLUTIONS DE L'OCI CONSTITUANT LA BASE ET GUIDANT LES ACTIVITÉS DU COMCEC

I. Résolution adoptée lors de la troisième conférence du sommet islamique établissant les comités permanents de l'OCI présidés par les Chefs d'État …….7

II. Communiqué final de la cinquième conférence du sommet islamique confiant la présidence du comité permanent de la coopération économique et commerciale au Président de la République de Turquie …..…9

III. Communiqué final de la treizième conférence du sommet islamique « Unité et solidarité pour la justice et la paix » République de Turquie ……...10

P A R T I E II
ORDRE DU JOUR, RÉSOLUTION ET RAPPORT DE LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION DU COMCEC

I. Ordre du jour de la trente-septième session du COMCEC …...13

II. Resolution de la Trente-Septième Session du COMCEC …...16

III. Rapport de la Trente-Septième Session du COMCEC …...48

A N N E X E S

1. Liste des participants à la 37ème session du COMCEC……..…64
2. Rapport de la 39ème réunion du Comité de session……..79
3. Discours inaugural de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, à la session d'ouverture ……..….85

4. Discours de S.E. Dr. Hussein Ibrahim TAHA, secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), à la session d'ouverture ……..……91
5. Discours de Dr. Muhammad Sulaiman AL JASSER, Président de la Banque Islamique de Développement (BID), à la session d'ouverture ……..……96
6. Discours de Clôture de S.E. Fuat Oktay, Vice-Président de la République de Turquie ……..103
7. Recommandations politiques des réunions des groupes de travail du COMCEC……..…111
8. Liste des Documents de Base considérés et/ou présenté à la Trente-Septième Session du COMCEC ……..149

,

P R E M I È R E P A R T I E

RÉSOLUTIONS DE L'OCI SERVANT DE BASE ET DE GUIDE AUX ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI

I

RÉSOLUTION
ADOPTÉE PAR LA TROISIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET ETABLISSANT DES COMITÉS PERMANENTS DE L'OCI PRÉSIDÉS PAR LES CHEFS D'ÉTAT

Résolution No. 13/3-P (IS)

La Troisième Conférence Islamique au Sommet "Session de la Palestine et d'Al Qods" réunie à Mekka Al Mokarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, du 19 au 22 Rabie Al Awwal 1401 H (25-28 janvier 1981),

AYANT PRIS CONNAISSANCE de la proposition faite par sa Majesté le Roi HASSAN II, Président du Comité d'AL QODS, au sujet de la création de trois Comités présidés par les Rois et Chefs d'Etat Islamiques,

CONVAINCUE de la nécessité de consolider l'action Islamique conjointe dans les domaines scientifique, technologique, économique et commercial,

DESIRANT donner à l'information et à la culture un nouvel élan pour faire connaitre à l'opinion publique internationale les problèmes fondamentaux de la nation Islamique surtout ceux d'AL QODS et de la Palestine et pour faire face à la campagne tendancieuse visant l'Islam et les musulmans ;

DECIDE :

1. De créer des Comités Permanents pour la Coopération scientifique et technologique, la coopération économique et commerciale et de l'information ;

2. Ces Comités sont chargés de suivre la mise à exécution des résolutions adoptées ou à adopter par la Conférence Islamique dans les domaines précités, d'étudier les moyens de consolider la coopération entre les Etats Islamiques dans ces domaines, d'élaborer les programmes et de faire les propositions susceptibles de consolider les capacités des Etats Islamiques à cet effet ;

3. Chaque comité se compose des représentants de dix pays, au niveau Ministériel, sous la présidence d'un Chef d'Etat Islamique ;

4. Les membres de ces comités sont élus par la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Etats Islamiques pour un mandat de trois ans renouvelable ;

5. Ces comités se réunissent sur convocation de leur Président, ou de la majorité des Etats membres; leurs réunions sont statutaires si la majorité y assiste.

II

COMMUNIQUÉ FINAL DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET CONFIANT LA PRÉSIDENCE DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE À S.E. KENAN EVREN, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE

Communiqué Final No. IS/4-84/E/DEC

"... La Conférence a décidé de confier à S.E. M. Kenan EVREN, Président de la République de Turquie, la présidence du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale..." (Page 18, paragraphe 40)

III

COMMUNIQUÉ FINAL DE LA TREIZIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET : « UNITÉ ET SOLIDARITÉ POUR LA JUSTICE ET LA PAIX », RÉPUBLIQUE DE TURQUIE – İSTANBUL

(14-15 avril 2016)
OIC/13EME SOMMET 2016 / FC / FINAL

"… Nous nous félicitons des diverses initiatives tendant à élargir la coopération intra-OCI dans des secteurs tel que l'agriculture, la sécurité alimentaire, le tourisme, les transports et la finance Islamique. À cet égard, nous saluons le rôle crucial du COMCEC et de toutes les institutions de l'OCI dans la mise en œuvre des programmes et projets de l'OCI, notamment les cadres pour le tourisme, les transports et l'agriculture, ainsi que le projet de chemin de fer de l'OCI reliant Dakar à Port Soudan. Et saluons également l'initiative de Son Altesse le Prince de l'état du Koweït consistant à créer un fonds pour la vie décente à 100 millions de dollars américains dont ont bénéficié plusieurs Etats Islamiques pour soutenir leurs programmes de sécurité alimentaire." (Page, 28 paragraphe 130)

"… Nous saluons également les efforts du COMCEC pour renforcer la coopération économique entre les Etats membres, en particulier l'entrée en fonction de l'institut de normalisation et de métrologie des pays Islamiques (SMIIC) le lancement de l'indexe 50 de la charia pour le S&P OIC/COMCEC, la création du forum des régulateurs des marchés des capitaux, la création du forum du tourisme du secteur privé OIC/COMCEC et du cadre de coopération dans le domaine du transport (document d'Izmir 2011). Nous demandons aux Etats membres de participer activement à ces programmes et projets développés sous les auspices du COMCEC." (Page 28, paragraphe 131)

"…. Nous nous félicitons du rapport d'étape du COMCEC présenté par S.E. le Président Abdallah Gül, président de la République de Turquie et du COMCEC, et apprécions et saluons ses efforts méritoires et sa conduite éclairée du COMCEC pour en améliorer l'efficacité et en parfairel'organisation institutionnelle. (Page 28, paragraph 132)

D E U X I È M E P A R T I E

ORDRE DU JOUR, RESOLUTION ET RAPPORT
DE LA TRENTE-SEPTIÈME RÉUNION DU COMCEC

ORDRE DU JOUR

DE LA 37ème SESSION DU COMCEC

(17-18 novembre (réunion virtuelle); 24-25 novembre 2021)

Original: Anglais

COMCEC

PROJET DE L'ORDRE DU JOUR
DE LA 37ÈME SESSION DU COMCEC
(17-18 novembre (Réunion virtuelle) ; 24-25 novembre 2021)

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. Rapport sur la stratégie du COMCEC et de sa mise en œuvre
3. Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'action
4. Développements Économiques Mondiaux avec Référence Particulière aux impacts socio-économiques de la pandémie COVID-19 sur les États membres de l'OCI
5. Commerce intra-OCI
6. Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique
7. Amélioration des transports et des communications
8. Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif
9. Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire
10. Soulagement de la pauvreté
11. Approfondissement de la coopération financière
12. Échange de vues sur « Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux micro-entreprises et aux PME contre la COVID-19 »
13. Date de la 38ème session du COMCEC
14. Questions diverses
15. Adoption des Résolutions

II

RESOLUTION

DE LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION

DU COMCEC

(İstanbul, Turquie, 24 et 25 novembre 2021)

Original : Anglais

RESOLUTION

DE LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION

DU COMCEC

(İstanbul, Turquie, 24 et 25 Novembre 2021)

La trente- septième session ministérielle du COMCEC (Comité Permanent de Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique) s'est tenue les 24 et 25 novembre 2021, à İstanbul ;

Rappelant les résolutions pertinentes de la 14ème session de la Conférence islamique au Sommet, tenue à Makkah Al-Mukarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 31 mai 2019, qui a salué le rôle du COMCEC sous la présidence du Président de la République de Turquie, en contribuant à la réalisation des objectifs de l'OCI dans le domaine économique et s'est vivement félicité de la mise en œuvre réussie des statuts révisés et de la stratégie adoptée à la quatrième Conférence islamique au sommet extraordinaire;

Rappelant les Résolutions pertinentes des Conférences du Sommet Islamique, du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères (CMAE) et du COMCEC, de la 4ème Conférence Extraordinaire du Sommet Islamique, du Sommet Economique du COMCEC en 2009, de la 47ème Session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et de la 36ème Session du COMCEC ;

Réaffirmant l'engagement de tous les Etats membres envers l'OCI-2025: Programme d'Action adopté à la 13ème Session de la Conférence Islamique au Sommet tenue les 14 et 15 avril 2016 à İstanbul, Turquie et à la Stratégie du COMCEC adoptée par la 4ème Conférence Islamique au Sommet extraordinaire tenue les 14 et 15 août 2012 à Makkah Al-Mukarramah;

Rappelant les objectifs et le mandat du COMCEC conformément aux résolutions pertinentes du Sommet Islamique et au Statut du COMCEC, notamment pour servir de forum central permettant aux Etats Membres de débattre des questions économiques et commerciales internationales.

Prenant note des rapports sur l'état d'avancement, des documents de travail et des études sur les différents points de l'ordre du jour soumis par le Secrétariat Général de

l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA), et de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI);

Exprimant son appréciation aux Pays Membres pour avoir organisé des Conférences Ministérielles, Réunions, ateliers de travail, foires et autres activités dans les domaines de coopération;

Saluant les efforts déployés par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC et les institutions de l'OCI œuvrant dans le domaine de la coopération économique et commerciale, notamment le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, le CID, la CIFC, l'ICIEC, la CICIA, l'OAIA, l'INMPI et l'OIFS.

Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre (Ordre du jour : Point 2)

1- Salue le Rapport sur l'état d'Avancement présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie ; félicite les Pays Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses à sa mise en œuvre et demande aux États Membres et aux Institutions de l'OCI de continuer de soutenir sans réserve la mise en œuvre de la Stratégie.
2- Demande au Bureau de Coordination du COMCEC de présenter des rapports réguliers sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC durant les Sessions du COMCEC, les Réunions du Comité de Suivi et les autres forums pertinents de l'OCI.
3- Salue de la convocation réussie des 16e et 17e cycles des réunions des groupes de travails du COMCEC (15e et 16e cycles pour le groupe de travail sur la coopération financière) dans les domaines de coopération, conformément aux résolutions pertinentes de la 36ème Session du COMCEC et salue également les travaux de recherche et les perspectives sectorielles menées par le Bureau de Coordination du COMCEC notamment pour enrichir les discussions aux réunions des Groupes de Travail du COMCEC.
4- Félicite les efforts déployés par les Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les Etats Membres dans leurs domaines de compétence et salue les recommandations de politique faites par les Groupes de Travail durant leurs réunions en 2021.
5- Appelle les États membres concernés à utiliser le système de suivi des politiques du COMCEC pour un suivi efficace de la mise en œuvre des recommandations politiques ministérielles du COMCEC.

6- Appréciant les efforts des Etats membres et des institutions de l'OCI pour la mise en application des recommandations de la Politique Ministérielle du COMCEC, invite tous les Etats membres à tout faire pour la mise en œuvre, autant que possible, des Recommandations et demandes et prie les Institutions de l'OCI de les appuyer dans ce but, en développant leur capacité et en organisant des formations pour mettre en application les recommandations des Politiques.

7- Félicite également les efforts déployés par les institutions de l'OCI dans l'aide des pays membres dans leurs efforts visant à atténuer les effets néfastes de la pandémie de la COVID-19, entre autres, "le Programme d'Intervention contre la COVID-19 du COMCEC" lancé par le BCC ; la publication intitulée "Impacts Sociaux-Économiques de la Pandémie COVID-19 dans les Pays Membres de l'OCI", base de données sur la pandémie COVID-19 pour les pays membres de l'OCI et divers programmes de formation et de renforcement des capacités menés par le SESRIC ; le "Programme de Préparation et d'Intervention Stratégique à la Pandémie de la COVID-19" lancé par le Groupe de la BID ; les webinaires sur l'impact de la Covid-19 sur les flux de commerce et d'investissement intra-OCI organisés par le CIDC en collaboration avec l'OCI et les Institutions Internationales ; diverses activités de financement et de commerce (soutien au financement pour l'achat de fournitures médicales, de produits alimentaires de base et de PME, webinaires, soutien au développement des équipements et de capacités, harmonisation des normes, etc.) entreprises par la CIFC pour aider les Pays Membres dans leurs luttes contre la pandémie de la COVID-19 et les activités de partage d'informations de CICIA pour contrer la crise de la COVID-19 tant au niveau gouvernemental ainsi qu'au niveau du secteur privé.

8- Exprime son remerciement au SESRIC pour les activités, en particulier les programmes de renforcement des capacités et de formation, contribuant à la mise en œuvre des Recommandations Politique Ministérielles du COMCEC dans les six domaines de la coopération de la Stratégie du COMCEC.

9- Saluant les résultats précieux des projets financés par le COMCEC depuis 2014, se félicite du lancement de vingt-cinq projets mis en œuvre en 2021 et invite les pays membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du financement de projets du COMCEC en particulier en vue de matérialiser les recommandations politiques ministérielles.

10- Se félicite également du 9ème appel à propositions de projets lancé par le Bureau de coordination du COMCEC en septembre 2021 dans le cadre du financement de projets du COMCEC et du 2ème appel à propositions de projets dans le cadre du COMCEC COVID Response (Intervention COVID du COMCEC) en octobre 2021.

11- Appelle les référents nationaux et des groupes de travail du COMCEC à travailler en plus grande collaboration avec le bureau de coordination du COMCEC pour une coordination et une communication efficaces.

12- Invite les Pays Membres à assurer la participation des Points Focaux Nationaux

du COMCEC et des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC, aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC, dans la mesure du possible.

13- Encourage les Etats membres qui se sont inscrits aux groupes de travail du COMCEC à participer activement aux prochaines réunions des groupes de travail concernés.

14- Notant avec satisfaction que le nombre de Pays Membres enregistrés à au moins un Groupe de Travail du COMCEC a atteint les 50 participants, demande aux Pays Membres qui ne participent pas encore, de s'inscrire aux Groupes de Travail du COMCEC et de participer activement aux prochaines Réunions des Groupes de Travail.

15- Prendre note avec appréciation du fait que les Etats membres, à savoir l'Indonésie, la Gambie, le Nigeria et la Turquie, ont déjà mis en place des mécanismes nationaux de coordination pour faciliter la coordination des travaux liés au COMCEC, en particulier la mise en œuvre des résolutions du COMCEC et des recommandations de politique ministérielle au niveau national, encourage les autres Etats membres à établir des mécanismes similaires à ces fins.

16- Prend également note avec satisfaction des informations fournies par le Bangladesh sur ses efforts pour mettre en place une plate-forme nationale pour la coordination efficace des travaux liés au COMCEC.

17- Demande également aux Points Focaux des Groupes de Travail d'être activement impliqués dans les efforts de production de connaissances du COMCEC, notamment en aidant à recueillir et à vérifier les données spécifiques aux pays et en fournissant des commentaires aux études de recherche.

18- Remercie le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, l'ICD, l'ICIEC, la CICIA et l'INMPE pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie COMCEC.

19- Réitère les résolutions pertinentes de la 35ème et 36ème Sessions du COMCEC, qui soulignent le rôle du COMCEC dans la coordination générale des activités de l'OCI relatives à la coopération économique et commerciale entre les Etats membres, conformément à son mandat, et qui soulignent également le rôle du Bureau de Coordination du COMCEC (COC) dans la réalisation des activités avec les Etats Membres, les Institutions de l'OCI et les autres organisations internationales afin de réaliser les objectifs du COMCEC comme énoncés dans ses Statuts.

20- Réitère également sa demande aux Institutions de l'OCI travaillant dans les domaines économique et commercial de poursuivre la coordination avec le Bureau de Coordination du COMCEC, y compris par le biais du Comité de Session, afin de garantir les progrès et la complémentarité dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et de l'OCI 2025 : Programme d'action, en particulier dans les domaines du commerce et de l'investissement.

21- Adopte les recommandations de la 37ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC tenue virtuellement les 8 et 9 juin 2021.
22- Demande aux États Membres concernés de participer activement aux activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (SIFC), la CICIA et l'INMPI dans les domaines de coopération définis par la stratégie COMCEC et fait appel à ces institutions à envoyer des invitations aux États Membres bien avant la date prévue de leurs réunions afin d'assurer leur participation.

1 Mise en œuvre de l'OCI-2025: Programme d'Action (Ordre du jour : Point 3)

23- Prend note du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025: Programme d'action
24- Souligne l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025 : Le programme d'action du COMCEC demande au Secrétariat général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'activité complets sur la situation de la mise en application du programme aux sessions et aux réunions du comité de suivi du COMCEC.
25- Rappelant les résolutions concernées des sessions du COMCEC, le Comité a prié les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de signer et de ratifier les accords dans le domaine économique pour approfondir la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI.

Développements Économiques Mondiaux avec Référence Particulière aux États Membres de l'OCI (Ordre du jour : Point 4)

26- Prend note des conclusions soulignées dans le rapport du SESRIC intitulé " Perspectives Economiques de l'OCI 2021: Commerce, transport et tourisme face à la pandémie de COVID-1", et reconnaît la contribution précieuse de sa section spéciale sur l'impact de la pandémie sur les trois principaux secteurs économiques et l'identification de politiques efficaces pendant et au-delà de la pandémie de COVID-19.
27- Considérant les effets négatifs sans précédent de la pandémie et soulignant le besoin de transparence, de communication, et d'une coordination et d'une coopération internationales plus fortes, le rapport du CRSESPI a fait les recommandations suivantes pour les pays de l'OCI vers la réalisation de la résilience et le retour sur la voie du développement durable :

- Invite les États membres à concevoir des stratégies à long terme pour élargir la diversité des produits d'exportation et leur intensité technologique afin de

réduire les vulnérabilités aux fluctuations des prix et de la demande étrangère et devenir plus résilient sur les marchés mondiaux.

- Appelle les États membres à accorder l'importance nécessaire à la numérisation et à l'automatisation des services de transport afin d'atteindre une plus grande efficacité et durabilité.
- Encourage les États membres à investir dans la diversification des produits touristiques en se concentrant sur certains marchés de niche tels que le tourisme islamique, l'écotourisme et le tourisme médical et à accélérer le déploiement de la vaccination pour contribuer à la reprise du tourisme international.

28- Charge le SESRIC de continuer à surveiller les développements économiques mondiaux et leurs implications sur les États Membres et charge également le SESRIC de continuer à en rendre compte aux sessions annuelles du COMCEC.

2 Commerce Intra-OCI (Ordre du jour: Point 5)

29- Prenant note avec appréciation de la convocation des 16ème et 17ème Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC le 20 mai 2021 et le 30 septembre 2021 respectivement dans un format virtuel uniquement, avec le thème des "Contre-mesures pour soutenir la facilitation du commerce pendant et après la pandémie de Covid-19 dans les pays membres de l'OCI" et se félicite de ses recommandations politiques suivantes :

- Promouvoir les transformations structurelles par la simplification des formalités et de la documentation requises, des investissements accrus dans l'infrastructure numérique, l'amélioration des systèmes de gestion des risques douaniers et une utilisation accrue du potentiel du partenariat public-privé en vue d'atteindre l'efficacité à long terme et une résistance aux chocs lors des crises mondiales ou régionales.
- Assurer une coordination et une communication efficaces avec toutes les parties prenantes concernées afin de gérer les crises avec une plus grande efficacité en établissant des mécanismes nationaux de coordination inter-agences, en renforçant la coopération transfrontalière des agences, en élargissant les partenariats régionaux et internationaux et en améliorant la publication ainsi que la disponibilité des informations liées au commerce.
- Élaborer un plan national de facilitation du commerce d'urgence, le cas échéant, avec tous les composants et instruments nécessaires pour assurer une intervention et une reprise appropriées, opportunes et rapides pendant la pandémie et la période post-pandémique.
- Faciliter le commerce des marchandises d'urgence, simplifier les procédures incluant mais ne se limitant pas à la mise en place d'installations d'entreposage appropriées pour stocker et distribuer les marchandises d'urgence et prendre des mesures pour accélérer le dédouanement immédiat et la mainlevée des marchandises d'urgence à la douane.
- Maintenir les chaînes d'approvisionnement afin de faciliter la gestion de la

pandémie ainsi que de toute autre catastrophe inattendue.

- Soutenir la continuité de l'entreprise afin de minimiser les conséquences économiques négatives de la pandémie.

(Réf: Document Code OIC / COMCEC / …… ..)

30- Appelle les États Membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC à assister aux 18ème et 19ème réunions du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC qui se tiendront en 2022 avec le thème de "Renforcer l'internationalisation des PME dans les Pays Membres de l'OCI" et appelle également les États Membres qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC.

31- Salue les efforts des Maldives, de la Turquie, de la CICIA et de l'INMPI pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Transformation Numérique pour Améliorer la Facilitation du Commerce" qui est mis en œuvre par le CICIA en partenariat avec 29 pays membres,
- Le projet intitulé "Amélioration du système de contrôle des importations et des exportations de produits alimentaires" mis en œuvre par les Maldives en partenariat avec la Turquie et la Malaisie,
- Le projet intitulé "Formation de l'OCI/INMPI pour la certification halal dans la région Africaine" qui est mis en œuvre par INMPI en partenariat avec 12 pays membres,
- Le projet intitulé "Développement du Capital Humain dans les Pays de l'OCI pour l'Audit Technique Halal basé sur le Système de Certification Halal SMIIC et l'Infrastructure de Qualité Halal" qui est mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec le Nigeria, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Pakistan.

32- Salue les efforts du Liban et de la Palestine pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du COMCEC COVID Response :

- Le projet intitulé "Transformation Numérique du Ministère de l'Économie et du Commerce" qui est mis en œuvre par le Liban en partenariat avec la Turquie.
- Le projet intitulé "Modernisation de l'infrastructure électronique du ministère de l'Économie nationale" mis en œuvre par la Palestine.

33- Rappelant la résolution pertinente de la 14ème Conférence islamique au Sommet, appelle les Etats Membres à prendre les mesures nécessaires pour exempter les biens et marchandises Palestiniens des droits de douane, droits et taxes d'effet

similaire, sans restrictions quantitatives ou qualitatives, ce qui aurait un effet positif sur le renforcement de la résistance du peuple palestinien sur leur propre territoire et sur les efforts de l'Etat Palestinien pour mettre un terme à l'occupation Israélienne.

34- Exprime son appréciation au CRSESPI et à la SIIFC pour la préparation d'une conjointe "Étude sur le potentiel de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (AfCFTA) - le cas des pays africains de l'OCI".

35- Apprécie le CRSESPI pour l'organisation des cours de formation, des webinaires, et des ateliers dans le secteur commercial, particulièrement sur les statistiques du commerce international et la balance des paiements dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB).

36- Exprime sa gratitude envers CIDC d'avoir organisé les webinaires suivants dans le domaine commercial :

-Atelier virtuel sur la collecte et l'analyse des données sur le commerce des services, 23 et 25 Mars 2021.

-Réunion virtuelle d'experts de l'OISA, sur le thème « Projets de l'Industrie alimentaire : Perspectives et problèmes pour attirer les investissements dans les pays de l'OCI », 24 Mai 2021.

37- Exprime sa gratitude à la CIDC pour avoir organisé les webinaires en ligne suivants dans le domaine commercial sur le thème : « l'expert de l'évolution de la Fintech » qui s'est tenue le 30 juillet 2021, engageant des conférenciers et sur le thème : « banque numérique, la voie à suivre » qui s'est tenue le 25 août 2021, engageant des conférenciers d'Indonésie, d'Égypte, du Maroc, des Émirats arabes unis, de Bahrein, et du Pakistan respectivement.

38- Salue la proposition de la République de Tunisie pour le lancement d'un programme de 3 ans comprenant des Ateliers de Formation Régionaux qui seront organisés dans le domaine du Droit et de la Politique de la Concurrence au profit des Etats Membres Arabes et Africains de l'OCI au Centre Tunisien de Formation et de Certification en collaboration avec le CIDC et la CNUCED.

i) TPS -OCI

39- Exprime sa reconnaissance à la République de Turquie pour l'accueil et au Bureau de Coordination du COMCEC et au CIDC pour l'organisation de la Réunion du CNC en format virtuel seulement les 1er et 2 juin 2021, avec la participation de 11 États participants ayant ratifié les Accords SPC-OCI et soumis leurs listes de concession

40- Approuve les décisions de la réunion du Comité de Négociation Commerciale, en particulier la détermination du 1er juillet 2022 comme date limite pour l'entrée en vigueur du système, et demande aux États membres concernés de compléter les procédures internes et autres préparations nécessaires jusqu'à cette date.

41- Prend note des observations faites par certains États participants au SPC-OCI selon lesquelles une fois le système devenu opérationnel, des accords commerciaux plus avancés doivent être mis en place immédiatement dans le cadre du SPC-OC

42- Rappelant la résolution pertinente de la 36ème Session du COMCEC, concernant le mandat donné par la 36ème Réunion Ministérielle du COMCEC au CNC de fournir une interprétation de l'article 1.6 de l'Accord-cadre du SPC-OCI, en particulier la phrase « sauf décision contraire du COMCEC », le CNC a décidé d'adopter la définition de l'ONU des pays les moins avancés (PMA).

(Annexe... : Rapport du Comité de Négociation Commerciale.....)

43- Félicite le Bureau de Coordination du COMCEC et le CIDC pour avoir organisé une réunion de formation virtuelle le 12 avril 2021, pour les États membres participant au CNC sur les questions liées à la mise en œuvre des Accords SPC-OCI.

44- Fait appel aux États Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, et les invite à les signer, à les ratifier dans les meilleurs délais et à effectuer d'autres procédures pour rejoindre le système.

45- Salue de la soumission des listes de concessions mises à jour au Secrétariat du CNC par la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie, la République Islamique d'Iran et le Maroc et réitère sa demande au Conseil de Coopération du Golfe de communiquer ses listes de concessions les plus récentes au Secrétariat du CNC dans les meilleurs délais, au nom de ses six pays membres, à savoir : Bahreïn, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar et Oman.

46- Demande aux États participants du SPC-OCI qui ne l'ont pas encore fait de notifier au Secrétariat du CNC les mesures internes pertinentes à prendre pour la mise en œuvre des règles d'origine du SPC-OCI

47- Demande au CIDC, au Bureau de Coordination du COMCEC et à d'autres institutions compétentes de l'OCI de continuer à organiser des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en ce qui concerne le SCP-OCI.

48- Se félicite que les ministres du commerce du SPC-OCI se soient réunis le 25 novembre 2021, en marge de la 37ème session du COMCEC, et que les États membres participants aient reconfirmé le 1er juillet 2022 comme date d'entrée en vigueur du SPC-OCI et aient indiqué leur volonté d'approfondir leur coopération dans le domaine du commerce, y compris par l'extension de la portée du SPC-OCI.

ii) Foires Commerciales Islamiques

49- Le Comité a exprimé sa gratitude envers les États Membres suivants pour accueillir des expositions et des salons commerciaux islamiques en coopération avec le CIDC:

• Le Royaume d'Arabie Saoudite accueille la 14ème exposition agro-industrielle de l'OCI à Djeddah du 1er au 4 octobre 2021 ;

• La République de Tunisie accueille la 2ème Exposition Biologique de l'OCI à Tunis du 26 au 31 Octobre 2021 ;

50- Se félicite que les États Membres suivants accueilleront des Expositions et des Salons Commerciaux Islamiques en coopération avec le CIDC et demande à tous les États Membres d'encourager la participation active de leurs secteurs privés et des institutions concernées à ces événements :

- La République du Sénégal accueillera la 17ème Foire commerciale de l'OCI des États Membres de l'OCI à Dakar du 6 au 9 Décembre 2021 et la 5e Expo de santé de l'OCI en juin 2022 à Dakar ;
- Le Royaume du Maroc accueillera la 1ère Exposition du Plastique de l'OCI à Casablanca du 2 au 6 Juin 2022 ;
- Le royaume de l'Arabie Saoudite accueillera la 13e Expo de l'agroalimentaire de l'OCI à Djeddah le 2– 6 juin 2022 ;
- La République Islamique du Pakistan accueillera la 18ème Foire commerciale de l'OCI en coopération avec le CIDC en 2022 ;
- La république de Tunisie accueillera la 9e Expo d'Halal de l'OCI en collaboration avec l'CIDC et le INMPI.

51- Prend note de l'organisation de l'exposition mondiale "EXPO 2020 Dubaï" accueillie par les Émirats Arabes Unis, à Dubaï, du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022 et invite les institutions de l'OCI à participer activement à l'événement.

52- Prend note avec satisfaction que la 8e Expo Halal de l'OCI et le 7e Sommet mondial Halal seront organisés par la République de Turquie en collaboration avec l'INMPI et le CIDC du 25 au 28 novembre 2021, à Istanbul, et invite tous les pays membres à participer activement à ces événements importants.

53- Demande au CIDC de continuer d'organiser ses foires sectorielles spécifiques en collaboration avec les Etats Membres et qu'il soumette régulièrement des rapports sur l'Etat d'avancement des foires lors des Sessions du COMCEC.

54- Réitère sa demande envers les États Membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

55- Demande au CIDC de soumettre régulièrement des rapports d'activité sur les foires commerciales des pays islamiques et les autres foires spécialisées ainsi que les

expositions aux sessions du COMCEC et d'organiser des activités de promotion de l'investissement telles que des forums de haut niveau et des programmes de renforcement des capacités au niveau national et régional afin de renforcer l'investissement intra-OCI.

iii) Assistance Technique liée à l'OMC

56- Exprime ses remerciements et sa gratitude au Groupe de la BID et au CIDC pour avoir organisé des cours et séminaires de formation liés à l'OMC à l'intention des États Membres et souligne la nécessité de diffuser plus efficacement les informations relatives aux cours de formation parmi tous les États Membres.
57- Appelle la BID et le CIDC à continuer de fournir une assistance technique aux Etats Membres sur les questions liées à l'OMC et à intensifier leurs efforts pour sensibiliser les Etats Membres sur l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies et demande à la BID et au CIDC de mettre en synergie et de coordonner leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Etats membres de l'OCI, afin de faciliter leur intégration totale dans le système commercial multilatéral sur une base équitable et juste.
58- Appelle les pays de l'OCI membres de l'OMC d'aider les pays de l'OCI non membres de l'OMC dans leur processus d'adhésion à l'OMC.
59- Appelle également les Etats membres et les institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux Etats membres qui ont besoin d'une assistance technique sur les pratiques de facilitation du commerce en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation du commerce.
60- Appelle en outre le groupe de la BID et le CIDC à suivre les questions relatives aux activités de l'OMC et à en faire rapport aux sessions annuelles du COMCEC et aux autres forums concernés.
61- Félicite le CIDC pour avoir organisé un atelier virtuel sur l'état des négociations commerciales au sein de l'OMC du 21 au 23 juin 2021 et un webinaire sur la préparation du MC12 de l'OMC pour le bénéfice des experts des états membres de l'OCI le 9– 10 novembre 2021, en collaboration avec İsDB et l'OMC.

iv) Activités de Financement du Commerce

62- Apprécie les activités de financement, de promotion et de développement du commerce de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les États Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcent de commerce intra-OCI.
63- Prend note avec satisfaction que les approbations et les décaissements cumulés de la SIFC dans le domaine du financement du commerce ont atteint, depuis sa

création en 2008 jusqu'à la fin de 2020, respectivement 54,88 milliards d'USD et 44,92 milliards d'USD, et que ses approbations et décaissements totaux pour les 9 mois de 2021 se sont élevés respectivement à 5,32 milliards d'USD et 3.39 milliards d'USD.

64- Se félicite des efforts déployés par la SIFC pour mener des programmes spéciaux visant à atténuer les répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI sur le commerce et le développement des affaires où la SIFC a alloué 605 millions de dollars US en faveur des pays membres de l'OCI pour l'achat de fournitures médicales, de denrées alimentaires de base et le soutien aux PME/au secteur privé.

65- Se félicite également de l'allocation de 557 millions de dollars US de l'ITFC pour aider les États membres à acheter le vaccin COVID-19 et à relancer les PME.

66- Prend note avec appréciation que les fonds cumulés de l'ITFC mobilisées auprès des banques et des institutions financières partenaires depuis sa création en 2008 jusqu'à fin 2020, ont atteint 32,8 milliards de dollars, reflétant le rôle essentiel e l'ITFC en tant que catalyseur pour mobiliser des ressources financières au profit des pays membres.

67- Invite les États Membres concernés à compléter les exigences d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et SIACE), pour que le Groupe de la BID exécute sa mission avec succès.

68- Prend note des initiatives de promotion du commerce et de développement des capacités mises en œuvre par l'ITFC dans le cadre de ses divers programmes phares, notamment le lancement de la deuxième phase de l'Initiative d'aide au commerce pour les États arabes (AFTIAS), le Programme de passerelle commerciale pour l'Afrique arabe (AATB), Fonds de développement du commerce (TDFD) et Programme des PME d'Afrique de l'Ouest, et appelle les pays membres à soutenir l'AFTIAS, l'AATB et le TDFD.

69- Prend note avec appréciation des efforts déployés par la SIFC pour mettre en œuvre des programmes de solutions commerciales intégrées, notamment le Programme indonésien de mise en valeur du café, le Programme de liaison inversée pour la Guinée, le Programme du pont du coton, le Programme pour le développement du secteur des dattes dans la région de la Médina, le Programme pour l'évaluation rapide du commerce électronique en Iraq, et divers programmes pour la Tunisie, le Bangladesh, le Pakistan, les pays CEI, l'Afghanistan, le Burkina Faso, les Comores et Djibouti.

70- Félicite les solutions commerciales intégrées de l'ITFC pour le renforcement de la position de la société en tant que principal fournisseur de solutions commerciales islamiques et salue les efforts de l'ITFC pour le lancement des services de conseil à

cette fin.

71- Exprime sa gratitude à l'ITFC pour le lancement du produit de confirmation de lettre de crédit en 2021 et félicite les efforts d'ITFC dans la promotion des solutions numériques dans le commerce en particulier, pour sa première transaction commerciale numérique exécutée avec succès sur la plate-forme Bolero et pour l'organisation de l'atelier sur Central Banque des Monnaies Numériques (CBDC) avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

72- Prend note des efforts de l'ITFC pour l'organisation de la réunion B2B sur les produits pharmaceutiques lors de la 2e Foire commerciale intra-africaine (Durban-Afrique du Sud).

73- Prend note des efforts de l'ITFC pour diversifier son portefeuille et accorder plus de financement aux PME et au secteur agricole, ce qui a un impact direct et important sur l'amélioration de la productivité, la création d'emplois, l'augmentation des revenus d'exportation et la réduction de la pauvreté.

74- Exprime sa gratitude à l'ITFC pour son programme des PME en Afrique de l'Ouest visant à aider les PME impliquées dans les soins de santé (service de santé numérique, pharmacie, approvisionnement et logistique de produits de santé, importation de produits de santé) dans le contexte du COVID-19, et des secteurs qui atténuent les contraintes créées par les interruptions de fermeture des magasins.

75- Félicite les efforts de l'ITFC pour le lancement du programme de développement du commerce de la CEI en 2022 visant à renforcer les capacités des institutions d'appui au commerce et du secteur privé dans les pays de la CEI, en partenariat avec les parties prenantes et les partenaires au développement, afin d'améliorer le commerce extérieur des pays membres dans le Région.

76- Prend note avec satisfaction des initiatives prises par la SIAICE pour réduire l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les pays membres, notamment le lancement de l'Initiative d'intervention d'urgence SIAICE-FSID (ICERI) et le mécanisme de garantie COVID (MGC).

77- Prendre note des efforts de la SIAICE, qui est l'une des principales institutions multilatérales de crédit à l'exportation et d'assurance des investissements dans le monde à proposer des solutions d'assurance et de réassurance conformes à la Charia.

78- Prend note avec satisfaction du rôle de la SIACE dans le soutien de 4,468 milliards de dollars d'affaires intra-OCI assurées en 2020, portant le cumul des affaires intra-OCI assurées depuis la création jusqu'à la fin de 2020 à 28,519 milliards de dollars et impliquant 46 pays membres de l'OCI.

79- Prend note de la performance exceptionnelle des opérations de la SIACE au cours de l'année 2020, qui s'est traduite par un montant de 9,86 milliards USD d'affaires assurées, portant le montant cumulé des affaires assurées depuis la création à 73,86 milliards USD.

80- Félicite la SIACE d'avoir atteint six ODD ; à savoir l'ODD 2, l'ODD 3, l'ODD 7, l'ODD 8, l'ODD 9, l'ODD 17.

81- Prend note des efforts de la SIACE vers le lancement du programme Business Intelligence Center de l'OCI (OBIC) (Renseignement des Affaires/Centre Informatique Décisionnelle) et le travail et les étapes prises en collaboration avec le CRSESPI vers sa mise en œuvre.

82- Prend également note du rapport de progrès et du rapport de plan de mise en pratique préparé par la SIACE sur le programme de Business Intelligence de l'OCI et demande à la SIACE et au SESRIC d'achever au plus tôt les préparatifs techniques pour le lancement du programme.

83- Prend également note de la proposition préparée par la SIACE, la SESRIC et le CIDC pour l'organisation des activités de renforcement des capacités pour les bénéficiaires potentiels du programme dans les domaines couverts par les activités principales du programme, et demande à la SIACE, au SESRIC et au CIDC de mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités au plus tôt.

v) les Activités Commerciales de l'INMPI

84- Salue les activités de l'Institution de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) dans le domaine de la normalisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce et les projets de développement de capacité des Etats Membres.

85- Se félicite de la République Fédérale du Nigéria, qui a augmenté le nombre d'États Membres de SMIIC à 43 avec 3 Observateurs pour être effectif à partir du 01 janvier 2022 et invite les États Membres concernés à devenir un membre de l'INMPI et à participer activement à ses comités techniques (CT), à ses conseils de métrologie et d'accréditation.

86- Exprime ses remerciements à l'INMPI pour l'organisation d'activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence et invite les États Membres à soutenir le renforcement de sa visibilité dans les forums internationaux, notamment par son adhésion à l'observateur à l'OMC - Comité des obstacles techniques au commerce (OTC).

87- Invite les Etats Membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI / l'INMPI en tant que normes nationales en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à l'élimination des obstacles techniques au commerce entre les Etats Membres, et invite les Etats Membres concernés qui utilisent les Normes de l'OCI / l'INMPI, à adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI.

88- Prend note avec satisfaction l'élaboration du Plan stratégique 2021-2030 de l'INMPI et de l'Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI.

89- Salue les efforts de l'INMPI qui a mené les programmes de formation sur les normes halal de l'OCI/INMPI afin de faciliter l'utilisation commune des normes au sein de l'OCI.

90- Se félicite de la signature d'un accord de coopération entre l'INMPI et la CICIA dans le but d'approfondir la coopération et l'échange d'informations et d'expertise déjà existants dans l'industrie Halal comme une étape significative vers la fourniture d'un nouvel élan et d'un nouvel élan à la coopération de l'OCI dans les questions liées au halal.

91- Prend note avec appréciation que la 8ème Expo Halal de l'OCI et le 7ème Sommet Mondial Halal seront accueillis par la République de Turquie en collaboration avec l'INMPI et le CIDC du 25 au 28 novembre 2021, à Istanbul, et à inviter tous les pays membres à participer activement à ces événements importants.

3 Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique (Ordre du jour : Point 6)

i. Réunions du Secteur Privé:

92- Prend note des efforts de la CICIA pour renforcer la capacité et la qualité de ses chambres membres grâce à la transformation numérique.

93- Se félicite de l'adhésion de la chambre de commerce d'Al Manara, de la chambre de commerce islamique irlandaise et de la chambre de commerce arabe en tant que chambres d'observation, ce qui a porté le nombre de membres de la CICIA à 57 avec 3 observateurs à compter du 20 mai 2021.

94- Prend note avec satisfaction du rôle de la CICIA dans les forums internationaux en tant que porte-parole du secteur privé des états membres, en promouvant les secteurs prioritaires tels que le Halal, la banque Islamique, l'agroalimentaire, les transformations numériques et la promotion de l'autonomisation des femmes au sein du secteur privé.

95- Prend note des efforts entrepris par la CICIA pour l'organisation de forums, de programmes de formation, de réunions B2B, de séminaires et d'ateliers de travail dans l'intention de renforcer le rôle du secteur privé, d'élargir leurs réseaux et d'accroître leurs opportunités dans le commerce et l'investissement.

96- Encourage les Chambres de Commerce des États Membres à participer activement aux activités de la CICIA.

97- Demande à la CICIA, en consultation avec les états membres et les institutions pertinentes de l'OCI, de poursuivre ses efforts en vue de faciliter les projets de société de portefeuille de la CICIA tels que a) la banque islamique de micro finance b) la fondation verte c) l'incubation agricole d) les marchés d'échanges de produits agricoles, et invite également le secteur privé des états membres à envisager des partenariats dans les projets mentionnés.

98- Félicite la CICIA d'avoir comme organiser le 12e sommet économique

international « Monde Islamique de Russie : sommet de Kazan 2021 » en même temps que l'Expo Halal de la Russie et « Expo de Kazan » de l'IEC organisés par l'agence de développement des investissements du Tatarstan (TIDA) le 28 – 30 juillet 2020 au centre d'exposition internationale Expo Kazan, en république du Tatarstan, Russie, pour explorer l'opportunité pour le secteur privé de l'OCI au-delà des frontières de l'OCI, telles que la fédération de Russie.

99- Exprime son appréciation à la CICIA pour l'organisation d'une conférence internationale en ligne intitulée "Combattre la pandémie du COVID-19 : Perspectives sanitaires, économiques, diplomatiques et sociales" en collaboration avec l'Association des anciens élèves de l'Université de Padjadjaran (IKA UNPAD), l'Université de Padjadjaran (UNPAD), la Chambre de commerce et d'industrie indonésienne (KADIN).

100- Exprime sa gratitude au SESRIC l'entreprenariat et le renforcement de la participation du secteur privé au développement des compétences dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statistiques (Stat-Cab) et le programme de l'OCI –EFP.

ii. Centre d'Arbitrage de l'OCI :

101- Se félicite de l'opérationnalisation du Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul et exprime son appréciation à la CICIA et à la TOBB (Union des Chambres et des Bourses de Turquie) pour leurs efforts visant à rendre le Centre opérationnel.

102- Demande aux Pays Membres d'encourager leurs Chambres à participer activement aux travaux du Centre d'arbitrage de l'OCI en vue d'améliorer l'utilisation des services du Centre par leur secteur privé.

iii. Financement du développement du secteur privé :

103- Prend note avec satisfaction des efforts de l'ICD, qui œuvre efficacement au financement de projets du secteur privé, y compris des projets de PME dans les pays membres.

104- Se félicite de la réponse opportune de l'ICD aux défis liés au COVID-19 auxquels sont confrontées les PME dans les pays membres de l'OCI et de l'allocation d'un paquet financier dédié de 250 millions de dollars à cette fin.

105- Félicite les efforts de l'ICD dans la création de la plate-forme BRIDGE, qui relie plus de 100 institutions financières dans son réseau pour réduire la fracture numérique dans les pays membres de l'OCI et établir une connexion entre tous les développeurs concernés afin de mobiliser des ressources supplémentaires pour le développement du secteur privé.

106- Prend date de la signature d'un protocole d'accord entre la CICIA et le BID-ICD le 15 août 2021 pour renforcer les efforts des deux organisations pour le financement et la promotion du secteur privé.

107- Demande à la CID de soumettre régulièrement des rapports complets concernant

ses efforts de financement du secteur privé aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.

4 Améliorer le Transport et les Communications (Ordre du jour: Point 7)

108- Prenant note avec satisfaction de la convocation des 16ème et 17ème réunions du Groupe de travail sur les Transports et les Communications virtuellement les 31 mai 2021 et 14 octobre 2021 respectivement avec le thème de " Stratégies d'atténuation pour les prestataires de services de transport pendant et après la COVID-19 dans les pays membres de l'OCI ", se félicite de ses recommandations politiques suivantes.

- Recourir à des mesures financières modernes et innovantes (c.-à-d. aide en espèces, aide aux prêts à long terme à faible taux d'intérêt, allégements fiscaux, etc.) après la pandémie mondiale.
- Améliorer le cadre réglementaire pour atténuer les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les FST.
- Utiliser les technologies numériques, y compris l'intelligence artificielle dans le secteur des transports, pour atténuer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement et atténuer ainsi l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur les FST.
- Rétablir et renforcer les conditions de concurrence du secteur des transports pour lutter efficacement contre les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les PST.
- Organiser des campagnes de promotion et de communication pour restaurer et renforcer la demande dans divers modes de transport comme le chemin de fer, les compagnies aériennes et les bus, couplées à des remises substantielles.
- Promouvoir la coopération entre les PST et envisager la création d'une Alliance de PST de l'OCI ou de sociétés de transport conjointes, dans la mesure du possible.
- Introduction d'innovations en matière de transport pour alléger la charge sur les moyens de transport conventionnels.
- Promouvoir des mesures pour des voyages plus sûrs en ce qui concerne la pandémie de COVID et d'autres maladies infectieuses.
  (Ref: Document Code OIC / COMCEC/…….)

109- Appelle les États membres, qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur le Transport et les Communications du COMCEC, à participer activement à la 18ème and 19ème réunions du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications du COMCEC qui se tiendront sur le thème de "Les impacts économiques et sociaux des

infrastructures de transport : Un aperçu des Pays membres de l'OCI", en 2022 et également appelle les États membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail sur le Transport et les Communications du COMCEC.

110- Salue les efforts du Cameroun, du Nigeria et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Suivi du corridor de transport Lagos-Abidjan" qui est mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec le Bénin, le Togo et la Gambie.
- Le projet intitulé "Établir des archives de transport maritime" qui est mis en œuvre par le Cameroun en partenariat avec la Côte d'Ivoire et le Tchad en 2021.
- Le projet intitulé "Mise en œuvre des conventions maritimes internationales" est mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec le Liban et la Tunisie en 2021.

111- Prenant note des efforts déployés par le Secrétariat général de l'OCI et le Groupe de la BID pour opérationnaliser le corridor ferroviaire de l'OCI entre Dakar et Port-Soudan, demande au Secrétariat Général et au Groupe de la BID d'informer régulièrement les États Membres concernés sur les progrès réalisés dans la réalisation du projet dans les forums de l'OCI concernés.

112- Exprime son appréciation au CRSESPI pour l'organisation de cours de formation et de webinaires sur le secteur des transports et de la communication, en particulier sur les statistiques de la société de l'information et les statistiques des transports dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statistiques (Statcab).

Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif (Ordre du jour : Point 8)

113- Prenant note avec satisfaction de la convocation des 16ème et 17ème réunions du Groupe de travail sur le tourisme le 25 mai 2021 et 23 septembre 2021 respectivement dans un format virtuel uniquement, avec le thème de " Stratégies d'atténuation pour le tourisme après la COVID-19", se félicite de ses recommandations politiques suivantes :

- Promouvoir la durabilité de l'industrie du tourisme en offrant des crédits subventionnés à faible coût avec la garantie des gouvernements, en utilisant des outils financiers et fiscaux sélectifs, notamment des exonérations et des réductions d'impôts, des subventions sur des coûts tels que le loyer, les services publics, l'énergie et l'eau, et en offrant des subventions salariales ainsi que des contributions à la sécurité sociale.
- Faciliter la demande à court terme en encourageant les voyages intérieurs, en offrant des crédits et des bons de vacances, en prolongeant les jours fériés et les réductions fiscales sur les services touristiques intérieurs, et en favorisant

l'achat public anticipé de billets d'avion, de réunions, d'événements et de services d'hébergement pour soutenir l'industrie du tourisme.

- Promouvoir l'image de sécurité des destinations en introduisant/renforçant les normes d'hygiène et en fournissant des protocoles de tourisme sûr, en améliorant les communications de marketing, les relations publiques et la diplomatie internationale afin d'assouplir les restrictions aux frontières et de créer des couloirs de voyage sûrs.
- Renforcer la résilience de l'industrie du tourisme face aux crises en utilisant les technologies intelligentes, les applications, le big data et la planification de scénarios pour organiser la réouverture, en faisant un meilleur usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour tracer et maitriser le virus et coordonner les tests et l'isolement transfrontaliers, en collectant et en utilisant les informations de contact en temps réel afin de gérer efficacement les restrictions de voyage et en facilitant la numérisation et l'automatisation pour minimiser les contacts humains.

  Développer des stratégies efficaces pour transformer les crises en opportunités, assurer une reprise rapide et résoudre les problèmes structurels de l'industrie du tourisme en investissant dans les expériences des touristes, la qualité des services et la compétitivité des destinations, en se diversifiant dans des produits et des marchés plus résistants aux crises tels que le tourisme islamique, le tourisme basé sur la nature (par exemple, l'éco-tourisme, le tourisme fluvial, le tourisme d'aventure), en renforçant la gouvernance des destinations régionales et la collaboration entre les secteurs public et privé pour améliorer la chaîne de valeur du tourisme, en encourageant les programmes de renforcement des capacités, en subventionnant la main-d'œuvre, l'innovation et le développement durable.

- Renforcer la collaboration intra-OCI dans les domaines des normes de sécurité, des systèmes de certification et d'audit partagés, de l'application universelle des tests et du suivi, du partage mutuel des données et des bulles de voyage entre les pays membres

(Ref: Document Code OIC / COMCEC/…..)

114- Appelle les États membres qui se sont inscrits au groupe de travail sur le tourisme du COMCEC à participer activement aux 18ème et 19ème réunions du Groupe de travail sur le tourisme qui se tiendront sur le thème "Gestion durable des ressources humaines dans le secteur du tourisme", en 2022 et appelle également les États membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au groupe de travail sur le tourisme du COMCEC.

115- Reconnaît la nécessité d'évaluer les pertes et les dommages dans le secteur du tourisme dans la période post-COVID et d'élaborer un plan de récupération

en fonction de la nature de l'impact du COVID.

116- Exprime sa gratitude à la Turquie pour avoir accueilli la 9ème réunion du Forum du tourisme du secteur privé de l'OCI/COMCEC qui s'est tenue virtuellement les 15 et 16 novembre 2021 sur le thème « Impact de la pandémie de Covid-19 sur le secteur du tourisme et les stratégies de relance ».

117- Salue les efforts du Burkina Faso, du Cameroun, de l'Ouganda et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Renforcement des Capacités des Acteurs des Organismes de Gestion de destination (OGD)" qui est mis en œuvre par le Cameroun en partenariat avec l'Azerbaïdjan, le Burkina Faso, le Nigéria et le Sénégal,
- Le projet intitulé "Tourisme communautaire par la promotion des sites patrimoniaux" est mis en œuvre par l'Ouganda en partenariat avec le Soudan, le Mozambique et le Nigeria,
- Le projet intitulé "Revitaliser l'itinéraire de voyage de Mevlana" est mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec l'Azerbaïdjan et l'Iran,
- Le projet intitulé "Renforcement des Capacités sur la Méthode d'Evaluation de l'Impact de la Crise pour la Récupération des Destinations" qui est mis en œuvre par le Burkina Faso en partenariat avec le Mali, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la Turquie.

118- Salue également les efforts de l'Azerbaïdjan, du Bangladesh, du Burkina Faso et du Suriname pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du COMCEC COVID Réponse :

- Le projet intitulé "Soutenir le secteur de l'hébergement dans la mise en œuvre des normes d'hygiène" est mis en œuvre par l'Azerbaïdjan,
- Le projet intitulé "Le Rajeunissement des Petites Entreprises Affectées par la COVID-19: Un cas sur les voyagistes" mis en œuvre par le Bangladesh,
- Le projet intitulé "Développement de protocoles sanitaires pour les industries du tourisme afin de lutter contre la COVID-19" est mis en œuvre par le Burkina Faso,
- Le projet intitulé "Sensibilisation et résilience à la COVID-19 pour les entreprises du tourisme et de l'hôtellerie" est mis en œuvre par le Liban.

119- Invite les États Membres à encourager leurs institutions concernées, les entreprises de tourisme et les voyagistes, etc. à poursuivre leurs efforts, notamment en organisant des campagnes de promotion et des visites supplémentaires à Quds al-Sharif pour soutenir les résidents palestiniens d'Al-Quds et à faire preuve de solidarité.

120- Se félicite du Programme Al-Quds initié par le BCC en 2020 afin d'améliorer l'infrastructure touristique dans le but ultime d'améliorer l'image d'Al-Quds en tant que destination touristique compétitive et attrayante et de préserver

l'identité palestino-arabe dans la ville et la finalisation des deux projets en 2020 dans le cadre du Programme Al-Quds mis en œuvre par le BCC en collaboration avec le Ministère de l'Économie nationale de Palestine ;

- Le projet intitulé "Analyse de l'Infrastructure Touristique et Elaboration d'une Feuille de Route pour les Destinations Touristiques d'Al-Qods",
- Le projet intitulé "Soutenir la Capacité Institutionnelle du Conseil du Tourisme et du Patrimoine d'Al-Qods".

121- Se félicite également du lancement de six nouveaux projets touristiques interdépendants mis en œuvre par le ministère de l'économie nationale de la Palestine dans le cadre du programme Al-Quds du COMCEC avec les titres de projets suivants :

- "Le Parcours Identitaire des Artistes : Retrouver le Patrimoine à Al-Qods"
- "Habitants de Jérusalem : Parce que Nous Sommes le Lieu et le Temps"
- "Profitez des Joyaux Cachés d'Al Qods"
- "Boulangeries de la Vieille Ville: Tourisme Gastronomique et Patrimoine"
- "Al-Qods : Secrets et Récits à Dévoiler"
- "Promouvoir le Patrimoine Palestinien"

122- Prend note avec appréciation des efforts du CRSESPI pour l'organisation des cours de formation, des ateliers et des webinaires dans le secteur du tourisme, en particulier sur le tourisme halal et les services d'accueil adaptés aux musulmans, le marketing des destinations touristiques et les statistiques du tourisme dans le cadre du Programme de renforcement des capacités touristiques du SESRIC (Tourisme-CAB) et du Programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB).

5 Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire (Ordre du jour: Point 9)

123- Prenant note avec appréciation de la convocation des 16ème et 17ème réunions du Groupe de travail sur l'agriculture le respectivement le 27 mai 2021 et le 12 octobre 2021 dans un format virtuel uniquement, sur le thème de "Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en période de turbulence : Le cas de COVID-19" et se félicite de ses recommandations politiques suivantes;

- Renforcer les chaînes d'approvisionnement alimentaire des pays membres en mobilisant les opportunités financières disponibles au sein de l'OCI.
- Réduction des pertes et gaspillages de nourriture (FLW) par la promotion d'une agriculture respectueuse du climat et de pratiques socialement responsables en offrant des avantages aux fournisseurs et aux consommateurs.
- Protéger les groupes les plus vulnérables en renforçant les programmes de protection et d'assistance sociales ainsi que l'aide alimentaire.
- Promouvoir le commerce international et la logistique en réduisant

temporairement la TVA sur les produits agricoles, en réduisant les droits de douane sur les importations essentielles, en s'attaquant aux barrières commerciales, en encourageant le commerce électronique des produits agricoles et en améliorant l'accès des petits exploitants agricoles au marché.

- Fournir une assurance chômage à la main-d'œuvre travaillant dans les couches de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.
- Prévenir une nouvelle crise d'approvisionnement face à une nouvelle crise alimentaire en favorisant la production primaire.

(Ref: Document Code OIC / COMCEC/…..)

124- Appelle les États membres qui se sont inscrits au Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC à participer activement aux 18ème et 19ème Réunions du Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC qui se tiendra sur le thème de "Transformer les systèmes alimentaires après la COVID-19 : Effets post COVID 19 sur l'agriculture dans l'OCI", en 2022.

125- Salue les efforts du Bénin, de l'Iran, du Niger, du Suriname, du COMSTECH et du SESRIC pour les projets suivants en cours de réalisation/réalisés en 2021 dans le cadre du Financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Renforcement de la capacité d'entreposage et de stockage des céréales et de pois à vache" à mettre en œuvre par le Bénin en partenariat avec le Niger, le Togo et la Côte d'Ivoire,
- Le projet intitulé "Renforcement de la capacité de stockage des céréales et de pois à vache" qui sera mis en œuvre par le Niger en partenariat avec le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Nigéria,
- Le projet intitulé "Renforcement de la capacité des systèmes d'irrigation des cultures légumières" qui sera mis en œuvre par le Surinam en partenariat avec l'Indonésie et la Turquie,
- Le projet intitulé "Les nouvelles technologies d'élevage pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle" qui sera mis en œuvre par COMSTECH en partenariat avec sept autres États Membres,
- Le projet intitulé "Améliorer la sécurité alimentaire par le biais des bilans alimentaires nationaux" mis en œuvre par SESRIC en partenariat avec trente autres États Membres.
- Le projet intitulé "L'Agriculture Contractuelle pour Relier les Petits Agriculteurs aux Marchés des Pays Membres de l'OCI" qui est mis en œuvre par l'Iran avec le partenariat de la Turquie, d'Oman et de la Malaisie.

126- Salue également les efforts de l'Indonésie, de l'Iran et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du COMCEC COVID Réponse :

- Le projet intitulé "Faciliter l'Accès des Groupes Pauvres, Vulnérables et Marginalisés à l'Alimentation dans la Province du Java Occidental" qui est mis en œuvre par l'Indonésie,
- Le projet intitulé "Accélération de la Transformation de la Numérisation dans le Secteur Agricole pour Assurer une Sécurité Alimentaire Durable" qui est mis en œuvre par la Turquie,
- Le projet intitulé "Étude des Effets de la COVID-19 et des Politiques Connexes sur le Secteur Agricole Iranien" qui est mis en œuvre par l'Iran.

127- Prend note des cours de formation virtuellement organisés par le CRSESPI sur "Les statistiques de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche", "Le développement de la production animale et de l'élevage pour favoriser la sécurité alimentaire", "La réduction du gaspillage alimentaire" et "Les bilans alimentaires nationaux" dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

128- Le Comité a également pris note des efforts du Groupe de la BID dans le secteur agricole, y compris le lancement du Programme régional de développement de la filière riz au profit de 10 pays de l'OCI (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Soudan) en Afrique subsaharienne et l'appui au Projet régional de cartographie de la fertilité des sols de l'Afrique de l'Ouest impliquant six pays de l'OCI (Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée, Mali, Sénégal et Sierra Leone) en Afrique occidentale dans le but d'améliorer la production agricole et la productivité dans les zones ciblées.

129- Exprime son appréciation à la République de Turquie pour avoir accueilli la huitième Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole à İstanbul du 25 au 27 octobre en 2021 et se félicite des décisions de la Conférence.

130- Souligner l'importance d'accroître les investissements agricoles, de mobiliser des ressources supplémentaires pour la R&D dans les technologies agricoles et alimentaires, de développer des systèmes de production efficaces et résistants au climat, de prévenir les pertes et gaspillages alimentaires et de faciliter le commerce des produits et aliments agricoles parmi les pays membres pour mieux faire face aux éventuelles crises alimentaires futures.

131- Prend note de l'effort de la CICIA le lancement de l'initiative du Green Waqf, pour réaliser la stratégie Awqaf de la Chambre islamique pour l'économie agricole et sociale, et demande à la CICIA, en collaboration avec les institutions de l'OCI concerné, de coopérer et de coordonner la réalisation des projets de fondation verte, y compris celles qui seront commencées par les IOFS.

132- Prend également note de l'effort de la CICIA pour le projet intitulé "Marchés d'échange de produits agricoles" pour promouvoir et améliorer la qualité et la compétitivité de l'agriculture et de ses produits connexes dans les États membres de

l'OCI.
133- Prend en outre note de l'effort de la CICIA pour le projet intitulé " Incubation Agricole" pour encourager le développement de pratiques agricoles durables en utilisant la technologie et en préconisant des activités entrepreneuriales.
134- Prenant note de la décision de l'IOFS de nommer l'année 2022 : « année IOFS de l'Afrique », invite les états membres et les institutions pertinentes de l'OCI, à participer activement et à contribuer aux programmes connexes qui se tiendront dans les états membres d'Afrique subsaharienne.
135- Prend note de l'adoption de la « vision stratégique de l'IOFS 2031 » par la 4e assemblée générale de l'IOFS, tenue le 8– 9 septembre 2021 à Nur-Sultan, république du Kazakhstan, et demande à l'IOFS de coordonner efficacement la mise en œuvre de la stratégie avec les états membres.

Allègement de la Pauvreté (Ordre du jour : Point 10)

136- Prenant note avec appréciation de la convocation des 16ème et 17ème réunions du Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté tenue virtuellement le 24 mai 2021 et le 7 octobre 2021 respectivement sur le thème de "COVID-19 et ses effets néfastes sur les inégalités socio-économiques dans les pays membres de l'OCI", et se félicite de ses recommandations politiques suivantes :

Recommandations politiques pour les membres de l'OCI ayant une capacité institutionnelle relativement suffisante

- Réduire les dommages économiques de la pandémie en appliquant des mesures de confinement semi-ciblées avec des programmes de recherche des contacts et de tests au lieu de mesures de confinement total
- Développer des stratégies de sécurité alimentaire, promouvoir des interventions d'assistance sociale, des subventions au chômage et la création d'emplois alternatifs en vue de réduire la pauvreté, en particulier celle qui résulte des pertes d'emplois pendant la pandémie.

Recommandations politiques pour les membres de l'OCI qui pourraient avoir besoin d'améliorer leur capacité institutionnelle.

- Sensibiliser à l'importance des mesures et bénéficier des systèmes d'information en vue d'assurer une mise en œuvre efficace des mesures de santé publique
- Garantir l'égalité d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services de santé, en particulier pour les femmes, les jeunes et les travailleurs non qualifiés, en bénéficiant de bases de données en ligne, de politiques d'activation de l'emploi et d'allocations de chômage.

- Combler les lacunes d'apprentissage grâce à des programmes de rattrapage scolaire
- Atténuer les déséquilibres économiques internes qui pourraient perturber la croissance par la mise en œuvre de mesures fiscales.

  Accroître la portée et la capacité des programmes de protection et d'assistance sociales en leur allouant davantage de ressources et en les soutenant grâce aux technologies numériques. (Ref: Document Code OIC / COMCEC/.....)

137- Appelle les États membres qui se sont inscrits au Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté du COMCEC à participer activement aux 18th et 19th réunions du Groupe de travail sur le thème "Fourniture d'une assistance sociale efficace et autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de la COVID-19", en 2022 et appelle également les États membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté du COMCEC.

138- Salue les efforts du Bénin, de la Gambie, et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du Financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Le pilotage TVET dans les pays sélectionnés de l'OCI" qui sera mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec la Gambie, le Niger et la Turquie,
- Le projet intitulé "Introduire l'éducation de l'approche entrepreneuriale dans les programmes scolaires" qui sera mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec la Sierra Leone et le Nigéria,
- Le projet intitulé "Renforcer la capacité humaine de la santé et créer un groupe de travail d'intervention" qui sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec le Soudan, la Somalie et le Niger.

139- Apprécie le CRSESPI pour la préparation régulière de rapports de recherche sur les femmes, les personnes âgées et les personnes ayant des besoins spéciaux et le marché du travail, ainsi que pour l'organisation de cours de formation liés à l'allègement de la pauvreté, particulièrement sur les statistiques de pauvreté et de conditions de vie dans le cadre du programme de renforcement des capacités statistiques du CRSESPI (StatCaB).

i) Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

140- Réitère sa demande aux États membres qui se sont engagés envers le FSID à honorer leurs engagements et à verser de nouvelles contributions pour financer davantage de projets de réduction de la pauvreté dans les États membres.

141- Se félicitant des efforts de la Banque islamique de développement (BID) pour la

mobilisation des ressources de différentes institutions de financement pour une mise en œuvre plus efficace du PSDA, demande au FSID d'intensifier ses efforts de mobilisation de ressources et de plaidoyer à partir de différentes ressources, y compris les ressources gouvernementales et non gouvernementales, et le secteur privé dans les États membres et de rendre compte des progrès à la 38ème Session du COMCEC.

142- Rappelant les résolutions pertinentes des récentes Sessions du COMCEC sur les observations des Pays Membres pour l'amélioration de la performance du FSID dans la lutte contre la pauvreté à travers, entre autres, l'augmentation de la base de projets et la portée du Fonds en se concentrant sur un plus grand nombre de projets, en particulier les projets de petite/moyenne taille basés sur des subventions, demande au FSID de prendre ces observations en considération lors de la planification de ses futurs programmes et activités et de rendre compte des progrès aux forums pertinents de l'OCI, y compris les prochaines réunions/sessions du COMCEC.

143- Demande au FSID de préparer et de publier une publication contenant l'essentiel des activités et les meilleures mises en œuvre de projets tout au long de ses 15 années d'existence.

ii) Programme de l'EPF-OCI

144- Prenant note avec appréciation du rapport d'avancement du SESRIC sur la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique de l'OCI-EFP 2020-2025 et demande au SESRIC de continuer à soumettre des rapports d'avancement sur le statut de la mise en œuvre de la Feuille de Route aux sessions ministérielles du COMCEC et aux réunions du Comité de Suivi.

145- Apprécie les efforts continus du CRSESPI en vue d'améliorer les capacités et la qualité des systèmes d'EFTP dans les pays membres et appelle le CRSESPI à mobiliser plus de ressources financières pour atteindre les objectifs de l'OCI-EFP Programme.

146- Appelle les États membres à participer et à soutenir les diverses activités de développement des capacités du CRSESPI organisées dans le cadre du programme OCI-EFP.

147- Demande au CRSESPI de mener davantage d'activités de formation au renforcement des capacités dans le domaine de l'EFTP en se concentrant sur les domaines de coopération de la Feuille de route stratégique OCI-EFTP 2020-2025, à savoir "cadre législatif, gouvernance et promotion", "Formation des enseignants en EFTP", "normes professionnelles, système de qualification et d'assurance de la qualité" et "programmes de certification et de formation modulaires".

iii) Mise en Œuvre des ODD

148- Prend note avec appréciation du rapport présenté par le CRSESPI intitulé "Vers la réalisation des objectifs de développement durable prioritaires dans les pays de l'OCI 2021".

149- Exprime son appréciation au CRSESPI pour les activités de formation statistique et les webinaires menés en mettant l'accent sur les ODD prioritaires au profit des

bureaux statistiques nationaux des États membres dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités statistiques (STATCAB).

150- Demande au CRSESPI de préparer des rapports annuels sur les progrès réalisés vers la réalisation des ODD prioritaires dans les Pays Membres de l'OCI, les soumettre aux Sessions ministérielles du COMCEC et continuer à mener des activités de formation statistique en mettant l'accent sur les ODD prioritaires au profit des bureaux statistiques nationaux des États Membres dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités statistiques (STATCAB).

151- Prend note de la liste des activités liées aux ODD des Institutions pertinentes de l'OCI en vue de l'application des ODD dans les Etats Membres et regroupées par le Bureau de Coordination du COMCEC et appelle les Etats Membres et les Institutions compétentes de l'OCI à participer activement à ces activités.

152- Demande au Bureau de coordination du COMCEC de compiler les activités pertinentes des institutions de l'OCI en accord avec les domaines prioritaires des ODD et de soumettre la liste à la 38ème session du COMCEC.

Renforcement de la Coopération Financière (Ordre du jour : Point 11)

153- Prenant note avec appréciation de la convocation des 15ème et 16ème Réunions du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC virtuellement le 6 avril 2021 et les 9 et 10 septembre 2021 respectivement sur le thème "Le Rôle de la finance Islamique dans le soutien aux micro-entreprises et aux PME contre la COVID-19", cette dernière a également servi de réunion préparatoire à la session ministérielle d'échange de vues, et se félicite de ses recommandations de politique générale présentées sous les rubriques suivantes :

- Gouvernance et politique publique
- Cadre institutionnel
- Environnement juridique et réglementaire
- Coopération régionale et Internationale

154- Appelle les États membres qui se sont inscrits au Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC à participer activement à ses 17ème et 18ème réunions sur le thème "Les efforts de normalisation dans le domaine de la finance islamique" en 2022 et aussi appelle les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC.

155- Salue les efforts de l'Afghanistan, du Brunei Darussalam, de la Malaisie, du

Nigéria et de la Sierra Leone pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Programme de renforcement des capacités sur Sukuk, ESG Sukuk et la Fintech islamique" qui sera mis en œuvre par Brunei Darussalam en partenariat avec l'Indonésie et la Malaisie,
- Le projet intitulé "Marchés de capitaux avancés islamiques par le biais de la technologie financière" qui sera mis en œuvre par la Malaisie en partenariat avec la Turquie et Brunei Darussalam,
- Le projet intitulé"Améliorer Takaful dans les États membres de l'OCI" sera mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec le Soudan et le Mozambique,
- Le projet intitulé "Faciliter l'accès des femmes entrepreneurs au financement islamique" sera mis en œuvre par la Sierra Leone en partenariat avec la Malaisie et le Nigéria.
- Le projet intitulé "Développement du marché Takaful" est mis en œuvre par l'Afghanistan avec le partenariat de la Malaisie et de la Turquie.

156- Exprime son appréciation au CRSESPI pour l'organisation de cours de formation, d'ateliers de formation et de webinaires liés à la coopération financière, particulièrement sur la concurrence, les statistiques bancaires, d'assurance et financières, les finances gouvernementales, les statistiques fiscales et du secteur public, et les statistiques d'investissement direct étranger (IDE) dans le cadre de ses programmes de renforcement des capacités.

i) Forum des Bourses de Valeurs OCI

157- Se félicite du rapport de la 15ème Réunion du Forum des bourses de l'OCI tenue virtuellement le 5 octobre 2021.

158- Le Comité a salué les efforts déployés par le Forum des bourses de l'OCI et ses groupes de travail et a invité les États Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

159- Se félicité de l'offre de la Bourse d'İstanbul, qui, en tant que Secrétariat du Forum des bourses de l'OCI, accueillera la 16ème Réunion du Forum en 2022 et appelle les États Membres de participer activement à cet événement important.

160- Se félicite Également de l'émission du Fonds de l'indice S&P/OIC COMCEC 50 Shariah (le Fonds) et le lancement de l'investissement, demande au Groupe de travail sur les indices pour faciliter la préparation et la distribution du matériel de marketing pour promouvoir l'indice S&P OIC/COMCEC Shariah 50 et le Fonds.

161- Demande aux États membres de soutenir activement la promotion de l'indice S&P OIC/COMCEC Shariah 50 et le Fonds auprès des investisseurs de leurs pays respectifs par le biais d'événements publics, de communiqués de presse et de réunions individuelles.

162- Prend note de l'exposé du secrétariat du forum des bourses de l'OCI sur les

efforts visant à établir la bourse d'or de l'OCI parmi les États membres volontaires et demande au secrétariat du Forum de faire avancer les préparatifs techniques pour la mise en place de la bourse d'or de l'OCI, l'évaluation de la faisabilité du modèle d'affaires et le rapport à la 38ème Session du COMCEC et à la Réunion du Comité de suivi.

163- Invite les Etats membres intéressés à soutenir activement le groupe de travail du Forum sur les métaux précieux, en trouvant des homologues et en désignant des points focaux dans leurs pays respectifs pour diriger le projet d'échange d'or de l'OCI.

164- Invite également toutes les Bourses, les banques centrales, le Forum des banques centrales de l'OCI-COMCEC et, les autres parties concernées des États Membres intéressés à contribuer à la formulation du modèle commercial pour un marché de l'or de l'OCI qui fonctionne bien.

165- Prenant note de l'exposé du Secrétariat du Forum des échanges de l'OCI sur les efforts visant à faire progresser le programme de développement durable dans les échanges des Pays membres, demande au Secrétariat du Forum de travailler sur les préparatifs techniques des projets qui pourraient aider à soutenir les échanges de l'OIC pour prendre des actions supplémentaires en matière de durabilité, notamment en travaillant sur l'évaluation de la faisabilité d'un indice de durabilité pour le Forum des échanges de l'OCI.

166- Félicite les efforts du SESRIC dans l'organisation des activités de formation et de renforcement des capacités sur divers aspects techniques et réglementaires liés au travail des bourses, et demande au SESRIC, en collaboration avec le secrétariat du forum des échanges de l'OCI, d'organiser de telles activités pour le profit des bourses et des autorités nationales compétentes dans les états membres, dans le cadre du programme de renforcement des capacités des bourses du SESRIC (SE-CaB).

ii) Coopération entre les Organismes de Réglementation des Marchés de Capitaux

167- Se félicite du rapport de la commission de la 10ème réunion du Forum des régulateurs du marché des capitaux du COMCEC tenue virtuellement le 9 novembre, 2021.

168- Se félicitant de l'offre du Conseil des marchés des capitaux (CMB) de la République de Turquie, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la 10ème réunion du Forum CMR du COMCEC, en2022, appelle les États Membres à participer activement à cet important événement .

169- Salue les efforts déployés par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC, à savoir le renforcement des capacités, le développement des marchés et la littératie financière, et appelle les États Membres à soutenir les efforts du Forum en participant à ses réunions, contribuant ainsi à l'accomplissement des mandats des Groupes de Travail.

170- Rappelant la résolution pertinente de la 36ème session du COMCEC, fait appel

aux Etats membres intéressés à participer activement à la mise en place de la plate-forme électronique immobilière du COMCEC/COMCEC Real Estate Exchange et les invite à identifier leurs organismes agréés ainsi qu'à les notifier au Secrétariat du Forum pour renforcer la coordination.

iii) Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC

171- Se félicite du communiqué de la 3ème Réunion du forum des banques centrales OCI-COMCEC tenue virtuellement le 29 Septembre 2021.

172- Se félicite également de l'offre de la Banque Centrale de la République de Turquie, en tant que Secrétariat du Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC, d'accueillir la4ème Réunion du Forum en 2022, et demande à tous les Etats Membres de participer activement à cette Réunion.

173- Se félicite des programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC à l'intention des banques centrales et des autorités monétaires des États membres et demande au SESRIC de continuer à organiser de telles activités au profit des institutions nationales compétentes des États membres dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités des banques (CB-CaB).

Échange de vues sur « Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME contre le COVID-19 » (Point de l'ordre du jour : 12)

174- Se félicite des recommandations de politique générale de la 16ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière, qui a servi de réunion préparatoire à la Session ministérielle d'échange de vues, sur "Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux micro-entreprises et aux PME contre la COVID-19" tenue virtuellement le 10 septembre 2021.

(Ref: Document Code OIC / COMCEC/…….)

Thème de la prochaine Session d'Échange de Vues (Point de l'ordre du jour : 13)

175- Décide de « Prestation efficace d'assistance sociale et autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de COVID-19 » comme thème de la session d'échange de vues à la 38ème session du COMCEC et demande au Groupe de travail du COMCEC sur la réduction de la pauvreté lors de sa 19ème réunion, en coopération avec les institutions pertinentes de l'OCI, de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et d'en faire rapport à la 38ème session du COMCEC.

Date de la 38ème Session du COMCEC (Point de l'ordre du jour : 14)

176- Décide que la 38ème Réunion du Comité de Suivi se tiendra le 24-25 mai 2022 et que la 38ème Session du COMCEC se tiendra le 26-29 novembre 2022, en Turquie.

Questions Diverses (Point de l'ordre du jour : 15)

177- Soulignant les tendances émergentes en matière de technologies numériques dans tous les services gouvernementaux, en particulier dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, décide d'inclure la transformation numérique en tant que domaine de coopération supplémentaire dans l'ordre du jour du COMCEC et demande au Bureau de coordination du COMCEC, en coopération avec les Etats membres intéressés et les institutions compétentes de l'OCI, de développer un programme complet / une initiative de coopération numérique de haut niveau avec une série de réunions techniques (si nécessaire), avec les parties prenantes concernées et de faire rapport sur les progrès réalisés au 38ème Comité de suivi et à la session ministérielle du COMCEC.

178- Tenir compte du nombre et du volume croissants des résolutions concernant les activités, les programmes et les projets des institutions de l'OCI travaillant dans le domaine économique, demander au Bureau de Coordination du COMCEC, en collaboration avec les institutions pertinentes de l'OCI, d'identifier une méthodologie et des critères pour la formulation de projets de résolutions dans un format plus concis avec des points actionnables et d'en faire rapport à la prochaine Réunion du Comité de Suivi du COMCEC et à la Session Ministérielle.

III

RAPPORT
DE LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION
DU COMITÉ PERMANENT POUR LA
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI
(24 et 25 novembre 2021, Istanbul)

Original : Anglais

PROJET DU RAPPORT
DE LA TRENTE-SEPTIEME SESSION
DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI
(24-25 novembre 2021, İstanbul)

1. La Trente-septième session ministérielle du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) s'est tenue les 24-25 novembre 2021 à Istanbul.

2. Les représentants des États Membres suivants de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) ont participé à la Session:

1- République d'Albanie
2- République d'Azerbaïdjan
3- République Démocratique Populaire d'Algérie
4- Royaume du Bahreïn
5- République Populaire du Bangladesh
6- Brunei Darussalam
7- Burkina Faso
8- République du Cameroun
9- République du Tchad
10- République de Côte d'Ivoire
11- République de Djibouti
12- République Arabe d'Égypte
13- République du Gabon
14- République de Gambie
15- République de Guyane
16- République Islamique d'Iran
17- République d'Indonésie
18- Royaume Hachémite de Jordanie
19- État du Koweït
20- République du Liban

21-État de la Libye
22-Malaisie
23-République des Maldives
24-République du Mali
25-République Islamique de Mauritanie
26-Royaume du Maroc
27-République du Niger
28-République Fédérale du Nigéria
29-Sultanat d'Oman
30-République Islamique du Pakistan
31-État de Palestine
32-État du Qatar
33-Royaume de l'Arabie Saoudite
34-République du Sénégal
35-République Fédérale du Somalie
36-République du Tadjikistan
37-République Togolaise
38-République de Tunisie
39-République de Turquie
40-République du Turkménistan
41-République d'Ouganda
42-État des Émirats Arabes Unis
43-République du Yémen

3. La Fédération de Russie, le Royaume de Thaïlande et la République turque de Chypre du Nord ont participé à la Session en tant qu'observateurs.

4. Outre le Secrétariat général de l'OCI, le Bureau décoordination du COMCEC et les organes/institutions suivants de l'OCI ont assisté à la Session :

   1- Comité permanent de l'information et des affaires culturelles (COMIAC)
   2- Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
   3- Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les pays islamiques (SESRIC)
   4- Le Centre de Recherches sur l'Histoire, l'Art et la Culture Islamiques (IRCICA)

5- Le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID)

6- La Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA)

7- Forum des jeunes de la Conférence islamique pour le dialogue et la coopération (FJCI-DC)

8- L'Université Islamique de la Technologie (UIT)

9- Organisation Islamique de la Sécurité Alimentaire (OISA)

10- L'Organisation de l'Association des Armateurs Islamiques (OISA)

11- L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI)

5. Les représentants des organisations internationales et des universités suivantes ont assisté à la Session :

1- Association des Institutions Nationales de Financement du Développement (IFD) dans les Pays Membres de la Banque Islamique de Développement (BID) (ADFIMI)

2- Le Groupe des Huit Pays en Développement (D-8)

3- Organisation de coopération économique (OCE)

4- ECO Banque de commerce et de développement

5- La Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID)

6- La Société Islamique d'Assurance du Crédit à l'Investissement et à l'Exportation (SIACE)

7- Institut islamique de recherche et de formation (IIRF)

8- La Société Islamique Internationale de Financement du Commerce (SIFC)

9- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

10- Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESNUAO)

(Une copie de la liste des Participants à la Trente-Septième Session du COMCEC figure dans l'Annexe I.)

6. La réunion des hauts fonctionnaires de la 37ème Session du COMCEC qui a précédé la Session ministérielle s'est tenue sous un format virtuel uniquement le 17 et le 18 Novembre 2021 sous la présidence de S.E. Ambassadeur Mehmet Metin EKER, Représentant permanent de la République de Turquie auprès de l'OCI. Les Hauts Fonctionnaires ont délibéré des points de l'ordre du jour et ont préparé les Projets de Résolution pour examen par la Session Ministérielle.

7. Lors de la réunion des hauts fonctionnaires au titre du point 4 de l'ordre du jour intitulé "Évolution de l'économie mondiale avec une référence particulière aux impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 sur les États membres de l'OCI", les représentants du Bangladesh, de l'Égypte, du Maroc, du Nigéria, de la Palestine, la Somalie, la Tunisie, l'Indonésie, la Gambie, la Turquie et les Émirats arabes unis ont partagé leurs expériences nationales dans la gestion des impacts socio-économiques du Covid-19.

8. Dans ce cadre, concernant les mesures politiques prises par l'Égypte pour atténuer les effets négatifs de la crise, il a été indiqué que 100 milliards de livres égyptiennes ont été accordées et que le gouvernement s'est concentré en particulier sur le soutien aux femmes en augmentant considérablement les paiements gouvernementaux aux femmes leaders communautaires et zones rurales.

9. Au Nigéria, il a été déclaré que la Banque centrale du Nigéria avait annoncé des plans de relance pour les petites et moyennes entreprises (PME) et pour collecter des fonds pouvant être utilisés par les Nigérians a établi une collaboration avec des partenaires, des agences et des donateurs internationaux.

10. De plus, il a été souligné que tous les secteurs, en particulier la santé, le commerce et l'éducation dans l'État de Palestine souffrent de la pandémie. Le gouvernement palestinien s'est engagé à atténuer les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 en coordination avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et les donateurs internationaux. Dans ce cadre, le ministère de l'Économie nationale s'est engagé à effectuer plusieurs interventions rapides et immédiates pour réduire les effets du COVID-19 telles que l'octroi de subventions financées par la Banque mondiale et le Royaume-Uni, ainsi que l'agression d'Israël sur la bande de Gaza

11. Le représentant du Maroc a déclaré que le Maroc a promulgué un décret portant création d'un fonds spécial de 3,2 milliards de dollars pour réduire les effets négatifs de la pandémie de COVID-19. Il a été souligné que le Maroc a également été classé premier en termes de taux de vaccination en Afrique et est au stade final de l'établissement de la production de vaccins.

12. Concernant l'expérience de l'Indonésie, afin de surmonter les effets négatifs de la pandémie, le gouvernement indonésien a mis en œuvre plusieurs politiques dans le cadre du programme de redressement national. Il a été indiqué que l'Indonésie poursuit une transformation économique pour soutenir la réforme structurelle, à travers six stratégies, à savoir le développement de ressources humaines compétitives, l'augmentation de la productivité sectorielle, la transition vers l'économie verte, l'accélération de la transformation numérique,

le soutien à l'intégration de l'économie nationale et l'augmentation du rôle de PME.

13. Le Représentant de la Turquie en donnant quelques exemples de mesures économiques et financières prises, a expliqué en quelques mots l'expérience turque dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Il a souligné que la Turquie a envoyé une assistance médicale à plus de 150 pays, y compris les pays membres de l'OCI et les pays les moins développés, et a partagé ses expériences avec les États membres intéressés de l'OCI.

14. En outre, le représentant de la Gambie a déclaré que le gouvernement avait pris de nouvelles initiatives et fourni 500 millions de dollars du budget national à fournir au secteur de la santé pour les mesures préventives, les traitements et l'achat de matériel médical. De plus, pour réduire les effets négatifs de la pandémie sur l'économie de la Gambie et soutenir le système économique le gouvernement a accru sa collaboration et sa coopération avec les institutions régionales et nationales

15. Le représentant de E.A.U. a souligné que le E.A.U. en coordination avec les autorités fédérales et locales pour soutenir le secteur privé a réagi rapidement aux effets négatifs de la pandémie par le biais de son Autorité nationale de gestion des crises et des catastrophes d'urgence. Un grand nombre de résidents et de propriétaires d'entreprises ont été dispensés d'impôts et de redevances. Il a été souligné que tous les types de vaccins étaient disponibles aux Émirats arabes unis et fournis gratuitement à tous les secteurs de la société.

16. Concernant l'expérience du Sultanat d'Oman, le Représentant du Sultanat d'Oman a déclaré qu'afin de surmonter les défis de la pandémie sur les secteurs économiques, le Gouvernement d'Oman a mis en place un fonds d'urgence. De plus, le Fonds de sécurité de l'emploi d'Oman a été réactivé grâce aux contributions de tous les acteurs publics et privés. Il a également été indiqué qu'afin de surmonter les effets négatifs de la pandémie un ensemble de mesures de motivation ont été adoptées pour garantir les flux de trésorerie supplémentaires aux entreprises et aux institutions.

17. Ensuite, le représentant de la Tunisie a souligné l'importance des mesures prises en matière de santé publique. De plus, l'importance de la solidarité et de la coopération aux niveaux régional et international pour atténuer les effets négatifs de la pandémie a été soulignée.

Événement parallèle

18. La 39ème Réunion du Comité de Session s'est tenue le 15 novembre 2021, en tant qu'événement parallèle avec la participation des Institutions pertinentes de l'OCI.

(Une copie du rapport de la 39ème Réunion du Comité de Session figure en Annexe II.)

Session d'Ouverture

19. La cérémonie d'ouverture de la trente-septième session du COMCEC, tenue le 24 novembre 2021, a commencé par le message vidéo inaugural de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC. La session a été présidée par S.E. Fuat OKTAY, Vice-président de la République de Turquie, au nom de Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC.

20. Dans son message vidéo de bienvenue aux participants, S.E.ERDOĞAN a présenté ses condoléances à ceux qui ont perdu leurs vies à cause de la pandémie de COVID-19 qui s'est propagée dans le monde entier et a exprimé ses souhaits pour qu'on dépasse ces moments difficiles. Ensuite, S.E. ERDOĞAN a également transmis ses condoléances pour les pertes importantes récemment de la famille de l'OCI.

21. Son Excellence ERDOĞAN a félicité S.E. Hussein Ibrahim TAHA, le nouveau Secrétaire général de l'OCI et a exprimé sa conviction qu'il rendra des services cruciaux à la Oummah islamique grâce à sa vaste expérience diplomatique, au cours de sa gérance.

22. Son Excellence ERDOĞAN a souligné les résultats des mesures prises pour contrôler l'épidémie telles que la baisse de la production dans certains secteurs, la baisse du commerce international, une interruption du tourisme, la hausse des prix alimentaires et le déclenchement des taux d'inflation à travers le monde. Dans ce cadre, S.E. ERDOĞAN a également déclaré que les économies de l'OCI ont beaucoup souffert de la pandémie dans de nombreux secteurs et, malheureusement, continueront à voir ses impacts économiques négatifs pendant encore un certain temps.

23. Puis, S.E. ERDOĞAN a souligné l'importance du thème de la session ministérielle d'échange de vues, à savoir le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME contre le COVID-19 en notant que les MPME sont un segment fortement touché par la pandémie. S.E.

ERDOĞAN a poursuivi son discours en soulignant le rôle de la facilitation du commerce dans l'atténuation des effets économiques négatifs de la pandémie de COVID-19.

24. Exprimant son appréciation pour les récentes mesures prises pour la mise en œuvre du Système de Préférences Commerciales (SPC-OCI), S.E. ERDOĞAN a souligné qu'une étape cruciale a été franchie dans ce projet avec la détermination de la date du 1er juillet 2022 comme date de mise en œuvre du système lors de la réunion du comité de négociation commerciale tenue en juin 2021. S.E. ERDOĞAN a déclaré que l'objectif d'augmenter la part du commerce intra-OCI à 25% serait possible grâce à ces mesures. En outre, S.E. ERDOĞAN a souligné que le Centre d'arbitrage de l'OCI deviendrait très bientôt opérationnel et que le Centre deviendrait une institution d'arbitrage hautement préférée à court terme.

25. S.E. ERDOĞAN a poursuivi sa déclaration en exprimant que les efforts de développement de produits dans le cadre de l'Indice Islamique OCI-COMCEC 50, qui est un autre projet important du COMCEC, ont donné leurs résultats avec la création du Fonds d'Actions de l'Indice Islamique OCI/COMCEC 50. S.E. ERDOĞAN a invité toutes les parties prenantes à travailler ensemble afin que l'indice puisse être largement utilisé au cours de la période à venir comme outil d'investissement dans les bourses des autres États membres.

26. S.E.ERDOĞAN a exprimé sa gratitude pour la tenue régulière des réunions du Groupe de travail du COMCEC et a remercié à tous les pays membres qui ont pris part à ces réunions. S.E.ERDOĞAN a souligné l'importance du Programme COVID-19 du COMCEC, récemment lancé pour aider les pays membres à surmonter les effets économiques négatifs de la pandémie. Son Excellence ERDOĞAN a également souligné l'importance du Programme Al-Quds du COMCEC pour améliorer les conditions socio-économiques d'Al-Quds en tant que l'une des villes saintes les plus importantes du monde islamique.

27. S.E. ERDOĞAN a également souligné l'importance de la lutte contre le racisme et la xénophobie dans les pays occidentaux et a déclaré que cela ne serait réalisé que par une coopération plus étroite entre les pays islamiques.

28. Tout en terminant son discours, S.E. ERDOĞAN a exprimé ses souhaits pour que la session produise des résultats bénéfiques pour les pays membres et le monde islamique.

(Une copie du texte du Discours Inaugural de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN figure en Annexe III.)

29. Suite au message vidéo inaugural de S.E. ERDOĞAN, S.E. Fuat OKTAY, Vice-président de la République de Turquie a fait une brève déclaration. Après

avoir souhaité la bienvenue aux délégués à la 37ème Session du COMCEC et félicité S.E. Hussein Ibrahim TAHA, le Secrétaire général nouvellement élu de l'OCI, S.E. OKTAY a exprimé sa gratitude pour le fait qu'une personnalité éminente aux vertus diplomatiques supérieures de la région africaine ait été élue en tant que nouveau Secrétaire général de l'OCI et a exprimé ses remerciements à S.E. TAHA pour avoir effectué sa première visite en Turquie à l'occasion de la présente session du COMCEC.

30. S.E. Fuat OKTAY a également déclaré que c'est un grand plaisir de voir des développements concrets dans les projets importants inscrits à l'ordre du jour du COMCEC, à savoir le SPC-OCI, le Centre d'Arbitrage de l'OCI et l'Indice de la Sharia OIC-COMCEC 50.

31. S.E. Fuat OKTAY a conclu sa déclaration en exprimant sa conviction que les discussions lors de la session d'échange de vues sur le thème "Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME contre le COVID-19" serviraient à parvenir à une compréhension commune et développer des politiques efficaces sur le sujet parmi les pays membres de l'OCI.

32. A la suite de S.E. Allocution de Fuat OKTAY, Son Excellence Dr. Hussein Ibrahim TAHA, Secrétaire Général de l'OCI, a prononcé son discours et a tout d'abord remercié le Gouvernement de la République de Turquie pour l'excellente préparation de cette réunion. S.E. TAHA a déclaré que les impacts économiques négatifs de la pandémie de COVID-19 ont eu et continueront d'avoir de graves répercussions sur les économies des États membres, y compris les transactions de biens et de services, le tourisme, le transfert de technologie, le financement de projets, l'assistance technique, investissements directs étrangers, opérations bancaires internationales et taux de change. S.E. TAHA a indiqué que comme réaction à la pandémie, les États membres de l'OCI ont pris des mesures strictes pour empêcher la propagation de la pandémie afin d'assurer le bon fonctionnement du système de santé, en particulier la vaccination de la population ainsi que des soutiens à l'entrepreneuriat et à la micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Dans ce cadre, S.E. TAHA a souligné que le Secrétariat général de l'OCI et ses institutions compétentes pour faciliter la reprise socio-économique continueront à travailler en étroite collaboration avec les États membres.

(Une copie du texte de la Déclaration du Secrétaire Général de l'OCI figure en Annexe IV.)

33. Les chefs des délégations de la Palestine, du Nigéria et de l'Azerbaïdjan ont fait des déclarations au nom des groupes géographiques régionaux arabes, africains et asiatiques de l'OCI lors de la cérémonie d'ouverture. Ils ont exprimé leur gratitude pour l'excellente préparation de la réunion.

34. Le Chef de la Délégation de la Palestine S.E. Khaled Zulair OSAILY a souligné que la pandémie est toujours en cours et nécessite l'adoption de nouvelles mesures de précaution, afin de réduire ses effets sociaux et économiques ce qui oblige nécessairement les pays à trouver des solutions réalisables. Il a également exprimé ses sincères remerciements aux efforts du Bureau de Coordination du COMCEC pour son soutien à la ville d'Al-Qods et le programme de soutien au secteur du tourisme dans la ville.

35. Le chef de la délégation du Nigeria S.E. Yahaya LAWAL a souligné que le Nigéria encourage les efforts pour la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC, y compris la mise en œuvre du SPC-OCI, le projet principal du COMCEC, à compter du 1er juillet 2022. Il a également souligné que le Programme spécial de développement de l'Afrique (PSDA), une initiative de la BID, revêt la plus haute importance et soutient fermement la répartition équitable des projets sur le continent africain. Il a également transmis ses remerciements particuliers et ses remerciements à la République de Turquie pour avoir accueilli à Istanbul la 8ème Conférence ministérielle sur la sécurité alimentaire et le développement agricole.

36. Le chef de la délégation de l'Azerbaïdjan S.E. Niyazi SAFAROV a souligné que le thème de la 37ème Session Ministérielle, "Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME) contre le COVID-19" est très pertinente et a déclaré que la finance islamique apporterait une contribution significative à la création d'un environnement favorable à un nouvel équilibre de stabilité financière et de développement économique.

37. En outre, S.E. Majed Abdullah ALKASABI, Ministre du Commerce, Ministère du Commerce du Royaume d'Arabie Saoudite, a fait une discours lors de la cérémonie d'ouverture. S.E. ALKASABI a déclaré qu'en vue de renforcer et de soutenir la fraternité et la solidarité entre les États membres, le Royaume d'Arabie saoudite, lors de sa présidence du quatorzième sommet islamique pour l'année 2021, a annoncé son don de (20) millions de riyals saoudiens pour soutenir l'initiative de l'Organisation de la coopération islamique pour fournir des vaccins COVID aux pays membres les moins développés. S.E. ALKASABI a également souligné que le Royaume d'Arabie saoudite a lancé plusieurs initiatives pour soutenir les petites et moyennes entreprises, qui ont récolté leurs fruits cinq ans après le lancement de la vision 2030 du Royaume. A la fin de son discours, S.E. ALKASABI a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude aux organisateurs de cette session, et à tous ceux qui ont contribué à soutenir et à développer l'action islamique commune et à déployer des efforts pour renforcer la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'Organisation de la coopération islamique.

38. Par la suite, S.E. Le Dr Muhammad Sulaiman AL JASSER, Président du Groupe de la BID, a fait un discours lors de la séance d'ouverture. S.E. AL JASSER a exprimé sa gratitude à la République de Turquie et au Président du COMCEC, pour les efforts déployés pour convoquer cette réunion. S.E. AL JASSER, dans son discours, a mentionné les efforts du groupe de la BID dans les domaines des plateformes numériques et les soutiens fournis pour le financement du secteur de la santé et des PME pour la création d'emplois au milieu de la pandémie. S.E. AL JASSER a également déclaré que la BID continuerait à s'engager avec le COMCEC et d'autres institutions de l'OCI pour renforcer ces efforts afin de soutenir une reprise rapide et robuste dans les pays membres grâce à des transformations économiques inclusives, résilientes et équilibrées des modèles socio-économiques actuels.

    (Une copie du texte de la Déclaration du Président du Groupe de la BID figure à l'Annexe V.)

39. M. Rifat HİSARCIKLIOĞLU, Président de l'Union des chambres et des bourses de marchandises de Turquie (TOBB) et Vice-Président de la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture (CICIA) ont prononcé un discours lors de la cérémonie d'ouverture. M. HİSARCIKLIOĞLU a souligné l'importance de la solidarité et de la coopération entre les pays islamiques et a déclaré que l'un des meilleurs moyens de renforcer la solidarité et la coopération est d'accroître le commerce entre les États membres de l'OCI. M. HİSARCIKLIOĞLU a également souligné que les pays devraient développer et étendre les modèles de finance islamique afin de soutenir les PME, qui constituent la base des économies de l'OCI. En outre, soulignant les progrès enregistrés pour l'opérationnalisation du Centre d'Arbitrage de l'OCI, en particulier la mise en place du Conseil d'Administration et du Conseil d'Administration, M. HİSARCIKLIOĞLU a souligné l'importance du soutien des Pays Membres de l'OCI pour rendre ce Centre visible dans le Monde Islamique et au-delà.
40. Enfin, la projection vidéo a eu lieu sur certains des projets principaux du COMCEC, à savoir le SPC-OCI, le Centre d'Arbitrage de l'OCI et le Fonds émis dans le cadre de l'Indice Charia 50 de l'OCI/COMCEC, où des progrès concrets ont été réalisés récemment.

Session de Travail Ministérielle

41. La Session de Travail Ministérielle de la Trente-Septième Session du COMCEC s'est tenue le 24 novembre 2021 sous la présidence de S.E. Fuat OKTAY, Vice-président de la République de Turquie.

42. La Session a adopté l'Ordre du Jour de la 37th Session du COMCEC.

43. Suite à l'adoption de l'ordre du jour, M. Mehmet Metin EKER, Ambassadeur, Représentant permanent de la République de Turquie auprès de l'OCI, en tant que Président de la Réunion des hauts fonctionnaires (SOM), a informé la Session des résultats de la Réunion des hauts fonctionnaires ainsi que les recommandations politiques sur « Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME contre le COVID-19 » délibérées par le SOM et soumises à l'examen de la Session ministérielle.

44. M. Prof. Dr. Monzer KAHF, professeur à l'Université d'Istanbul Sabahattin Zaim, a prononcé un discours liminaire sur le rôle de la finance islamique dans le soutien aux MPME en période de pandémie et les changements de politique. Au départ, M. KAHF a donné un aperçu de la performance de la finance islamique sur un demi-siècle passé. Il a mentionné que les MPME sont les principaux contributeurs à l'emploi et au PIB total dans les pays islamiques. Il a également déclaré que pendant le COVID-19, les MPME sont devenues plus vulnérables que les autres acteurs de l'économie en raison des confinements, de la baisse de la demande et surtout de la réduction des liquidités. Par la suite, M. Kahf a informé la session des initiatives prises par les institutions financières islamiques pendant la période de pandémie. Avant de conclure son discours, il a souligné plusieurs changements de politique, notamment la création d'un awqaf spécial pour le financement en espèces des MPME et le détournement des ressources du commerce d'options vers des sociétés de capital-risque spéciales pour les MPME afin d'améliorer l'accès des MPME aux ressources financières islamiques.

45. Suite au discours de M. Prof. Dr. Monzer KAHF, la Session d'échange de vues de la 37ème Session du COMCEC s'est tenue sur le thème "Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME contre le COVID-19".

46. Dans ce cadre, les Ministres et Chefs de Délégations des Pays Membres ont fait des déclarations et des interventions sur les expériences de leurs pays par rapport au thème de la Session Ministérielle d'Echange de Vues. Dans ce cadre, ils soulignent le rôle crucial des PME dans les économies mondiales et nationales. Ils ont également souligné que certains pays membres souffrent lourdement de la pandémie. Au cours des interventions, plusieurs questions cruciales ont également été soulignées, notamment le soutien aux PME qui sont l'épine dorsale du secteur manufacturier, la prise des précautions nécessaires pour compenser la perte de millions d'emplois due à la pandémie

de COVID-19, l'adoption de nouvelles normes, de nouvelles certifications et régimes d'assurance, diffuser la numérisation et fournir des programmes de soutien financier aux entrepreneurs individuels, des exonérations fiscales et des programmes de soutien au crédit.

47. En marge de la 37ème Session du COMCEC, les Ministres du Commerce du SPC-OCI se sont réunis le 25 novembre 2021 dans un Petit-Déjeuner de Travail et ont délibéré sur les préparatifs pour la mise en œuvre harmonieuse du Système à compter du 1er juillet 2022.

Séance de Clôture

48. La session de Clôture de la 37ème Session du COMCEC s'est tenue le 25 novembre 2021 sous la présidence de S.E. Fuat OKTAY, Vice-président de la République de Turquie.

49. M. Bilal Khan PASHA, Consul général du Pakistan à Istanbul, en tant que rapporteur, a résumé les points saillants des résolutions.

50. La Session a également été informée des résultats des délibérations de la réunion des Ministres du Commerce du SPC-OCI.

51. Par la suite, la Session a adopté la Résolution OCI/COMCEC/37-../RES.

52. S.E. Dr. Ahmad Kawesa SENGENDO, Sous-secrétaire général de l'OCI pour les affaires économiques a exprimé sa gratitude et son appréciation particulières à S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC.

53. S.E SENGENDO a souligné que le Secrétariat général de l'OCI espère que les pays membres de l'OCI mettront rapidement en place les mécanismes efficaces pour assurer une mise en œuvre rapide de la décision prise lors de la session, en particulier en ce qui concerne les domaines de coopération, à savoir le commerce, l'agriculture, la finance, les transports, la lutte contre la pauvreté et le tourisme. Il a également souligné que le Centre d'arbitrage de l'OCI, en tant que mécanisme clé de règlement des différends, donnera un élan à une plus grande coopération entre les parties prenantes du secteur privé.

54. A la fin de son allocution, S.E. SENGENDO a exprimé ses remerciements particuliers et ses félicitations à S.E. Fuat OKTAY, le Vice-président de la République de Turquie, pour ses précieux efforts pour le bon déroulement de la Session et a également exprimé ses remerciements particuliers et ses félicitations à tous les chefs de délégations, à tous ceux qui ont contribué à la Réunion, aux Institutions participantes de l'OCI et Bureau de Coordination du COMCEC.

55. Le chef de la délégation de la République de Somalie a fait une déclaration au nom de tous les États participants et a remercié tous les participants pour leurs contributions au bon déroulement de la réunion et a également remercié la République de Turquie pour la généreuse hospitalité offerte au cours de cette réunion.

56. S.E. Fuat OKTAY, Vice-Président de la République de Turquie, a fait une déclaration de clôture. S.E. OKTAY a souligné les effets de la pandémie à travers le monde et a mentionné que l'économie mondiale est toujours vulnérable à des crises supplémentaires en raison des préoccupations croissantes concernant le changement climatique, l'insécurité alimentaire et les crises des ressources naturelles comme les pénuries d'eau et d'énergie. S.E. OKTAY a également souligné l'importance d'un niveau plus élevé de coopération et de solidarité solides au sein de la famille de l'OCI afin de faire face ensemble à ces menaces mondiales imminentes.

57. S.E. OKTAY a souligné que le commerce, jouant un rôle essentiel dans la promotion de la coopération ainsi que dans l'augmentation du bien-être des pays, a été l'élément central du développement de la coopération intra-OCI. Tous les mécanismes du COMCEC conçus pour l'expansion du commerce entre les pays membres offrent des opportunités importantes pour les pays membres. Dans ce contexte, S. E. OKTAY a exprimé ses plus profonds remerciements et sa gratitude à tous les pays membres du Comité de Négociations Commerciales pour leur coopération et leurs efforts pour amener le SPC-OCI au stade de la mise en œuvre. S.E. OKTAY a également souligné que l'effectuation du SPC-OCI sera une étape importante pour le début d'une nouvelle ère pour les relations économiques et pour l'élargissement de la coopération existante dans tous les domaines entre les pays islamiques, qui partagent des valeurs historiques et culturelles communes. S.E. OKTAY a invité tous les pays membres de l'OCI à rejoindre la famille SPC -OCI.

58. S.E. OKTAY a également déclaré que le Centre d'arbitrage de l'OCI fournirait un règlement fiable, rapide et efficace des différends commerciaux et d'investissement. Il a également souligné que l'opérationnalisation du Centre d'arbitrage de l'OCI serait un point de référence encourageant pour les autres initiatives dans divers domaines de coopération. S.E. OKTAY a remercié toutes les parties prenantes qui ont contribué à ce processus.
.

59. S.E. OKTAY a souligné l'importance de l'indice islamique OIC-COMCEC 50 pour approfondir la coopération entre les bourses des États membres de l'OCI, en particulier l'émission du fonds d'actions de l'indice islamique OIC/COMCEC 50 sous l'indice en tant qu'instrument d'investissement concret. Dans ce contexte, S. E. OKTAY a invité toutes les parties prenantes à travailler ensemble afin que l'Indice puisse être largement utilisé comme outil

d'investissement sur les marchés boursiers des autres États membres dans la période à venir.

60. S.E. OKTAY a souligné que les microentreprises et les PME ont été fortement touchées par la pandémie de COVID-19. S. E. OKTAY a souligné que les PME sont dynamiques, flexibles et que leur rôle dans la création d'emplois, l'innovation, les retombées technologiques et le développement est crucial. Et les petites et moyennes entreprises constituent une part importante des entreprises, de la valeur ajoutée et de l'emploi, mais pendant la pandémie elles ont malheureusement dû faire face à diverses difficultés et défis. Dans ce cadre, S.E. OKTAY a souligné que la finance islamique est un instrument important pour les pays membres dans le soutien aux micro-entreprises et aux PME contre la pandémie de COVID-19.

61. S.E. Fuat OKTAY a conclu sa déclaration en exprimant ses remerciements à toutes les délégations des pays membres, au Bureau de coordination du COMCEC, au Secrétariat général de l'OCI, aux Institutions de l'Organisation de coopération islamique et aux autres organisations internationales pour leurs contributions actives et précieuses.

(Le texte de la déclaration de clôture de S.E. Fuat OKTAY est joint à l'annexe VI.)

62. Tous les documents soumis à la 37ème session du COMCEC seront disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

A N N E X E S

ANNEXE

1

Original: English

LIST OF PARTICIPANTS
COMCEC 37TH MINISTERIAL MEETING (24-25 November 2021)

A. MEMBER COUNTRIES OF THE OIC

PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

- H.E. KAMEL REZIG
  Minister, Ministry of Trade
- Mr. TAREK ALLOUNE
  Deputy General Manager, Ministry of Trade
- Mr. NAUREDDINE SAOUDI
  Protocol, Ministry of Trade
- Mr. AISSAM MANSOUR

REPUBLIC OF AZERBAIJAN

- H.E. NIYAZI SAFAROV
  Deputy Minister of Economy, Ministry of economy of the Republic of Azerbaijan
- Mr. ORKHAN MAMMADOV
  CHAIRMAN OF THE MANAGEMENT BOARD, The Small and Medium Busines s
  Development Agency under The Ministry of Economy of the Republic of Azerbaija n
- Ms. INARA MUSTAFAYEVA
  ACTING HEAD OF DEPARTMENT ON COOPERATION WITH INTERNATIO NAL
  ORGANIZATIONS, The Small and Medium Business Development Agency under The Ministry
  of Economy of the Republic of Azerbaijan

KINGDOM OF BAHRAIN

- Ms. MEEAD KHALED AL ANSARI
  Senror International Trad Organ. , Ministry of Industry and Commerce Tourism
- H.E. Amb. EBRAHIM YUSUF ALABDULLA
  Ambassodor, Embassıy for Bahrain in Ankara

PEOPLE'S REPUBLIC OF BANGLADESH

- H.E. TIPU MUNSHI
  Minister, Ministry of Commerce
- Mr. ABDUS SAMAD AL AZAD

Expert, Ministry of Commerce
- Mr. MOHAMMAD MONIRUL ISLAM
  Consul General, Bangladesh Consulate General in Istanbul
- Ms. MAHBUBA KHATOON MINU
  Deputy Secretary, Ministry of Commerce
- Mr. MD MASUD PARVEGE
  Vice Consul, Bangladesh Consulate General in Istanbul
- Mr. ALP ARSLAN MCKİNLEY
  Protocol Officer, Bangladesh Consulate General in Istanbul

BRUNEI DARUSSALAM
- H.E. Amb. MOHAMMAD SHAFIEE HAJI KASSIM
  Ambassador, Embassy of Brunei Darussalam in Ankara
- Mr. MUHAMMAD ADID HAJI BUSRAH
  Attache, Embassy of Brunei Darussalam in Ankara

BURKINA FASO
- H.E. Amb. BRAHIMA SERE
  Ambassador, Embassy of Burkina Faso in Ankara
- Mr. M. OUSMANE OMAR BARRY
  Economic Counsellor, Embassy of Burkina Faso in Ankara

REPUBLIC OF CAMEROON
- H.E. Amb. IYA TIDJANI
  Ambassador, Embassy of the Republic of Cameroon in Saudi Arabia

REPUBLIC OF CHAD
- H.E. Amb. ADOUN DANGAI NOKOUR GUET
  Ambassador, Embassy of Chad in Ankara
- Mr. MAHAMAT ABDOULAYE ABDRAMANE
  Assistan of Ambassador, Embassy of Chat in Ankara

REPUBLIC OF COTE D'IVOIRE
- Mr. FRANCIS BOLOU
  First Secretary, Cote D'ivoire Embassy Ankara

REPUBLIC OF DJIBOUTI
- H.E. MOHAMED WARSAMA DIRIEH
  Minister of Commerce and Tourism, Ministry of Commerce and Tourism
- H.E. Amb. ADEN HOUSSEIN ABDELLAHİ
  Ambassador of Djibouti, Djibouti Embassy in Ankara
- Mr. ALİ DAOUD ABDOU

General Secretary, Minister of Commerce and Tourism
- Mr. ALI YOUSSOUF
  Counsellor at the Embassy, Djibouti Embassy in Ankara

ARAB REPUBLIC OF EGYPT
- H.E. IBTISSAM RAKHA HASSAN
  Deputy Assistant Minister of Foreign Affairs for Regional Economic Communities, Egypt
  Ministry Of Foreign Affairs

REPUBLIC OF GAMBIA
- Ms. JULDEH CEESAY
  Deputy Permanent Secretary, Ministry of Finance and Economic Affairs
- H.E. Amb. SERING MODOU NJIE
  Ambassador, Gambia Embassy
- Mr. SULAYMAN GAYE
  Senior Planner, Ministry of Transport
- Mr. ASSAN JAMMEH
  Senior Planner, Ministry of Information and Communication Infrastructure

COOPERATIVE REPUBLIC OF GUYANA
- H.E. Amb. SAFRAAZ AHMAD SHAHOOD
  Ambassador of Guyana to Qatar, Guyana Embassy in Qatar

ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN
- Mr. MOHAMMAD MOEIN ESLAN
  Iran Consulate General, İstanbul, Consulate General

HASHEMITE KINGDOM OF JORDAN
- H.E. Amb. ISMAIL RIFAIE
  Ambassador of Jordan to the Turkish Republic, Embassy of Jordan in Ankara
- Mr. BISLAN JALOQUA
  Public Relations Officer, Embassy of the Hashemite Kingdom of Jordan
- Mr. CEMIL GUNDOGDU

THE STATE OF KUWAIT
- H.E. Amb. GHASSAN ALZAWAWI
- Mr. TALAL ALNAMASH
  Acting Undersecretary for Economic Affairs, Ministry of Finance
- Mr. SAAD ALRASHIDI
  Acting Director, Ministry of Finance

- Mr. ABDULLAH ALAJMI
  First Secretary, Ministry of Foreign Affairs

REPUBLIC OF LEBANON

- H.E. Amb. GHASSAN MOALLEM
  Ambassador, Embassy of Lebanon in Ankara
- Ms. ROLA NASRALLAH
  Head of Quality Department, Ministry of Economy and Trade

LIBYA

- H.E. MOHAMMED HAVEG
  Minister, Ministry of Economy
- H.E. Amb. FAISAL A B ABOHMAIRA
  Ambassador, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. NAGİB M A DAW
  Executive Assistant, Ministry of Trade
- Mr. SAIF A M ALBAY
  Counsellor, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. TAHER SALEM
- Ms. SHADAR ZENTANI
  Advisor to the Minister, Ministry of Trade
- Mr. NASER A Y KAAWAN
  First Secretary, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. TAREK A H ELFUGHI
  Second Secretary, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. ABDALLA ABUZED
  Deputy Chief of Mission, Ministry of Foreign Affairs

REPUBLIC OF MALDIVES

- H.E. AHMED ATHIF
  Deputy Minister, Ministry of Tourism
- Mr. IBRAHIM FARHAD
  Senior Policy Director, Ministry of Tourism

REPUBLIC OF MALI

- Mr. ALIOU DIONCOUNDA DEMBELE
  Second Counsellor, Ministry of Commerce
- Ms. DIARRAH ASSA SYLLA
  Counsellor Technical, Ministry of Industry and Commerce
- Mr. ALHASSANE DIALL

ISLAMIC REPUBLIC OF MAURITANIA

- H.E. Amb. SIDI AHMED EL BEKAYA HAMADI
  Ambassador, Embassy of Mauritania in Ankara

KINGDOM OF MOROCCO

- Mr. ABDELOUAHED RAHAL
  General Director, Ministry of Industry and Trade
- Mr. MEHDI ERRAMI
  Consul General, Consulate General of the Kingdom of Morocco in Istanbul
- Mr. YOUSSEF BENABDOUH
  Head of Department, Ministry of Industry and Trade

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA

- H.E. Amb. YAHAYA LAWAL
  Nigerian Ambassador to the OIC, Nigerian Embassy in Jeddah
- Mr. MURTALA JIMOH
  Assistant Director, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. MUKHTAR OLAIDE AMASA
  PRINCIPAL ADMIN OFFICER, FEDERAL MINISTERY OF FINANCE
- Mr. ZAYYAD ABUSALAM
  Assistant Director, Nigerian Embassy in Jeddah
- Mr. HASSANU MUHAMMAD DAN-AMU
  First Secretary, Nigerian Embassy in Jeddah

SULTANATE OF OMAN

- H.E. NASSER RASHID AL MAWALI
  Under Secretary, Ministry of Economy
- Mr. EMAD TALIB AL AJMI
  General Manager, Ministry of Economy
- Mr. SULTAN NASSER AL HATTALI
  International Relations Specialist, Ministry of Economy
- Mr. RABIA MUBARAK AL KHALILI
  Coordinator, Ministry of Economy

ISLAMIC REPUBLIC OF PAKISTAN

- Mr. BILAL KHAN PASHA
  Consul General, Consulate General of Pakistan in Istanbul
- Ms. IFRAH TARIQ
  First Secretary, Embassy of Pakistan in Ankara

THE STATE OF PALESTINE

- H.E. KHALED ZULAIR OSAILY

Minister, Ministry of National Economy
- H.E. Amb. FA'ED MUSTAFA
  Ambassador, Embassy of Palestine in Ankara
- Mr. SUHA ABDULRAHMAN AWADALLAH
  Chief staff, Ministry of National Economy
- Ms. ISRAA MARWAN MILHEM
  Head Division of International Organization, Ministry of National Economy
- Ms. RANA ABUSEBA
  First Secretary, Embassy of Palestine in Ankara

STATE OF QATAR
- H.E. MOHAMED BIN HAMAD AL-THANI
  Minister of Commerce and Industry, Ministry of Commerce and Industry
- Mr. HIND ALI AL-KHATER
  Undersecretary, Qatar Consulate General in Istanbul
- Mr. JASSIM MOHAMMED AL-ANSARI
  Director of Minister Office, Ministry of Commerce and Industry
- Mr. AHMAD AHAN AHAN
  International Cooperation Director, Ministry of Commerce and Industry
- Mr. SAEED MOHAMMED AL-BRAIDI
  Head of Regional and International Organizations, Ministry of Commerce and Indu stry
- Mr. HASAN ABDALLA AL-MUHANEDI
  Expert
- Mr. RASHID ABDULRAHMAN AL-ANSARI
  Minister office, Ministry of Commerce and Industry
- Mr. MOHAMMED JASSIM ABDULLA
  Public Relations And Communication, Ministry of Commerce and Industry

KINGDOM OF SAUDI ARABIA
- H.E. MAJED ABDULLAH ALKASABI
  Minster of Commerce Chairman of the Saudi General Authority of Foreign Trade, Ministry of
  Commerce
- Mr. HAMAD ABDULHAMEED ALAWFY
  Deputy Governor of International Organizations And Agreemnts Deputyship, Saudi General
  Authority of Foreign Trade
- Mr. ABDULAZIZ OMAR ALSAKRAN

  General Manager Of International Organizations Department, General Authority of

Foreign
Trade

- Ms. NADA MOHAMMED ALHATHLOL
  Manager Of Regional Organizations Department, Saudi General Authority of Forei gn Trade
- Mr. SULTAN ABDULLAH ALSUWAYID
  Media Specialist, Ministry of Commerce
- Mr. AHMAD ABDULLAH ALTHUMAIRI
  Commercial Attaché, Saudi General Authority of foreign Trade
- Mr. SULTAN ABDUMOHSEN ALREOUJI
  Secretary of Minister, Ministry of Commerce

REPUBLIC OF SENEGAL

- H.E. Amb. CHEIKH GUEYE
  Ambassador of Senegal in Turkey, Embassy of Senegal in Ankara
- Mr. CHEIKH DIALLO
  First Counsellor, Embassy of Senegal in Ankara

REPUBLIC OF SOMALIA

- H.E. KHALIF ABDI OMAR
  Minister of Commerce and Industry, Ministry of Commerce and Industry
- H.E. Amb. JAMA ABDULLAHI MOHAMED
  SOMALI AMBASSADOR TO TURKEY, EMBASSY OF SOMALIA IN ANKAR A
- Mr. BISHAR IBRAHIM ALI
  FIRST COUNSELOR, SOMALI EMBASSY IN TURKEY
- Ms. MARDIYA MOHAMED ABDI
  Commercial Attaché, Somali Embassy

REPUBLIC OF SUDAN

- H.E. ELFATIH ABDALLA YOUSIF ABRAHIM
  Deputy Minister, Ministry of Trade and Supply
- Mr. MUTASIM MAKAWI MUHAMMED ALI
  Director General of International Relations, Ministry of Trade and Supply

REPUBLIC OF TAJIKISTAN

- H.E. SHERALIZODA SHARAF
  Deputy Minister, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. YUSUF MAJIDI
  Deputy Minister, Ministry of Finance
- H.E. KHURSHED MIRZO

Deputy Minister, State Committee On Investment And State Property
- Mr. MERALI BODURSHOEV
  Deputy Head of Dİvision, State Committee On Investment And State Property
- Mr. PIRUMSHO VALIZODA
  Head of Division, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. MUROD SAIDZODA
  Consul General, Consulate General of Tajikistan in Istanbul

REPUBLIC OF TUNISIA
- Mr. HEDI MELEK
  Consul General, Consulate General of Tunisia
- Mr. ROCHDI LAGHLOUGH
  Deputy Head of Mission, Consulate General in Istanbul

REPUBLIC OF TURKEY
- H.E. FUAT OKTAY
  Vice President of the Republic of Turkey, Presidency of the Republic of Turkey
- H.E. İBRAHİM ŞENEL
  President of Strategy and Budget , Strategy and Budget Department
- H.E. MEHMET MUŞ
  Minister of Trade, Ministry of Trade
- Mr. ABDULLAH RIDVAN AĞAOĞLU
  Vice President of Strategy and Budget, Strategy and Budget Department
- H.E. Amb. MEHMET METİN EKER
  Ambassador of OIC Permanent Representative, Permanent Mission of Turkey to the OIC
- H.E. MUSTAFA TUZCU
  Deputy Minister, Ministry of Trade
- Mr. HÜSNÜ DİLEMRE
  General manager, Ministry of Trade
- Mr. CENK URAZ
  Deputy Director General, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. GÜZHAN GÜLAY
  Executive Vice President, BORSA İSTANBUL A.Ş.
- Mr. MUSTAFA BARIŞ ELMENER
  Head of Department, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. NURULLAH ASIM AKBULUT
  Commercial Specialist, Ministry of Trade
- Ms. AYSEGUL DEMIR
  Commercial Specialist, Ministry of Trade

- Ms. ELCIN EDIS
  Head of Department, Ministry of Trade
- Mr. YAVUZ EMİR BEYRİBEY
  Head of Dept., Presidency of the Republic of Turkey Digital Transformation Office

TURKMENISTAN

- H.E. MUHAMMETGELDI SERDAROV
  Minister of Finance and Economy of Turkmenistan, Ministry of Finance and Econo my of
  Turkmenistan
- H.E. AMANLYEV ISHANKULI
  Ambassador, Embassy of Turkmenistan in Ankara

REPUBLIC OF UGANDA

- H.E. Amb. STEPHEN MUBIRU
  Ambassador, Uganda Embassy in Ankara
- Mr. JOSEPH BARIGYE
  First Secretary, Uganda Embassy Of Ankara

STATE OF THE UNITED ARAB EMIRATES

- Mr. ABDULLA AHMED AL SALEH
  Undersecretary, Ministry of Economy
- Mr. AHMAD ABDULLA BIN SULAIMAN
  Head of the Organizations Department, Ministry of Economy
- Mr. NASER AHMED AL MARASHDA
  Diplomat, MOFAIC
- Mr. SAQER SAEED ABDULWAHID
  Vice Consul General, the UAE Consulate in İstanbul

REPUBLIC OF YEMEN

- H.E. MUHAMMAD AL ASHWAL
  Minister of Industry and Trade, Ministry of Industry and Trade
- H.E. Amb. MAHDI SALEH AL-ODAMI
  Ambassador, Embassy of The Republic of Yemen
- Mr. MUAAD AHMED AL-TOMI
  Minister Secretary, Ministry of Industry & Trade
- Mr. RAYDAN HUSSAIN KHULOB
  First Secretary, Ministry of Industry & Trade

B. OBSERVER COUNTRIES

RUSSIAN FEDERATION

- Mr. ANDREY BURAVOV
  Consul General, Consulate General of Russian Federation in İstanbul
- Mr. ANTON SKVORTSOV
  Deputy Consul General, Consulate General of Russian Federation in İstanbul

KINGDOM OF THAILAND

- Mr. POONSAK KHUNUDOM
  Minister Commercial Counsellor in Ankara, Ministry of Commerce

TRNC

- H.E. DURSUN OĞUZ
  Minister of Finance, Ministry of Finance
- H.E. SUNAT ATUN
  Minister, Ministry of Economy and Energy
- Mr. MEHMET ERCİLASUN
  Manager, Ministry of Finance
- Mr. KORALP ŞERİFOĞLU
  Educational Attaché, Consulate General of the TRNC in Istanbul
- Mr. ŞAHAP AŞIKOĞLU
  Counsellor, Ministry of Economy and Energy
- Mr. HASAN İŞLEK
  Executive Secretary, Ministry of Finance
- Ms. BİRSEN İKİZER KALFAOĞLU
  Consul, Consulate General of the TRNC in Istanbul
- Mr. MEHMET TUNCAN
  Vice Consul, Consulate General Of The TRNC in Istanbul

C.THE OIC GENERAL SECRETARIAT

INTERNATIONAL ISLAMIC TRADE FINANCE CORPORATION(ITFC)

- Dr. HARUN ÇELİK
  Regional Head, ITFC

OIC

- H.E. HISSAIN BRAHIM TAHA
  H.E. OIC General Secretary, OIC
- H.E. Dr. AHMAD SENGENDO
  Deputy of General Secretary, OIC Jeddah
- Mr. NAGHI JABBAROV

Director General of the Department of Economic Affairs, OIC Jeddah
- Mr. ALI HIMA
  Protocol Officer, OIC
- Mr. BILAL SASSO
  Chief of Protocol, OIC

D. THE OIC SUBSIDIARY ORGANS

ISLAMIC CENTER FOR DEVELOPMENT OF TRADE (ICDT)
- Ms. LATIFA ELBOUABDELLAOUI
  Director General, ICDT
- Mr. MAMAUDOU SALL
  Assistant Director General, ICDT

STATISTICAL, ECONOMIC, SOCIAL RESEARCH AND TRAINING CENTER FOR ISLAMIC COUNTRIES(SESRIC)
- H.E. NEBİL DABUR
  Director General of SESRIC, SESRIC
- Mr. FADI ABDULLAH FARASIN
  Assistant Director General, SESRIC

ISLAMIC CORPORATION FOR DEVELOPMENT OF THE PRIVATE SECTOR
- Mr. ALI CAMLIOĞLU
  Senior Investment Associate, ICD
- Mr. AYMAN SEJINY
  CEO, ICD

ISLAMIC ORGANIZATION FOR FOOD SECURITY (IOFS
- H.E. YERLAN BAIDAULET
  Director General, IOFS
- Mr. ABDULA MANAFI MUTUALO
  Senior Liaison Officer, IOFS

E. SPECIALIZED ORGANS OF THE OIC

ISLAMIC DEVELOPMENT BANK(IsDB)
- H.E. Dr. MUHAMMAD AL JASSER
  President, Islamic Development Bank Group
- Mr. ABDULGADER KHALED SHUKRI
  Principal Front Officer of the President, Islamic Development Bank Group
- Mr. AMER BUKVIC

The Acting Chief Product and Partnership Officer, IsDB

- Mr. HAMMAD ZAFAR HUNDAL
  Officer, Islamic Development Bank Group

F. AFFILIATED ORGANS OF THE OIC

ISLAMIC CHAMBER OF COMMERCE, INDUSTRY AND AGRICULTURE(ICCIA)

- Ms. AALIA JAFAR
  Director International Relations, ICCIA

ORGANIZATION OF THE ISLAMIC SHIPOWNERS ASSOCIATION(OISA)

- Dr. MOHAMMAD ZAFAR BHATTI
  Director of Finance, OISA

STANDARDS AND METROLOGY INSTITUTE FOR ISLAMIC COUNTRIES(SMIIC)

- Mr. İHSAN ÖVÜT
  Secretary General, SMIIC

G. OIC STANDING COMMITTEES

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME(UNDP)

- Mr. ABDURRAHMAN YAZICI
  Islamic Finance Portfolio Lead, UNDP

STANDING COMMITTEE FOR INFORMATION AND CULTURAL AFFAIRS (COMIAC)

- Mr. CHEIKHOU OUMAR SECK
  Director, COMIAC

ECONOMIC COOPERATION ORGANIZATION(ECO)

- Mr. HÜSEYİN BIÇAKLI
  Deputy Secretary General, ECO

THE ISLAMIC CORPORATION FOR THE INSURANCE OF INVESTMENT AND EXPORT CREDIT(ICIEC)

- Dr. OUSSAMA KAISSI
  CEO, ICIEC
- Ms. FATMA GAMZE SARIOĞLU
  Senior Manager, ICIEC

ISLAMIC SOLIDARITY FUND FOR DEVELOPMENT

- Mr. KHEMAIS EL GAZZAH

Senior Advisor, ISFD

I. OTHER INTERNATIONAL INSTITUTIONS

DEVELOPING EIGHT(D-8)

- Ms. RASHA HAMDY
  Director, D-8
- Mr. İLHAM ULUDAĞ
  Research Analyst, D-8

ECONOMIC COOPERATION ORGANIZATION TRADE AND DEVELOPMENT BANK (ECOBANK)

- Mr. YALCIN YÜKSEL
  President, ECO
- Mr. SHERYAR TAJ
  Vice-President, ECO

UNITED NATIONS ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION FOR WESTERN ASIA

- Mr. MOUNIR TABET
  Deputy Executive Secretary of the Economic and Social Commission, Western Asia (ESCWA)
- Mr. AL TAYEB AHMAD ALDAJANI
  Senior Expert, Western Asia (ESCWA)

O. COMCEC COORDINATION OFFICE

STANDING COMMITTEE FOR ECONOMIC AND COMMERCIAL COOPERATION (COMCEC)

- Mr. FATİH ÜNLÜ
  Director General, COMCEC
- Mr. SELÇUK KOÇ
  Head of Department, COMCEC
- Mr. MEHMET CELALETTİN AKTAŞ
  Head of Department, COMCEC
- Mr. MEHMET ASLAN
  Head of Department, COMCEC
- Mr. ERHAN SIRT
  Head of Department, COMCEC
- Mr. GÖKTEN DAMAR
  Expert, COMCEC Coordination Office
- Mr. CAN AYGÜL

Senior Expert, COMCEC

- Mr. GÜRKAN POLAT
  Expert, COMCEC
- Mr. HASAN YENİGÜL
  Program Coordinator, COMCEC
- Mr. MEHMET AKİF ALANBAY
  Expert, COMCEC
- Mr. MUSTAFA ADIL SAYAR
  Expert, COMCEC
- Mr. YUNUS KAYIŞ
  Expert, COMCEC
- Ms. AYTEN AKMAN KAÇAR
  Expert, COMCEC
- Ms. BİLGE ÖZBAY
  EXPERT, COMCEC
- Mr. NİHAT AKBALIK
  Expert, COMCEC

ANNEXE

2

Original : Anglais

RAPPORT DE
LA 39ème RÉUNION DU COMITÉ DE SESSION
(15 novembre 2021, réunion virtuelle)

- La 39ème réunion du Comité de session du COMCEC s'est tenue virtuellement le 15 novembre 2021.

- Cette réunion a été présidée par Mr. Fatih ÜNLÜ, Directeur Général du Bureau de Coordination du COMCEC. Outre le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), les institutions suivantes de l'OCI étaient présentes :

    - Le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les pays islamiques (SESRIC)
    - Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
    - Le Groupe de la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SIFC) et de la BID
    - Le Groupe de la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE) et de la BID
    - Le Groupe de la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (ICD) et de la BID
    - L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI)
    - Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA)

- La Réunion a approuvé les points suivants inscrits à l'ordre du jour, et qu'il fallait débattre :

    - Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC

        - Liste des activités des institutions de l'OCI conformes à la stratégie du COMCEC et aux Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC
        - Utilisation du Financement de Projets du COMCEC pour la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC

    - Les efforts des institutions de l'OCI dans la lutte contre la pandémie de COVID-19

    - Contributions possibles des institutions de l'OCI à la mise en œuvre des ODD au sein des États Membres de l'OCI

        - Préparation du Rapport Annuel sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD prioritaires au niveau de l'OCI

    - Activités des institutions de l'OCI répondant à la mise en œuvre des ODD
- La proposition sur le « Centre d'Intelligence des Affaires de l'OCI »
- Contributions possibles des institutions de l'OCI au profit du peuple palestinien / Al Quds Sharif ainsi que des Pays Membres de l'OCI et des pays observateurs géographiquement éloignés
- Questions Diverses

Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC

- Saluant les contributions des Institutions de l'OCI à la réalisation de la stratégie du COMCEC et des Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC, le Comité a passé en revue les activités achevées et prévues des institutions pertinentes de l'OCI servant directement à la mise en œuvre des Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC (activités du groupe A) et les activités servant aux objectifs de la stratégie du COMCEC (activités du groupe B) pour la période de décembre 2020 à décembre 2021 ainsi que pour la période de décembre 2021 à décembre 2022 en fonction des domaines de coopération, à savoir le commerce, le transport et les communications, le tourisme, l'agriculture, la réduction de la pauvreté et la coopération financière.

- Le Comité a été informé par le BCC que, pour ce qui est des activités du Groupe A, la majorité des activités/programmes ont été mis en œuvre dans le domaine du commerce au cours de cette année. Dans le cadre du Groupe A, les institutions reconnues ont organisé principalement des activités de formation et d'assistance technique.

- D'autre part, le Comité a été informé par le BCC que dans le cadre des activités du groupe B, une grande majorité des activités ont été mises en œuvre dans les domaines de la coopération commerciale et de la lutte contre la pauvreté.

- Le Comité a salué les efforts des institutions concernées pour leurs activités spécifiquement conçues dans six domaines de coopération visant à mettre en œuvre les Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC ainsi qu'à atteindre les objectifs de la Stratégie du COMCEC. Le Comité a prié les institutions concernées d'intensifier leurs efforts à cette fin.

- Le Comité s'est félicité du nombre croissant d'activités menées par les institutions de l'OCI pour la réalisation de la stratégie du COMCEC, en particulier par le biais d'installations de vidéoconférence, et a demandé aux institutions de l'OCI de

continuer à organiser des programmes de formation virtuels dans la mesure du possible pour les pays membres.

• Par ailleurs, le BCC a informé le Comité des développements actuels en ce qui concerne les projets soutenus par le Bureau de Coordination du COMCEC dans le cadre du financement des projets du COMCEC. Le BCC a informé les participants que pendant les six années de mise en œuvre, 83 projets ont été mis en œuvre avec succès par 24 pays membres et 3 institutions de l'OCI. 53 Pays Membres ont bénéficié de ces projets en tant que partenaires. De plus, en 2021, 25 projets sont mis en œuvre dans le cadre du Financement de projets du COMCEC.

En outre, dans le cadre des 9ème Appel à propositions de projets dans le cadre du FPC, le nombre de propositions de projets présélectionnées des institutions de l'OCI a augmenté. À cet égard, le Comité a salué l'intérêt remarquable manifesté par les Pays membres et les Institutions de l'OCI pour bénéficier de ce mécanisme.

• Soulignant l'importance du système de suivi en ligne (http://activities.comcec.org pour simplifier et normaliser le processus de rapport, le Comité a félicité les institutions de l'OCI d'avoir utilisé le système pour rendre compte de leurs activités pertinentes. Le Comité a demandé aux Institutions de l'OCI de continuer à rendre compte de leurs activités via ladite plate-forme.

• Le Comité s'est félicité que, conformément à la décision de la précédente réunion du Comité de session, une session consultative spéciale sur la mise en œuvre effective des Recommandations de politique (RP) du COMCEC se soit tenue virtuellement le 28 septembre 2021, avec la participation des institutions concernées de l'OCI. Le Comité a accueilli favorablement les décisions suivantes de la réunion consultative susmentionnée :

- Dans le cadre du mécanisme de financement du COMCEC, les institutions concernées de l'OCI devraient être en mesure de mettre en œuvre deux projets au lieu d'un seul chaque année dans le cadre de chaque domaine de coopération de la stratégie,
- Le Bureau de coordination du COMCEC (BCC), en collaboration avec certaines institutions de l'OCI, formulera un nouveau programme de renforcement des capacités sur mesure pour les pays membres,
- Le BCC ouvrira une fenêtre spéciale sur le Système de Suivi de la politique du COMCEC (SSP) pour les institutions pertinentes de l'OCI afin de leur permettre d'insérer des progrès dans leurs efforts vers la mise en œuvre des RP du COMCEC,
- Pour la mise en œuvre efficace des RP du COMCEC, les institutions pertinentes de l'OCI envisageront de mener des événements et des activités en marge des réunions de haut niveau de l'OCI et du COMCEC.

Les efforts des institutions de l'OCI dans la lutte contre la pandémie de COVID-19

- Le Comité a été informé par les institutions de l'OCI sur leurs activités et programmes de financement visant à aider les pays membres dans leurs efforts destinés à atténuer les effets néfastes de la pandémie de COVID-19. À cet égard, le BCC a informé le Comité que 9 projets des Pays Membres sont mis en œuvre dans le cadre du Programme du COMCEC COVID Response (CCR) en 2021. De plus, le 2ème appel à propositions de projets dans le cadre du CCR a également débuté en octobre 2021.

- En ce qui concerne la proposition faite au cours de la précédente réunion du Comité de session sur la publication des activités menées et des facilités de financement offertes par les institutions pertinentes de l'OCI sous forme de brochure électronique/publiée concise pour compenser les impacts négatifs de la pandémie du COVID-19 dans les pays membres, notant que le BCC a déjà entamé des consultations avec le Secrétariat général de l'OCI sur la question, le Comité a demandé au BCC de poursuivre ses consultations avec le Secrétariat général de l'OCI sur la possibilité de produire et de publier la brochure susmentionnée.

Contributions Possibles des Institutions de l'OCI à la Mise en Œuvre des ODD au sein des États Membres de l'OCI

- Le Comité a été informé par le SESRIC concernant le rapport annuel à soumettre à la 37ème Session Ministérielle du COMCEC sur les progrès au niveau de l'OCI pour la réalisation des ODD prioritaires comme décidé par les Etats Membres.

- Le BCC a informé le Comité de la « Liste des activités des Institutions de l'OCI liées aux ODD pour la période de 2021 et 2022 » compilée qui sera soumise à la 37ème Session du COMCEC.

- Prenant note de la consultation entre le BCC et le SESRIC sur la mise en place de la plate-forme en ligne pour un meilleur suivi des activités liées aux ODD des institutions de l'OCI, le Comité a demandé au BCC, en collaboration avec le SESRIC, de finaliser les préparatifs techniques et de lancer cette plate-forme en ligne avant la prochaine réunion du Comité de session.

- Rappelant la décision pertinente de la précédente réunion du comité de session sur la publication des activités liées aux ODD des institutions concernées de l'OCI dans une brochure/dépliant unique et concise, notant que le BCC a déjà entamé des consultations avec le Secrétariat général de l'OCI à cet égard, le comité a demandé au

BCC, en tant que président du comité de session, de poursuivre ses consultations avec le Secrétariat général de l'OCI sur la possibilité de produire une telle brochure.

La proposition sur le « Centre d'Intelligence des Affaires »

• Le Comité a été informé par la SIACE (Groupe de la BID) sur la proposition préparée par la CIIE, le SESRIC et le CIDC pour organiser des activités de renforcement des capacités pour les bénéficiaires potentiels du programme d'intelligence des affaires de l'OCI dans les domaines couverts par l'activité principale du programme et demande à la SIACE, au SESRIC et au CIDC de mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités le plus tôt possible. Dans la même optique, le Comité a pris note du progrès fait vers le lancement de l'initiative du « Programme d'Intelligence d'Affaires de l'OCI », particulièrement le plan de mise en œuvre complet, et le Comité a demandé à la SIACE, en coopération avec le SESRIC, de finaliser les préparations techniques pour l'opérationnalisation du programme le plus tôt possible.

Contributions Possibles des Institutions de l'OCI au Profit du Peuple Palestinien / Al-Quds Al Sharif ainsi que des Pays Membres de l'OCI et des Pays Observateurs géographiquement éloignés

• Le Comité a été informé par les institutions de l'OCI de leurs activités, projets et programmes existants et nouvellement lancés au profit du peuple palestinien et d'Al-Quds Sharif et des pays membres de l'OCI géographiquement éloignés tels que la Guyane et le Suriname et les pays observateurs. Le Comité a apprécié les efforts des institutions de l'OCI et leur a demandé de poursuivre leurs efforts, y compris les activités, projets et programmes conjoints possibles.

• Ensuite, le BCC a informé le Comité que dans le cadre du programme Al-Quds du COMCEC, qui a été initié en coopération avec le ministère de l'économie nationale de Palestine, 2 projets ont été achevés avec succès en 2020 et 6 projets sont en cours de mise en œuvre en 2021.

Questions Diverses

• La Réunion du Comité s'est terminée par un vote de remerciement.

ANNEXE

3

DISCOURS INAUGURAL DE S.E. RECEP TAYYIP ERDOĞAN, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE ET PRÉSIDENT DU COMCEC, À LA SESSION D'OUVERTURE
(24 novembre, 2021)

Chers ministres,

M. le secrétaire général,

Chers frères et sœurs,

Esselamu aleykum ve rahmetullahi ve berekatuhu. (« Que la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous »). Alors que le Comité permanent de coopération économique et commerciale de l'Organisation de la coopération islamique ouvre la 37ème session ministérielle du COMCEC, je vous salue tous avec mes sentiments les plus sincères, mon affection et mon respect.

Je suis très heureux de vous accueillir à nouveau dans notre belle Istanbul. Je prie mon Seigneur que notre rencontre soit bénéfique pour nos pays et le monde islamique. Je félicite une fois de plus notre nouveau Secrétaire général, M. Hussein Ibrahim Taha, qui a pris ses fonctions la semaine dernière, et je lui souhaite beaucoup de succès.

En tant que Secrétaire général, nous sommes également heureux qu'il ait effectué sa première visite officielle en Turquie à l'occasion du COMCEC. Nous continuerons à lui apporter tout notre soutien. En tant qu'humanité, nous avons ressenti très profondément les effets de l'épidémie de coronavirus dans tous les aspects de notre vie. Par exemple, les déséquilibres entre l'offre et la demande qui se produisent à l'échelle mondiale ont entraîné une forte augmentation des prix des matières premières. L'indice des prix des denrées alimentaires de l'Organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture a augmenté de 31,5 % en glissement annuel en octobre pour atteindre son plus haut niveau depuis 2011. L'indice général des matières premières du Fonds monétaire international a également augmenté de 74% en octobre,

les prix de l'énergie de 176% et les prix des matières premières hors énergie de 20,5%. Ce cours extraordinaire observé dans les prix mondiaux des matières premières a également déclenché des taux d'inflation dans le monde entier.

Le gaspillage des ressources naturelles met en péril la production alimentaire et la sécurité alimentaire. Dans une telle conjoncture, nous avons accueilli la 8ème Conférence ministérielle sur la sécurité alimentaire et le développement agricole de notre Organisation. Lors de la conférence, nous avons discuté de questions importantes telles que le renforcement du secteur agricole, la promotion du développement rural, la prévention du gaspillage alimentaire, la gestion efficace des ressources en eau et le plan d'action stratégique pour les produits agricoles de l'Organisation de la Coopération islamique et de la réserve de sécurité alimentaire

Nous devons également créer des solutions permanentes face à des problèmes tels que la pauvreté, les migrations forcées, le terrorisme et le changement climatique qui menacent notre avenir. Nous devons évaluer au mieux les plateformes de coopération dont nous disposons dans ce sens et élaborer des politiques et des programmes communs. Le projet commercial le plus important à l'ordre du jour du COMCEC est le système de préférences commerciales. Lors de la réunion du Comité des négociations commerciales en juin, la date de mise en œuvre du système a été fixée au 1er juillet 2022. Je pense que nous n'augmenterons pas le commerce intra-organisationnel à des niveaux beaucoup plus élevés avec la participation d'États qui ne sont pas encore parties au système. Notre objectif devrait être d'augmenter la part de notre commerce mutuel dans notre commerce total à 25%.

Je me félicite également du lancement du Centre d'arbitrage, que nous avons proposé pour le règlement des différends internationaux en matière de commerce et d'investissement. Je pense qu'avec une forte appropriation, le Centre d'arbitrage deviendra bientôt une institution privilégiée.

Les études de développement de produits qui feront l'objet de commerces dans le cadre de l'indice islamique 50, un autre projet important du COMCEC, portent

également leurs fruits. L'un des exemples en est la création d'un fonds d'actions à indice islamique 50 par le portefeuille Ziraat en tant qu'outil d'investissement concret.

Chers frères et sœurs,

La question du rôle de la finance islamique dans le soutien des micro, petites et moyennes entreprises contre la COVID-19 sera discutée lors de la session ministérielle d'échange de vue de cette année. J'attache une grande importance au fait que nos experts poursuivent leurs activités de partage d'informations, de transfert d'expériences et d'élaboration de politiques sur la base des connaissances lors des réunions organisées sur des questions techniques dans le cadre des groupes de travail.

La mise en œuvre des recommandations politiques concrètes élaborées par les groupes de travail est également extrêmement importante. Nous avons encore augmenté notre soutien financier à nos membres et aux organisations de l'Organisation de la Coopération islamique à travers le programme de Al-Quds du COMCEC et le programme du COMCEC Covid Response (programme d'intervention Covid). Avec les nouveaux programmes que nous avons lancés, il a été décidé de soutenir 42 projets de 20 États membres cette année, notamment dans le cadre du COMCEC. J'attache de l'importance à l'éducation de nos jeunes dans le domaine de la bonne gestion de la géographie islamique et à leur fournir les compétences nécessaires.

Chers participants,

Les pays islamiques ne luttent pas seulement contre les problèmes déclenchés par la pandémie, ils luttent aussi du terrorisme à la pauvreté, des conflits internes aux migrations, en tant que membres de l'Organisation de la Coopération Islamique, d'une part, tout en renforçant notre coopération économique, d'autre part il nous faut apporter un soutien politique, humanitaire, financier et juridique dont ont besoin nos pays frères.

C'est notre souhait commun d'instaurer une paix et une stabilité durables en Afghanistan. Il est de notre devoir fraternel envers le peuple afghan, de soutenir l'Afghanistan, qui est en proie à des conflits, au terrorisme et à l'occupation depuis 40

ans. La poursuite de l'aide humanitaire à l'Afghanistan, qui fait face à une grave crise avec des conditions hivernales, devrait être notre priorité en cette période. Je pense qu'en tant que pays islamiques, nous devrions être au premier rang de ces efforts

Je voudrais affirmer de nouveau que nous sommes déterminés à défendre pleinement notre cause palestinienne, qui est l'objectif fondateur de l'Organisation de la Coopération islamique. En tant qu'États membres de l'Organisation de la Coopération islamique, nous devons éviter toute action qui affaiblirait la cause palestinienne. Nous devons mettre un terme aux politiques de colonisation illégale, de destruction, de déplacement forcé, de confiscation et d'évacuation d'Israël à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. Nous devons travailler de toutes nos forces pour préserver le statut et le caractère sacré d'Al-Quds, la capitale de la Palestine. Ce qui compte, c'est l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables sur la base d'une solution à deux États et de paramètres internationaux établis.

Ces dernières années, il y a eu une augmentation alarmante de la rhétorique et des actions racistes islamiques et xénophobes. Les musulmans sont victimes d'actes racistes, discriminatoires, islamiques et xénophobes dans de nombreux pays, en particulier en Europe. Les soi-disant mesures restreignant les libertés et les droits fondamentaux de la communauté musulmane sont alarmantes. La Turquie met tout en œuvre pour utiliser plus efficacement les plates-formes internationales, renforcer les mécanismes internationaux et prendre des mesures concrètes conjointes pour lutter contre ces problèmes. En tant qu'organisation, nous devons également agir dans l'unité dans ce domaine et accroître notre coopération.

La crise humanitaire à laquelle sont confrontés les musulmans rohingyas continue de s'aggraver. Il est impossible de parvenir à une solution et à la paix en Arakan tant que le retour sûr, volontaire et digne des Rohingyas au Myanmar n'aura pas lieu. Nous espérons que la crise politique actuelle ne perturbera pas le processus menant à une solution.

La communauté internationale n'a pas non plus été en mesure d'arrêter les atrocités en Syrie. Il est nécessaire de trouver une solution permanente qui protégera l'intégrité

territoriale de la Syrie et assurera un retour dans le pays en toute sécurité. Notre lutte contre les organisations terroristes telles que DAECH et le PKK, YPG, qui constituent une menace pour l'intégrité territoriale de la Syrie et notre sécurité nationale, se poursuivra avec détermination.

Grâce à notre soutien en défendant la légitimité en Libye, l'équilibre a été atteint sur le terrain, il a été possible de faire avancer le processus politique et un gouvernement d'unité nationale représentant l'ensemble du pays a été établi. Nous continuons de soutenir fermement les efforts de nos frères et sœurs libyens pour instaurer une stabilité, une paix et une prospérité durables.

Nous surveillons également la situation des Turcs Ouïghours et des autres minorités musulmanes dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang en Chine avec une grande sensibilité. J'aimerais profiter de l'occasion pour réitérer notre attente que notre organisation fera preuve de sensibilité à cet égard conformément à ses objectifs fondateurs.

Pendant que je mets fin à mes paroles avec ces pensées, je souhaite que les consultations et les décisions que nous prendrons lors de la 37ème Réunion du COMCEC soient bénéfiques.

Portez-vous bien.

ANNEXE

4

Original: Arabic

DE SON EXCELLENCE

DR. HISSEIN BRAHIM TAHA

SECRETAIRE GENERAL

DE L'ORGANISATION DE LA COOPERATION ISLAMIQUE (OCI)

A LA 37ème SESSION

DU COMITE PERMANENT DE L'OCI POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE (COMCEC)

ISTANBUL, REPUBLIQUE DE TURQUIE

24-25 NOVEMBRE 2021

Excellence M. Recep Tayyip Erdogan, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC,

Honorables Ministres et distingués Chefs de délégation,

Mesdames et Messieurs,

Assalamou alaikomwarahmatoullahi wabarakatouhou

C'est pour moi un réel plaisir et un privilège de m'adresser à cette 37ème Session du Comité permanent de l'OCI pour la Coopération économique et Commerciale (COMCEC). Je voudrais, de prime abord, exprimer ma sincère gratitude à Son Excellence le Président Recep Tayyip Erdogan, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, pour son soutien indéfectible aux activités et programmes de l'OCI, tout particulièrement dans le domaine économique. Qu'il me soit permis, également, d'adresser mes remerciements au Gouvernement et au peuple de la République de Turquie pour les excellentes dispositions prises à l'effet d'assurer le succès de notre présente réunion.

Deux années se sont déjà écoulées et nous continuons d'être confrontés à de graves défis pour surmonter la crise socio-économique et humanitaire générée par la pandémie de la COVID-19. La pandémie a eu et continuera d'avoir des effets néfastes sur les économies de nos États membres, y compris les transactions de biens et services, le tourisme, le transfert de technologie et le financement de projets, l'assistance technique, les investissements directs étrangers, les banques internationales et les taux de change. Dans le cadre d'une riposte à la pandémie, les États membres de l'OCI ont pris des mesures vigoureuses à l'effet d'enrayer la propagation de la pandémie et d'assurer le bon fonctionnement du système sanitaire, en particulier la vaccination de la population et le soutien à l'entrepreneuriat et aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME), quoique de sérieux défis restent à relever pour atteindre les objectifs escomptés.

Aussi, la pandémie de la COVID 19 a-t-elle perturbé les systèmes alimentaires et plongé plusieurs millions de personnes dans le dénuement, la famine et/ou la malnutrition. Dans ce contexte, un soutien accru aux agriculteurs et à la population dans les zones rurales est non seulement essentiel pour la sécurité alimentaire et la promotion des produits agricoles orientés vers l'exportation, mais aussi indispensable pour la réduction des migrations rurales et urbaines non viables dans les Etats membres de l'OCI. À cet égard, la Huitième Conférence ministérielle de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole (MCFSAD), qui s'est tenue à Istanbul, en République de Turquie, du 25 au 27 octobre 2021, a approuvé une série de résolutions et programmes sur le développement du secteur agricole dans nos États membres, y compris les Programmes d'action de l'OCI pour le développement de produits agricoles stratégiques, tels que le riz, le blé et le manioc.

Dans le même ordre d'idées, la 11ème Conférence islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) et la 5ème Conférence islamique des Ministres du Travail (CIMT), qui seront organisées en 2022, respectivement en Azerbaïdjan et aux Emirats arabes unis, offriront aux Etats membres des opportunités idoines pour faire le point sur la situation de ces deux secteurs et concevoir une stratégie conjointe permettant de

relever les défis qui se posent et d'endiguer l'impact négatif de la pandémie de la COVID-19 sur les secteurs du tourisme et de l'emploi.

Excellence, M. le Président,
Excellences,
Mesdames et messieurs,

Comme nous essayons tous de vivre selon les nouvelles normes et réalités, le Secrétariat général de l'OCI et ses institutions compétentes continueront d'œuvrer de concert avec ses États membres en vue de concevoir une riposte collective pour faciliter la relance socio-économique dans nos pays, tout en tenant compte des autres facteurs favorables. Je me dois donc d'exprimer ma profonde reconnaissance aux États membres et aux institutions compétentes de l'OCI, qui ont continué à collaborer avec le Secrétariat général pour l'exécution des divers projets inscrits à l'ordre du jour de l'OCI dans le domaine socio-économique.

En consécration de l'esprit de coopération et de solidarité intra-OCI, pendant la pandémie du Coronavirus et l'ère post-pandémique, une aide au développement de la part des États membres de l'OCI les plus nantis aux autres membres les plus démunis s'impose de toute urgence pour accélérer leur relance économique et leur rythme de croissance. À cet égard, la convocation du Forum de l'OCI sur l'investissement en Afrique en 2022 sera l'occasion de mettre en évidence les énormes potentialités d'investissement de l'Afrique et de polariser les investissements vers les pays membres africains de l'OCI. Je me contenterai d'ajouter que l'Afrique offre de vastes opportunités d'investissement que les États membres de l'OCI et les secteurs privés devraient, à notre sens, exploiter au mieux dans un esprit de coopération intra-OCI gagnant-gagnant. Dotée de ressources naturelles considérables, de vastes terres arables et d'une démographie sans cesse, l'Afrique promet d'être le prochain fournisseur mondial de biens et de services sur la base d'une péréquation équilibrée en matière de développement socio-économique. À cet égard, je voudrais exhorter les membres du Groupe africain de l'OCI qui souhaiteraient accueillir le Forum de l'OCI sur l'investissement en 2022, à soumettre leurs candidatures.

Avant de conclure, je ne saurai omettre de remercier tous nos Etats membres qui n'ont cessé de soutenir les activités de l'OCI, en contribuant notamment à ses divers projets, en accueillant ses événements et en signant et en ratifiant les accords économiques de l'Organisation. Autant je suis persuadé que les partenariats, que nous œuvrons à consolider dans les domaines socio-économiques pertinents, seront d'un apport inestimable pour nos Etats membres, durant et après la pandémie, autant nous continuerons à appuyer les efforts internationaux en faveur d'un développement durable stable et d'un monde plus prospère.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite la pleine réussite dans vos travaux et des délibérations fructueuses.

Wassalamou alaykoum wa rahmatoullahi wa barakatouhou

ANNEXE

5

Original: English

Discours de SE Dr. Muhammad Sulaiman Al Jasser
Président du Groupe de la BID
À LA 37ème Session ministérielle du COMCEC
CÉRÉmonie d'Ouverture
(24-25 novembre 2021)

Votre Excellence Fuat Oktay Vice-Président de la République de Turquie

Vos Excellences, les ministres,

Votre Excellence, l'Ambassadeur Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI)

Distingués Délégués
Mesdames et Messieurs

السّـلام عليكـم ورحمـة الله وبركـاته

Je voudrais tout d'abord exprimer ma sincère gratitude à S.E. le Président Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Turquie et Président du Comité du COMCEC, pour les efforts qu'il a déployés pour convoquer cette réunion et pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé à notre arrivée dans ce grand pays en ces temps difficiles.

C'est avec un immense plaisir que je participe pour la première fois au COMCEC en tant que Président du Groupe de la Banque islamique de développement. À cette occasion, je tiens à remercier le gouvernement de mon pays, le Royaume d'Arabie saoudite, de m'avoir nommé à ce poste. Je remercie également tous les pays membres d'avoir approuvé la nomination et de m'avoir élu président de cette prestigieuse institution.

M. le Vice-Président,

Excellences,
Distingués Invités,

2020 et 2021 ont été des années exceptionnelles. Elles ont posé des défis sans précédent à l'économie mondiale. La pandémie de la COVID-19 a considérablement modifié le paysage mondial du développement. Les confinements ont exacerbé les incertitudes socio-économiques et plongé l'économie mondiale dans la récession.

En 2020, l'économie mondiale s'est contractée de 3,3 %, la baisse moyenne dans nos 57 États membres atteignant 1,7 %. En outre, l'Organisation internationale du travail estime que 8,8 % des heures de travail mondiales ont été perdues, ce qui équivaut à 255 millions d'emplois à temps plein dans le monde.

En conséquence, les gouvernements se sont empressés d'allouer des milliers de milliards de dollars dans le cadre de plans de relance substantiels pour aider les personnes dans le besoin et soutenir les entreprises, en particulier les PME. Mais, malheureusement, beaucoup de nos pays membres ne disposaient pas de ressources suffisantes, faisant ainsi face à un parcours de redressement plus ardu.

Le déploiement rapide des programmes de vaccination promet une reprise optimiste, à condition que les variantes du virus soient maîtrisées. Néanmoins, l'accès et la distribution inéquitables des vaccins pourraient compromettre une reprise robuste et inclusive dans de nombreux pays en développement, y compris nos membres.

M. le Vice-Président,
Excellences,
Distingués Invités,

Conscient de ces défis, le Groupe de la BID a mis en œuvre son Programme de préparation et de réponse stratégique (SPRP). Avec un engagement de 4,6 milliards de dollars américains, le programme a été conçu pour aider les pays membres à contenir, atténuer et se remettre de l'impact de la COVID-19 grâce à une approche tripolaire (Répondre, Restaurer, Redémarrer) à court, moyen et long terme. De plus, il tient compte des priorités allant au-delà de la réponse immédiate et d'urgence aux secteurs de la santé et de l'alimentation.

Sans aucun doute, la pandémie de COVID-19 a révélé de profondes fissures dans le système mondial et a déclenché une refonte des priorités de développement. Nous pouvons tirer cinq leçons de cette pandémie:

- Première, la pandémie a montré que les économies dotées d'une infrastructure sociale fragile et d'une faible base de capital humain ont moins de chances de contenir les crises sanitaires.

- Deuxième, les économies fortement dépendantes des ressources extérieures et disposant d'amortisseurs budgétaires limités étaient plus exposées aux crises macroéconomiques. En conséquence, leur résilience et leur trajectoire de reprise restent fragiles et liées aux performances des économies avancées.

- Troisième, il est crucial d'adopter des réformes appropriées pour stimuler les investissements nationaux et attirer les investissements étrangers à forte valeur ajoutée.

- Quatrième, la pandémie a mis en évidence l'importance de la transformation numérique dans la construction de systèmes adaptatifs, réactifs et résilients.

- Enfin, la coopération et l'intégration régionales sont devenues un élément inévitable du nouveau programme de développement.

Par conséquent, nos priorités au cours des prochaines années doivent se concentrer sur les infrastructures et le développement humain durable pour assurer le bien-être et la résilience.

Dans ce contexte et sur la base des discussions de la Table ronde des gouverneurs de la BID, je définis un réalignement stratégique de la Banque en vue de (i) la relance après la pandémie; (ii) la lutte contre la pauvreté et le renforcement de leur résilience, et (iii) la contribution à un programme de croissance économique verte.

En outre, nous devons combler les deux lacunes importantes: la fracture numérique et la fracture vaccinale tout en renforçant l'accès à la santé et à l'éducation et en rétablissant la dignité et les opportunités.

Le développement du capital humain devrait être privilégié. Le renforcement de la résilience et la lutte contre l'extrême pauvreté ne peuvent être abordés sans un capital humain adéquat. Des investissements substantiels dans une éducation de qualité et des services de santé universels permettront de débloquer les contraintes critiques qui entravent la croissance et compromettent la réalisation des ODD.

Malgré les années difficiles, je suis heureux d'annoncer que les trois principales agences de notation internationales, Standard and Poor's, Moody's et Fitch, ont réaffirmé la note « AAA » de la BID avec une perspective stable.

Je suis également heureux d'annoncer que la Banque a réussi à obtenir des émissions publiques et privées de Sukuk. Le maintien de la cote de crédit la plus élevée possible depuis plus d'une décennie témoigne clairement du soutien des actionnaires et de la gestion financière prudente de la Banque. De cette tribune, j'appelle les États membres qui n'ont pas annoncé leur souscription à la sixième augmentation du capital de la BID à le faire pour soutenir la mission de la Banque et maintenir sa notation significative.

M. le Vice-Président,
Distingués Invités,

La plupart des PME sont maintenant confrontées à des défis importants en raison de la pandémie. Un autre sujet de préoccupation concerne les contraintes de liquidité, de nombreuses PME rencontrant des difficultés pour obtenir un soutien financier. La pandémie a eu des répercussions considérables sur l'ensemble du système bancaire. Les banques islamiques n'ont pas fait exception.

Dans le cadre de ses efforts de redressement, le Groupe de la BID continue de soutenir les PME à travers ses différents programmes, par exemple:

Dans le cadre de l'Initiative d'intervention d'urgence COVID-19 de la SIACE-FSID (ICERI), des transactions commerciales d'une valeur d'environ 300 millions de dollars ont été fournies dans le secteur alimentaire et d'autres produits de base essentiels, sur la base d'un million de dollars de subventions utilisées seulement, reflétant un effet de levier plus de 200 fois supérieur.

En ce qui concerne les progrès de l'initiative du centre d'informatique décisionnelle de l'OCI et la mise en œuvre des résolutions n° 69 et 70 adoptées lors de la 36ème session du COMCEC tenue en novembre 2020, un rapport complet sur le plan de mise en œuvre a été préparé et soumis à l'examen de cette session. De plus, un rapport d'étape sur l'état actuel de l'initiative est également prêt.

Ceci s'ajoute à une proposition sur le Programme de Renforcement de Capacité pour les utilisateurs potentiels de l'OBIC, préparé par SIACE, SESRIC, et le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (ICDT) en réponse à une demande formulée par la 37ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC tenue en juin 2021.

Environ 93 % des 561 millions de dollars de projets approuvés par ICD au cours de l'année ont directement bénéficié aux PME des pays membres.

La Société Internationale Islamique de Financement du Commerce a apporté un soutien d'une valeur de 604,7 millions de dollars américains aux pays membres dans le cadre du Programme de préparation et de réponse stratégiques au COVID-19 du Groupe de la BID. 266,4 millions de dollars de ce soutien ont été alloués aux petites et moyennes entreprises. En outre, la SIFC a également engagé un financement supplémentaire de 750 millions de dollars au profit des États membres dans le cadre de la phase de relance.

En plus de ses efforts dans le financement du commerce, la SIFC souhaite fournir des solutions intégrées qui combinent le financement du commerce et le développement pour améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises de nos pays membres en concevant et en mettant en œuvre des programmes aux dimensions régionales et internationales.

Parmi ces programmes figure le Programme des Ponts du Commerce Arabo-Africains, lancé en 2017 pour contribuer à intensifier les échanges commerciaux entre les États africains et arabes.

En outre, le 27 octobre, la SIFC a lancé la deuxième phase de l'Initiative d'aide au commerce des États arabes (AfTIAS) dans le sens de la décision du Quatrième Sommet économique arabe (Beyrouth 2019).

A cette occasion, nous invitons nos pays membres à rejoindre et bénéficier de ces deux programmes.

M. le Vice-Président,
Excellences,
Distingués Invités,

Nous continuerons de collaborer avec le COMCEC et d'autres institutions de l'OCI pour renforcer ces efforts afin de soutenir une reprise rapide et robuste dans les PM (Pays Membres) par des transformations économiques inclusives, résilientes et équilibrées de nos modèles socio-économiques actuels.

Au cours des prochains mois, nous déploierons des efforts pour coordonner « la manière dont nous pouvons collectivement ouvrir la voie à un avenir de croissance

durable pendant la période post-COVID 19 », en particulier à la lumière du nouvel exercice de réalignement stratégique que la Banque entreprend actuellement.

En conclusion, je voudrais adresser mes sincères remerciements à tous les États membres pour leur soutien et leur engagement continus. Je remercie également le Secrétariat du COMCEC pour sa coopération continue, en particulier en ces temps difficiles

J'attends avec impatience les recommandations et propositions pratiques qui favoriseront et renforceront la coopération entre nos États membres. J'assure les honorables membres du COMCEC du soutien du Groupe de la BID.

Merci, Monsieur le Vice-Président

ANNEXE

6

Original: English

DISCOURS DE CLÔTURE DE LA 37ème RÉUNION DU COMCEC (25 novembre 2021)

BİSMİLLAHİRRAHMANİRRAHİM. (« Au nom d'Allah le clément le très miséricordieux »)

Chers Ministres,

Chers participants,

Je vous salue tous avec le salut d'Allah, la plus belle des salutations.

ESSELAMU ALEYKÜM VE RAHMETULLAHİ VE BEREKATUH. (« Que la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous »)

Nous avons achevé avec succès la 37ème Session ministérielle du COMCEC après des négociations fructueuses.

Grâce au consensus auquel nous sommes parvenus, nous avons franchi des étapes importantes dans notre coopération.

A compter du 1er juillet 2022, nous commencerons à mettre en œuvre le Système de préférences commerciales entre les États membres de l'OCI, qui est le projet le plus important du COMCEC dans le domaine du commerce, InshaAllah (si Allah le veut).

Exprimant ma plus profonde gratitude à tous les membres du Comité des négociations commerciales pour leurs efforts visant à amener le SPC-OCI à ce stade, j'invite tous les États membres à rejoindre ce système.

Bien que la mise en œuvre du système soit une étape importante, il est essentiel de prendre des mesures supplémentaires comme l'exige le système commercial mondial libéralisé.

Cette question a également été soulevée lors de la réunion des ministres du commerce SPC-OCI ce matin.

Afin de renforcer l'efficacité et les avantages économiques du système, nous devons également intensifier notre travail avec une forte volonté commune de prendre des mesures concrètes pour éliminer les obstacles non tarifaires tels que les problèmes de procédures douanières, de documents de transit, de reconnaissance mutuelle des documents.

Avant midi aujourd'hui, nous avons assisté au 7ème Sommet mondial du halal et au 8e salon halal de l'Organisation de coopération islamique, organisés sur le thème « Nouvelles normes du nouvel âge : le caractère indispensable de la production et de la consommation halal ».

Je vois ces activités comme une excellente opportunité pour la mise en œuvre des normes d'halal par un plus grand nombre de pays.

Nous aussi, en tant que Turquie, nous intensifierons nos efforts pour prendre une part plus active dans le secteur des produits et services Halal ; nous continuerons à soutenir la coopération à cet égard.

Chers participants,

Le lancement du Centre d'arbitrage de l'OCI lors de cette réunion est un autre développement auquel nous attachons une grande importance.

Nous pensons que le centre fournira des solutions fiables, rapides et efficaces aux différends commerciaux et d'investissement.

Je voudrais remercier toutes les parties prenantes qui ont contribué au processus, en particulier la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture et l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie.

À cette occasion, je voudrais souligner que le Centre s'adresse aux secteurs privés de tous les membres de l'OCI et que toutes les mesures concrètes que l'organisation prendra à cet égard seront prioritaires.

Chers participants,

Les 50 Indices islamique OCI-COMCEC est un important projet du COMCEC visant à approfondir la coopération entre les bourses de valeurs des États membres de l'OCI.

Notre objectif principal est d'utiliser largement le Fonds créé dans le cadre de l'indice comme un outil d'investissement important pour tous les investisseurs dans la période à venir.

À cet égard, je pense que tous les États membres feront leur part pour promouvoir le Fonds auprès des investisseurs et encourager les investissements dans le Fonds.

Chers délégués,

Le thème de notre Session ministérielle de cette année était « Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux micro-entreprises et aux PME contre la Covid-19 ».

Comme nous l'avons discuté en détail lors de la session d'échange de vues, les micro-entreprises et les PME ont été affectées par l'épidémie de la COVID-19, et les mesures de soutien aux PME du monde entier sont devenues importantes.

Cependant, les ressources publiques limitées et la contraction de l'économie mondiale sont des obstacles à la fourniture du soutien nécessaire.

Dans ces conditions difficiles, il est essentiel de soutenir en permanence les petites entreprises en particulier et les PME et de créer des solutions innovantes pour renforcer leurs capacités d'exportation.

Il est important que les PME situées dans les pays membres de l'Organisation de la Coopération islamique unissent leurs forces dans le but de découvrir de nouvelles voies commerciales et de nouveaux marchés d'exportation.

En tant qu'États Membres, nous devons également tout mettre en œuvre pour renforcer les PME et établir une coopération entre les pays.

La « Finance islamique », que nous avons soulevée lors de la Session d'échange ministérielle, est un outil important pour nos pays frères dans le soutien aux micro-entreprises et aux PME contre la pandémie de la COVID-19.

Les recommandations politiques examinées sous quatre rubriques sur ce thème guideront nos pays dans leurs efforts pour soutenir les PME.

Dans ce contexte, nous devons également apporter, sans réserve, le soutien nécessaire à nos pays amis et frères, qui connaissent de très graves problèmes économiques, en

particulier la contraction des échanges et le déficit budgétaire, dans un environnement épidémique.

Chers délégués,

Nous avons également ajouté un domaine important et en plein essor tel que la transformation numérique à nos domaines de coopération.

Les plateformes numériques sont devenues un outil important pour la fourniture de services publics de manière plus efficace, rapide et transparente.

De plus, le commerce électronique se distingue comme un domaine offrant des opportunités.

Nous devons développer des politiques communes en matière de numérisation, dont nous ressentons de plus en plus les effets dans tous les aspects de la vie, et nous devons évaluer ensemble les opportunités offertes par la transformation numérique.

À cet égard, la détermination manifestée lors de la 37ème réunion du COMCEC sur la coopération dans le domaine de la transformation numérique est très importante.

Je crois sincèrement que les États membres et les organisations de l'Organisation de la Coopération islamique feront preuve de la sensibilité nécessaire en termes de « soutien à la numérisation avec des programmes concrets », qui font partie des résolutions de la réunion.

J'invite tous les États membres à suivre de près la mise en œuvre des recommandations politiques élaborées par les Groupes de travail du COMCEC et adoptées au niveau ministériel.

Chers délégués,

Comme l'a souligné le Président du COMCEC, notre Président, S.E. Recep Tayyip Erdoğan, dans son discours d'ouverture hier, nous sommes profondément attristés par les crises économiques actuelles et potentielles qui menacent le monde, ainsi que la situation dans laquelle se trouve le monde islamique.

En Syrie, en Palestine, au Myanmar, au Cachemire et dans de nombreuses autres régions du monde, les musulmans luttent pour survivre dans des conditions difficiles.

L'anti-islamisme reste l'un des problèmes mondiaux qui nous oblige à lutter tous azimuts en tant qu'Oumma.

Il est temps d'intensifier nos efforts conjoint pour libérer le véritable potentiel de l'Organisation de la coopération islamique, la deuxième plus grande organisation internationale après les Nations Unies.

Je crois que de cette façon le monde islamique aura l'occasion de résoudre les problèmes auxquels il est confronté avec ses propres efforts et sa propre volonté.

Distingués délégués,

Pour que le peuple afghan ait un avenir prospère, nous voulons que l'Afghanistan soit stabilisé dès que possible. En tant que communauté internationale, nous devons intensifier nos efforts pour fournir une assistance humanitaire et des services de base en Afghanistan.

Nous considérons la cause palestinienne comme la cause commune de notre Oumma. Comme les années précédentes, nous continuerons à soutenir nos frères et sœurs palestiniens dans leur cause légitime.

Comme l'a déclaré hier M. Khalid Usaili, ministre palestinien de l'Économie nationale, dans son discours : « En Palestine, où les effets de la pandémie se font intensément sentir, il devrait nous incomber de soutenir notre solidarité avec nos frères et sœurs non seulement politiquement, mais aussi avec sa dimension économique et de développement.

Je crois que nos frères et sœurs, réunis sous l'égide de l'Organisation de la Coopération islamique, feront également preuve de la sensibilité nécessaire pour que la cause palestinienne ne soit pas affaiblie. Nous devons prendre toutes les mesures nécessaires contre toutes les politiques israéliennes illégales à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, et nous devons continuer à nous y opposer haut et fort.

Distingués délégués,

Nous souhaitons que le processus politique en Syrie soit mené à bien.

Notre combat contre les organisations terroristes telles que DAESH et PKK/YPG, qui constituent une menace pour l'intégrité territoriale de la Syrie ainsi que pour notre sécurité nationale, se poursuivra sans interruption.

Nous continuons de soutenir fermement l'instauration d'une stabilité, d'une paix et d'une prospérité durables en Libye.

Nous sommes avec nos frères et sœurs depuis le début du processus de crise humanitaire auquel sont confrontés les musulmans Rohingyas, et nous continuerons de l'être.

Nous espérons que la situation politique au Myanmar n'aggravera pas les conditions humanitaires difficiles dans lesquelles se trouvent nos frères et sœurs musulmans.

Avec cette compréhension, en tant que Turquie, nous continuons à soutenir les efforts politiques et humanitaires. Nous continuerons à faire part de nos sensibilités à ce sujet à nos interlocuteurs.

Chers participants,

Le thème de la Session d'échange de vues pour l'année à venir a été déterminé comme « Fourniture efficace de l'aide sociale et autonomisation socio-économique après la pandémie de la COVID-19 ».

Je pense que ce thème contribuera à partager les expériences dans la lutte contre la COVID et à façonner la période post-épidémique avec un esprit commun.

Avant de conclure mes propos, je voudrais réitérer mes vœux de succès à M. Hüseyin İbrahim Taha, le Secrétaire général de l'OCI, qui a pris ses fonctions ce mois-ci, et je voudrais exprimer ma conviction qu'il assumera le travail que nous avons a commencé dans le contexte de la réforme de l'OCI, grâce à ses connaissances et son expérience.

À cette occasion, je voudrais souligner une fois de plus notre ferme soutien à lui dans ses efforts en ce sens.

Je tiens à réitérer mes sincères remerciements à toutes les délégations des États membres, au Secrétariat général de l'OCI, aux Organisations de l'OCI et aux autres organisations internationales pour leurs précieuses contributions. Après une longue interruption, nous sommes très heureux de pouvoir enfin vous retrouver en face à face.

Je souhaite sincèrement que nos délibérations et décisions lors de notre session d'échange de vues, et nos discussions aient des résultats fructueux pour le Monde islamique et approfondissent notre coopération en tant qu'Oumma islamique.

En espérant votre retour dans vos pays avec de bons souvenirs et amitiés d'Istanbul, je vous souhaite à tous un voyage sûr, bon et des journées sains.

Allah soit avec vous.

ESSELAMU ALEYKÜM VE RAHMETULLAHİ VE BEREKATUH. (« Que la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous »)

ANNEXE

7

Original: English

POLICY RECOMMENDATIONS OF THE WORKING GROUP MEETINGS

1. DOCUMENT DE SÉANCE 17ÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE COMMERCE

Le Groupe de travail sur le commerce du COMCEC (GTC) a virtuellement tenu avec succès sa 17ème réunion le 30 septembre 2021 ayant pour thème « Contre-mesures pour soutenir la facilitation du commerce pendant et après la pandémie de la COVID-19 dans les pays membres de l'OCI ». Le document de séance préparé conformément aux principales conclusions du rapport de recherche mené spécifiquement pour les 16ème et 17ème réunions du GTC. Le document existant comprend ces recommandations politiques soulignées lors de la réunion.

Les recommandations politiques sont les suivantes :

Recommandation politique 1 **: Promouvoir les transformations structurelles par la simplification des formalités et de la documentation requises, des investissements accrus dans l'infrastructure numérique, l'amélioration des systèmes de gestion des risques douaniers et une utilisation accrue du potentiel du partenariat public-privé en vue d'atteindre l'efficacité à long terme et une résistance aux chocs lors des crises mondiales ou régionales.**

Raisonnement :

Le développement et le renforcement des capacités physiques, numériques et juridiques déjà existantes permettent non seulement aux pays de fournir des services de meilleure qualité aux commerçants, mais sont également essentiels pour présenter une plus grande résistance aux chocs en temps de crise.

En ce sens, la simplification, la réduction voire la suppression des formalités liées aux importations, aux exportations et au commerce de transit facilitent les pratiques douanières facilitant ainsi la gestion globale des crises à travers de multiples voies telles que faciliter les échanges de biens d'urgence ou maintenir les chaînes d'approvisionnement, etc.

L'amélioration de l'infrastructure numérique grâce à des instruments efficaces tels que la promotion de l'infrastructure informatique de soutien pour l'automatisation des procédures douanières et d'autres agences frontalières, l'acceptation des copies numériques, l'encouragement de la mise en œuvre des systèmes de guichet unique, la possibilité pour les commerçants d'utiliser des signatures électroniques jouent un rôle crucial pour rationaliser les processus frontaliers et réduire les interactions interpersonnelles. Investir dans les infrastructures numériques fait, par conséquent, partie des recommandations pouvant être priorisées.

L'utilisation de systèmes de gestion des risques douaniers est essentielle pour accélérer l'expédition des marchandises et éviter de longs retards aux frontières. De plus, son rôle d'accélérateur devient plus important et fonctionnel en cas d'urgence lorsque l'expédition de produits essentiels tels que les produits médicaux doit être accélérée.

Parmi tous les efforts de promotion des transformations structurelles, l'utilisation du potentiel du secteur privé à travers les partenariats public-privé (PPP) peut être utilisée comme un outil efficace afin de réaliser des projets publics grâce au financement, à l'expertise et aux capacités du secteur privé.

Recommandation politique 2 : Assurer une coordination et une communication efficaces avec toutes les parties prenantes concernées afin de gérer les crises avec une plus grande efficacité en établissant des mécanismes nationaux de coordination inter-agences, en renforçant la coopération transfrontalière des agences, en élargissant les partenariats régionaux et internationaux et en améliorant la publication ainsi que la disponibilité des informations liées au commerce.

Raisonnement :

Une coordination, une communication et un partenariat efficaces avec toutes les parties prenantes concernées sont très importants pour le succès de toute entreprise ayant une nature multipartite. Cependant, en période de crise mondiale, la résolution de problèmes nécessite des solutions mondiales et une coordination efficace devient une condition préalable au succès. Ainsi, du cercle intérieur au cercle extérieur, l'amélioration et le renforcement des mécanismes de coordination aux niveaux national, régional et international contribuent de manière significative à la gestion efficace des crises mondiales.

Les pays ayant mis en place des mécanismes de coordination efficaces entre les autorités compétentes réussissent relativement mieux à répondre à la pandémie.

Par conséquent, les mécanismes nationaux de coordination inter-agences doivent être conçus de manière à inclure autant que possible toutes les parties prenantes concernées (représentants des entreprises et des autorités publiques telles que les chambres de commerce, les ministères en charge du commerce extérieur, des finances et des statistiques, etc.). Par ailleurs, les mécanismes nationaux de coordination peuvent être autorisés à fournir des conseils et à établir des règles et procédures contraignantes concernant les mesures de facilitation des échanges.

Au niveau régional, l'un des outils pratiques serait la signature d'accords bilatéraux ou de protocoles d'accord avec les pays voisins ou de transit ou les partenaires commerciaux les plus importants afin d'harmoniser et de coordonner divers facteurs liés à la facilitation des échanges. Cet outil augmente également l'efficacité des mesures de sécurité et de sûreté requises pendant cette période particulière.

La coopération avec les organisations régionales et internationales gouvernementales ou non gouvernementales (OCI, OMD, OMC, IATA et OACI, etc.) revêt une importance capitale car elle fournit des conseils, une assistance technique et de formation ainsi qu'une plate-forme d'échange d'expériences.

Recommandation politique 3 : Élaborer un plan national de facilitation du commerce d'urgence, le cas échéant, avec tous les composants et instruments nécessaires pour assurer une intervention et une reprise appropriées, opportunes et rapides pendant la pandémie et la période post-pandémique.

Raisonnement :

Le plan national de facilitation du commerce d'urgence est au cœur de tous les efforts de gestion des crises car il rassemble tous les éléments nécessaires (c'est-à-dire des instruments de mise en œuvre bien conçus ainsi que des mécanismes de suivi et d'évaluation) pendant la pandémie et la période pandémique post-pandémique.

L'objectif principal d'un plan national d'urgence de facilitation du commerce est d'assurer des interventions et des opérations de reprises appropriées, opportunes et rapides de toutes les parties prenantes de la facilitation du commerce d'une manière bien coordonnée. La préparation aux chocs futurs est ainsi l'un des objectifs clés d'un plan national de facilitation du commerce d'urgence.

Recommandation politique 4 : Faciliter le commerce des marchandises d'urgence, simplifier les procédures incluant mais ne se limitant pas à la mise

en place d'installations d'entreposage appropriées pour stocker et distribuer les marchandises d'urgence et prendre des mesures pour accélérer le dédouanement immédiat et la mainlevée des marchandises d'urgence à la douane.

Raisonnement :

L'accès rapide aux biens d'urgence tels que les fournitures médicales et la nourriture est l'un des aspects les plus critiques de la pandémie de la COVID-19, car leur indisponibilité peut avoir des impacts importants sur la vie et les moyens de subsistance. Afin de minimiser les effets sociaux et économiques négatifs de la COVID-19 et de raccourcir la durée des crises, il est impératif d'adopter des politiques spéciales conçues sur mesure et de façon dynamique pour les biens d'urgence.

À cet égard, toutes les contre-mesures possibles de facilitation du commerce pour les marchandises d'urgence devraient être prises en considération en ce qui concerne leur priorité, à savoir (1) réduire/supprimer temporairement les tarifs, taxes et autres restrictions commerciales, (2) mettre en place des installations d'entreposage appropriées pour stocker et distribuer les marchandises d'urgence et (3) prendre des mesures pour accélérer le dédouanement et la mainlevée immédiate des marchandises d'urgence à la douane, (4) utiliser l'automatisation, le traitement électronique des données et les paiements électroniques pour éviter tout contact physique pendant le processus de dédouanement, (5) éviter des perturbations dans la production de biens essentiels en raison de la discontinuité de la chaîne d'approvisionnement, (6) publier des documents d'information sur la classification des biens d'urgence/essentiels et former les agents des douanes afin qu'ils puissent différencier rapidement les biens essentiels des non essentiels.

Recommandation politique 5 : Maintenir les chaînes d'approvisionnement afin de faciliter la gestion de la pandémie ainsi que de toute autre catastrophe inattendue.

Raisonnement :

La pandémie de la COVID-19 met plus que jamais en avant l'importance de la pérennité des chaînes d'approvisionnement parce que la pandémie de la COVID-19 a démontré à quel point la gestion actuelle de la chaîne d'approvisionnement est vulnérable et qu'il existe un besoin urgent d'une nouvelle stratégie de chaîne d'approvisionnement afin de rendre les chaînes d'approvisionnement plus

résilientes, en particulier lorsque le rôle essentiel qu'elle joue sur l'économie globale est pris en compte.

Pendant la pandémie de la COVID-19, les perturbations les plus courantes signalées par les entreprises étaient principalement liées aux difficultés aux frontières lors de l'exportation ou de l'importation de marchandises plutôt qu'aux problèmes liés à leurs fournisseurs. Ainsi, afin d'éviter des interruptions majeures des chaînes de valeur mondiales pendant de telles périodes et de minimiser leurs conséquences économiques, les éléments suivants peuvent être dûment pris en compte : (1) adopter une nouvelle stratégie pour des chaînes d'approvisionnement durables où la pandémie est prise en considération, (2) fournir des mises à jour régulières sur les règles et procédures liées aux formalités douanières pour une plus grande transparence et prévisibilité et (3) simplifier les procédures et les réglementations pour les importations et les exportations de marchandises intermédiaires.

Recommandation politique 6 : Soutenir la continuité de l'entreprise afin de minimiser les conséquences économiques négatives de la pandémie

Raisonnement :

Une pandémie mondiale sans précédent a nui à l'économie et aux entreprises. Selon les estimations de l'OCDE (2020), les bénéfices des entreprises ont diminué d'environ 40 à 50 % par rapport à la période pré-pandémique. Les secteurs des services tels que l'hôtellerie, le divertissement et les transports ont été durement touchés par la pandémie. Les jeunes entreprises ont été plus touchées que les entreprises sophistiquées / expérimentées. Les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) ont été confrontées à de nombreux défis tels que la baisse de la demande, les coûts fixes élevés, le manque de capital adéquat et les difficultés d'accès à un financement abordable.

En ce qui concerne le plus grand objectif qui est de protéger l'économie contre les faillites et les défaillances, il est impératif de prendre des mesures particulières pour les entreprises afin de minimiser l'impact des crises sur les capacités opérationnelles des entreprises. Le maintien de canaux de communication efficaces avec les représentants des entreprises pour mieux comprendre les défis auxquels ils sont confrontés en cas de pandémie et concevoir des interventions politiques appropriées serait l'une des premières contre-mesures pour les responsables politiques. Permettre aux importateurs et aux exportateurs de reporter les droits, taxes et redevances, prolonger les délais de dépôt des réclamations et des recours relatifs aux procédures commerciales, faciliter et

encourager le commerce électronique transfrontalier pour tirer parti de l'expansion mondiale des achats en ligne, réduire les coûts d'intégration des MPME dans les chaînes de valeur mondiales sont parmi d'autres mesures importantes pour la continuité des entreprises.

Moyens disponibles pour réaliser les recommandations politiques :

- Groupe de travail sur le commerce du COMCEC : Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

- Financement des projets du COMCEC : Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer au moyen de subventions par le Bureau de coordination du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le Financement des Projets du COMCEC et le Bureau de Coordination du COMCEC peut financer les projets retenus. Ces projets peuvent comprendre l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et de préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de matériels / documents de formation, etc.

2. LE DOCUMENT DE SÉANCE POUR LA SESSION DE DÉBAT POLITIQUE DE LA 17ème RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TRANSPORT ET LES COMMUNICATIONS DU COMCEC

Le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications du COMCEC (TCWG) a tenu avec succès sa 17ème réunion le 14 octobre 2021, avec le thème « Stratégies d'atténuation pour les prestataires de services de transport après COVID-19 ». Au cours de la réunion, le TCWG a délibéré sur les options politiques dans le domaine des stratégies d'atténuation pour les prestataires de services de transport pendant et après COVID-19. Les recommandations politiques ont été élaborées en prenant en considération principalement le rapport

de recherche intitulé « Tarification des infrastructures de transport dans les pays membres de l'OCI ». Les recommandations politiques sont les suivantes :

Recommandation politique I : **Utiliser des mesures financières modernes et innovantes (c'est-à-dire des aides en espèces, des prêts à long terme à faible taux d'intérêt, des allègements fiscaux, etc.) afin de faciliter l'accès des prestataires de services de transport (TSP) aux outils financiers adéquats pour maintenir leurs services pendant et après une pandémie mondiale.**

Raisonnement :

La stabilité financière est la condition préalable à la stabilité opérationnelle des TSP. Dans ce cadre, la mise en œuvre de mesures financières modernes et innovantes visant à faciliter l'accès aux outils financiers adéquats sont essentielles pour que les TSP puissent maintenir leurs services pendant et après une pandémie mondiale. La pandémie a créé des perturbations financières pour les TSP, rapprochant certaines entreprises du point de faillite. C'est pourquoi les pays peuvent d'abord intervenir au niveau de leurs obligations fiscales pour assurer un soulagement financier aux entreprises. La réduction des activités des TSP a diminué leurs coûts variables. Toutefois, en raison de la diminution des recettes, les coûts fixes permanents constituent toujours une charge pour les entreprises. Pour cette raison, les mesures visant à réduire les coûts fixes des TSP devraient être soutenues par les gouvernements. Les frais de personnel constituent sans aucun doute le coût fixe le plus élevé pour les TSP. Afin de protéger l'emploi, les gouvernements soutiennent le paiement des salaires du personnel afin de réduire les coûts fixes des TSP. Dans le même temps, un soutien en espèces, des prêts à long terme à faible taux d'intérêt par le biais des banques publiques, des prêts bancaires garantis par l'État, des subventions bien ciblées et fondées sur l'équité, des subventions pour compenser les pertes de revenus, des allégements fiscaux et des rabais peuvent être fournis pour soutenir les TSP.

Recommandation politique II : **Améliorer le cadre réglementaire pour atténuer les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les TSP.**

Raisonnement :

Un cadre juridique favorable accompagné d'une politique de transport holistique est d'une importance particulière pour la mise en œuvre réussie de stratégies d'atténuation pour les prestataires de services de transport (TSP) à l'ère de la pandémie de la COVID-19. À cet égard, l'approche juridique adéquate est la clé pour agir de manière systématique avec une participation efficace de toutes les

parties prenantes, y compris le public, le privé et la société civile, pour atténuer l'effet de la pandémie sur les TSP.

Les autorités compétentes devraient prendre en compte les effets de la pandémie et les changements qu'elle a créés dans le secteur jusqu'à présent, lors de la publication des nouvelles réglementations légales. Afin d'éliminer les effets négatifs des nouvelles réglementations sur les PST, les entreprises doivent être impliquées dans le processus et y contribuer. Les entreprises opérant dans le même secteur peuvent se réunir et rédiger les textes de lois nécessaires, et les soumettre aux autorités compétentes pour examen. A cet égard, la création d'un comité spécial sur la législation des transports avec la participation de toutes les parties prenantes peut apporter des avantages significatifs en termes de développement/amélioration d'un cadre réglementaire permettant d'atténuer l'impact négatif de la pandémie de la COVID-19 sur les prestataires de services de transport (FST).

Recommandation politique III : utiliser les technologies numériques, y compris l'intelligence artificielle, dans le secteur des transports pour réduire les risques de la chaîne d'approvisionnement et atténuer ainsi l'impact négatif de la pandémie de la COVID-19 sur les TSP.

Une connectivité sans faille et des chaînes d'approvisionnement ininterrompues constituent la base des politiques de transport modernes. L'apparition de la pandémie de la COVID-19 montre clairement que l'industrie actuelle de la chaîne d'approvisionnement est considérablement fragile et que le moindre retard peut entraîner la rupture de toute la chaîne. Il est donc temps que les entreprises de logistique prennent des mesures pour favoriser l'agilité, l'amélioration de l'excellence opérationnelle, la visibilité de bout en bout, la flexibilité des processus et la collaboration entre les différentes parties prenantes, afin d'aider leurs clients à anticiper les perturbations et à en atténuer les effets. À long terme, il est nécessaire de mettre en place des systèmes robotiques pour les opérations d'entreposage, des opérations de contrôle de l'énergie et des plateformes technologiques alimentées par l'intelligence artificielle. Ces technologies améliorent l'efficacité opérationnelle et, par conséquent, une meilleure gestion des clients aidera les entreprises logistiques à anticiper les risques liés à la chaîne d'approvisionnement. En outre, le raccourcissement des chaînes d'approvisionnement par le biais de la relocalisation ou de l’externalisation proche peut réduire les coûts de transport et la consommation de carburant pour atténuer la pandémie de la COVID-19 sur les transports. Dans ce

cadre, il est évident qu'il est nécessaire d'investir dans la gestion des risques et la préparation aux interventions d'urgence pour l'ensemble des systèmes de la chaîne d'approvisionnement.

En outre, la capacité technologique des TSP est importante non seulement pour la réduction des coûts et la simplification de la visibilité et du contrôle dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, mais aussi pour les stratégies d'atténuation des risques visant les impacts négatifs de la COVID-19. Les TSP dotés de solides capacités numériques (technologie logistique 4.0, comme l'internet des objets (IoT), cloud computing, l'automatisation et l'analyse des données, la robotique, les drones, les véhicules autonomes, etc.) qui leur permettent d'assurer la visibilité et la traçabilité des cargaisons et de faire des affaires en ligne présentent des avantages importants. Par conséquent, l'utilisation des technologies numériques, y compris l'intelligence artificielle, dans le secteur des transports sera bénéfique pour s'adapter à la crise COVID-19.

Recommandation politique IV: **Recommandation politique IV : Restaurer et renforcer les conditions de concurrence du secteur des transports pour lutter efficacement contre les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les TSP.**

Raisonnement :

Un environnement concurrentiel efficace et équitable pour les TSP est vital pour stimuler la compétitivité et la croissance économique (PIB national, performance logistique) d'un pays. Pour que les TSP soient moins affectés par la COVID-19, les conditions de concurrence du secteur doivent être réorganisées par les gouvernements. Il est nécessaire de réorganiser les voies de transport de manière à favoriser les entreprises et à encourager la coopération entre les opérateurs. Dans de nombreux pays, un système de transport adapté à la création d'alternatives a été adopté en favorisant un mode de transport plutôt qu'un autre. Cependant, cette situation fait que les prestataires de services des différents modes de transport se croisent. Pour cette raison, l'intégration entre les modes de transport peut être un moyen efficace de minimiser les croisements et les effets finaux de la pandémie. En outre, les TSP peuvent être protégés des effets de la concurrence pendant la pandémie en prévoyant des plans avec des itinéraires, des tarifs et des fréquences alternatifs, et l'utilisation obligatoire de différents modes de transport à différents moments et en différents lieux.

En outre, l'utilisation de certaines politiques fiscales telles que la « politique de prix plancher » et la « politique de prix plafond » peut être utilisée pour réguler une concurrence équitable entre les TSP en cas de crise. De plus, l'organisation ou le soutien de campagnes de promotion des déplacements par les gouvernements peut être un geste stratégique pour stimuler le secteur des transports et réorganiser la concurrence pour les TSP. À cet égard, l'octroi de prêts vacances par les banques publiques, la tenue d'événements importants dans différentes villes, l'organisation de grandes célébrations, telles que des festivals et des événements traditionnels, peuvent avoir un impact positif pour une concurrence efficace entre les TSP.

Recommandation politique V: **Organiser des campagnes de promotion et de communication afin de rétablir et d'accroître la demande de divers modes de transport tels que les chemins de fer, les compagnies aériennes et les bus, en proposant des réductions substantielles.**

Les campagnes d'information et de communication peuvent être utiles pour persuader les passagers de voyager sans hésiter à être infectés par la COVID-19. Dans ces campagnes, l'efficacité de la vaccination et les mesures de sécurité peuvent être mises en avant pour établir la confiance dans le transport de passagers.
Ces campagnes peuvent être utilisées comme un instrument efficace pour redorer le blason des déplacements avec certains modes de transport et corriger la perception actuelle de ces derniers comme étant peu sûrs. Par conséquent, puisque le secteur des transports est considéré comme un secteur axé sur la demande, il est vital de provoquer la demande pour assurer la continuité des services de transport fournis par les TSP. L'octroi de remises temporaires sur les billets afin d'encourager les réservations anticipées et l'utilisation des canaux de vente en ligne peuvent être envisagés pour augmenter le nombre de bénéficiaires des services de transport.

Recommandation politique VI: **Promouvoir la coopération entre les TSP et envisager la création d'une Alliance des TSP de l'OCI ou de sociétés de transport conjointes, lorsque cela est possible.**

Le renforcement de la coopération internationale et régionale est d'une importance vitale pour relever un défi mondial. Les gouvernements devraient renforcer la collaboration internationale et régionale pour alléger le fardeau de la pandémie mondiale. Les pays membres de l'OCI doivent être encouragés à accroître leur coopération en développant davantage de pratiques standard dans les activités routières transfrontalières et la mobilité humaine ; en développant les

mesures de facilitation des visas pour les conducteurs de camions internationaux ; et en développant des plans d'urgence harmonisés pour les procédures dans les situations d'urgence. La présence d'organismes internationaux peut être un outil efficace pour une meilleure coordination et collaboration entre les pays membres pour la gestion du processus de lutte contre la pandémie.

Recommandation politique VII: **Introduction d'innovations en matière de transport pour alléger la charge sur les moyens de transport conventionnels.**

Les innovations émergentes en matière de transport peuvent être utilisées comme des outils importants pour atténuer les restrictions actuelles en matière de déplacements. Les drones et les véhicules automatisés sont deux moyens technologiques potentiels parmi d'autres à l'ère de la COVID -19 qui peuvent aider à résoudre les problèmes de restriction des déplacements. Bien qu'ils ne soient pas utilisés à grande échelle, ils sont considérés comme très efficaces pour le transport de personnes infectées et la livraison de fournitures dans les zones à haut risque. Les drones peuvent également être utilisés pour des services tels que faire des annonces d'intérêt public, pour la pulvérisation de désinfectant ainsi que pour surveiller la distanciation sociale. Il est grand temps d'envisager l'utilisation d'innovations en matière de transport afin d'assouplir rapidement les réglementations relatives aux déplacements. L'utilisation de drones pour le contrôle fréquent de la fièvre, qui est un symptôme important de la maladie de la COVID-19, dans les stations de transport peut être étendue. Les drones qui mesurent la température en volant d'une certaine hauteur peuvent faciliter la détection des passagers présentant des signes de maladie et remarquer une situation à risque supplémentaire. Les robots et les drones autonomes et semi-autonomes pourraient être déployés dans les ports et les chantiers navals des pays de l'OCI pour aider à combattre les effets de la Covid-19. Les pays de l'OCI pourraient déployer des drones pour la livraison et le transport, notamment de produits médicaux et de fournitures Covid-19.

Recommandation politique VIII: **Promouvoir des mesures pour des déplacements plus sûrs en ce qui concerne la pandémie de la COVID et d'autres maladies infectieuses.**

Le port de masques, le maintien de la distance sociale et le respect des règles d'hygiène sont considérés comme essentiels afin de prévenir la propagation de la pandémie de la COVID-19 et de réduire le risque de transmission. Les prestataires de services de transport doivent veiller à ce que ces règles soient

appliquées, rendant ainsi le service de transport plus sûr pour le public. Par conséquent, les prestataires de services de transport doivent prêter attention à l'utilisation de masques dans les stations de transport et dans les véhicules de transport et fournir des masques aux passagers. Des produits destinés à répondre aux besoins d'hygiène immédiats des passagers tels que des serviettes, des désinfectants et des lingettes humides devraient également être fournis par les prestataires de services. Les prestataires de services doivent assumer ce coût car la non-utilisation de ces produits fera courir un grand risque à l'équipe, aux autres passagers et à toute autre personne en cas de transmission. Des outils dédiés et innovants (le wagon ou la cabine du train peuvent être équipés de systèmes de désinfection automatique) pour les processus de prévention, de récupération et de confinement pourraient être développés pour contrôler le virus pendant les activités de mobilité.

Instruments pour réaliser le conseil politique :

Groupe de travail sur le transport et les communications du COMCEC : Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourra approfondir les domaines politiques susmentionnés de manière plus détaillée.

Financement de projets du COMCEC : Dans le cadre du financement de projets du COMCEC, le Bureau de coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le financement de projets du COMCEC, les pays membres participant aux groupes de travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale qui seront financés par des subventions du bureau de coordination du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le financement de projets du COMCEC et le bureau de coordination du COMCEC peut financer les projets réussis à cet égard. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et la préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de matériels/documents de formation.

3. RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE 17E REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TOURISME DU COMCEC

Le Groupe de travail sur le Tourisme du COMCEC (GTT) a tenu avec succès sa 17e réunion le 23 Septembre 2021 à Ankara, en Turquie sur le thème "*Stratégies d'atténuation du tourisme au milieu de Covid-19 dans les pays de l'OCI*". Au cours de la réunion, le groupe de travail sur le tourisme a délibéré sur les

stratégies d'atténuation. Les participants y ont ainsi formulé des recommandations politiques.

Recommandation politique 1: **Promouvoir la durabilité de l'industrie du tourisme en offrant des crédits subventionnés à faible coût avec la garantie des gouvernements, en utilisant des outils financiers et fiscaux sélectifs, notamment des exonérations et des réductions d'impôts, des subventions sur des coûts tels que le loyer, les services publics, l'énergie et l'eau, et en offrant des subventions salariales ainsi que des contributions à la sécurité sociale.**

La Covid-19 a eu un impact sans précédent, soudain et important sur l'industrie du tourisme. Dès le début de la pandémie, la priorité était la sécurité des personnes, puis les gouvernements ont pris conscience de la nécessité de soutenir l'économie et d'aider les entreprises à survivre. En raison des restrictions frontalières et des verrouillages, l'industrie s'est arrêtée pendant une longue période au début de la haute saison touristique. Malgré la réduction progressive des restrictions à la mobilité, la plupart des organisations touristiques ont eu des problèmes de trésorerie en l'absence d'une demande adéquate et constante.

La recherche suggère que des ensembles de dépenses plus importants pendant les périodes initiales de la pandémie entraîneraient des impacts positifs plus importants sur l'industrie du tourisme dans les années à venir. Par conséquent, ces subventions peuvent être considérées comme des investissements plutôt que de peser sur les finances publiques sans aucun retour. Toutefois, il convient naturellement de tenir compte de l'efficacité, des objectifs et du type de subventions, sans pour autant provoquer une concurrence déloyale.

Recommandation politique 2: **Faciliter la demande à court terme en encourageant les voyages intérieurs, en offrant des crédits et des bons de vacances, en prolongeant les jours fériés et les réductions fiscales sur les services touristiques intérieurs, et en favorisant l'achat public anticipé de billets d'avion, de réunions, d'événements et de services d'hébergement pour soutenir l'industrie du tourisme.**

Avec le nombre croissant de vaccinations et de mesures de sécurité, les gouvernements sont en mesure de planifier la réouverture de l'industrie du tourisme. La priorité est maintenant de commencer l'ouverture progressive et de lancer les opérations touristiques avant la fin de la saison. Le marché intérieur peut être considéré comme le premier pas vers la reprise et généralement le premier segment à revenir aux niveaux de Covid-19 comme le confirment les experts en tourisme de l'OCI. De nombreux pays ont déjà organisé diverses

campagnes pour encourager les voyages intérieurs et proposent des chèques vacances pour les voyages à l'intérieur du pays, prolongeant les jours fériés, offrant des crédits de vacances bon marché, appliquent des taux d'imposition réduits pour la consommation de services touristiques, fournissent des dépenses de vacances imposables et des forfaits vacances favorables pour encourager les habitants à voyager.

Faciliter et encourager les *touristes nationaux* en période de ralentissement économique et au lendemain d'un événement qui perturbe les opérations touristiques normales peut également constituer un outil important pour combler le vide laissé par les touristes internationaux. Il serait très utile de cibler les touristes nationaux en période de crise, car ils sont plus susceptibles d'être pleinement conscients de la situation réelle du pays que les étrangers. La documentation confirme également qu'une destination est plus résiliente et compétitive si la demande intérieure est suffisante.

Recommandation politique 3: **Promouvoir l'image de sécurité des destinations en introduisant/renforçant les normes d'hygiène et en fournissant des protocoles de tourisme sûr, en améliorant les communications de marketing, les relations publiques et la diplomatie internationale afin d'assouplir les restrictions aux frontières et de créer des couloirs de voyage sûrs.**

Les gouvernements ont un rôle clé à jouer pour assurer la confiance des touristes et la sécurité ainsi que l'attractivité de la destination. La fourniture d'informations, les restrictions aux frontières, les processus d'assainissement, la certification de tourisme sûr, les procédures d'hygiène, la surveillance et l'audit ne sont pas seulement des activités importantes pour prévenir la propagation du virus, mais aussi pour être soutenues et utilisées dans l'image de marque et le repositionnement des pays de l'OCI en tant que destinations touristiques sûres. À cet égard, les communications marketing, la diplomatie publique et les relations sont des outils importants pour créer une image sûre et renforcer la confiance.

La conception de campagnes de marketing axées sur le repositionnement des destinations, le renforcement de la diplomatie et l'organisation de voyages FAM pour les missions diplomatiques, les voyagistes, les journalistes, l'introduction de systèmes d'assurance et d'assurance voyage, les priorités de vaccination du personnel touristique et la création de bulles de voyage entre les pays peuvent être cités comme des mesures réussies prises. Les protocoles sanitaires sectoriels dans le tourisme et le lancement de campagnes de communication pour soutenir l'image de sécurité et la récupération font donc partie des stratégies et politiques efficaces.

Recommandation politique 4: **Renforcer la résilience de l'industrie du tourisme face aux crises en utilisant les technologies intelligentes, les applications, le big data et la planification de scénarios pour organiser la réouverture, en faisant un meilleur usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour tracer et maitriser le virus et coordonner les tests et l'isolement transfrontaliers, en collectant et en utilisant les informations de contact en temps réel afin de gérer efficacement les restrictions de voyage et en facilitant la numérisation et l'automatisation pour minimiser les contacts humains.**

Les impacts continus de la Covid-19 et de nouvelles variantes ont créé un environnement imprévisible avec des restrictions frontalières changeantes et des mesures de quarantaine. Ces perturbations ont eu un impact important sur les prestataires de services touristiques. Les analyses de données massives utilisées pour la planification de scénarios pourrait collecter et exploiter différentes données sur la Covid-19 et les voyages et proposer différents scénarios sur le volume, les marchés sources, les revenus et leur probabilité. L'utilisation de données massives et de l'intelligence artificielle pourrait également améliorer les systèmes d'alerte précoce et l'efficacité des stratégies de rétablissement. Par conséquent, l'industrie du tourisme et les acteurs publics peuvent concevoir des outils de collecte, d'intégration et d'analyse de données afin d'améliorer leurs processus de gestion des risques et des crises.

Les techniques TIC peuvent également être utilisées pour isoler, contaminer et suivre efficacement la propagation du virus. L'adoption de systèmes de dépistage et de suivi rapides, de tests et de traçage transfrontaliers coordonnés amélioreront la confiance entre les pays et permettront de mieux gérer les restrictions de voyage et les mesures de quarantaine. L'intégration de la collecte d'informations, de la planification des scénarios, de la recherche et de l'analyse des données dans les stratégies de gestion des risques facilitera également la prise de décisions et les prévisions. La création de services sans contact et l'intégration des TIC, des robots et de l'IA pourraient également accroître l'efficacité des bulles de voyage sans Covid-19.

Recommandation politique 5: Développer des stratégies efficaces pour transformer les crises en opportunités, assurer une reprise rapide et résoudre les problèmes structurels de l'industrie du tourisme en investissant dans les expériences des touristes, la qualité des services et la compétitivité des

destinations, en se diversifiant dans des produits et des marchés plus résistants aux crises tels que le tourisme islamique, le tourisme basé sur la nature (par exemple, l'éco-tourisme, le tourisme fluvial, le tourisme d'aventure), en renforçant la gouvernance des destinations régionales et la collaboration entre les secteurs public et privé pour améliorer la chaîne de valeur du tourisme, en encourageant les programmes de renforcement des capacités, en subventionnant la main-d'œuvre, l'innovation et le développement durable.

La Covid-19 a créé une opportunité pour l'industrie qui peut être utilisée pour résoudre des problèmes structurels de longue date (par exemple, la mauvaise gouvernance des destinations, la mauvaise qualité des services, les ressources humaines peu qualifiées, les fuites des économies locales, les faibles dépenses par touriste, etc.) et pour renforcer la compétitivité à long terme de l'industrie touristique. Sur la base des transformations attendues dans le secteur du tourisme, les pays membres de l'OCI peuvent ajuster leurs stratégies et prioriser les produits et les marchés en fonction de la nouvelle normalité. Des recherches antérieures et des études empiriques basées sur des experts du tourisme de l'OCI ont confirmé que le tourisme basé sur la nature et le tourisme de santé sont plus résilients et seront plus populaires. L'accent devrait également être mis sur les activités en plein air, les visites individuelles plutôt que sur les circuits et activités de masse. Outre le tourisme intérieur, les pays du Moyen-Orient et du Golfe et de la CEI ont également été identifiés comme des marchés plus résilients, de sorte que le ciblage de ces marchés entraînerait également un rendement plus efficace.

Recommandation politique 6: **Renforcer la collaboration intra-OCI dans les domaines des normes de sécurité, des systèmes de certification et d'audit partagés, de l'application universelle des tests et du suivi, du partage mutuel des données et des bulles de voyage entre les pays membres.**

Au niveau de l'OCI, il est nécessaire de concevoir une voie stratégique pour sortir du verrouillage (musées, bibliothèques, hôtels, conventions, restrictions aux frontières, quarantaines, passeports de vaccination, exigences de dépistage et de traçage) et de rendre l'accessibilité des destinations de l'OCI plus prévisible. La collaboration au niveau de l'OCI créerait diverses normes sur la sécurité, la certification, la mobilité, les tests, le suivi, les restrictions frontalières, etc., ce qui rendrait le tourisme international au sein de l'OCI plus sûr et prévisible. Une telle collaboration permettrait également de réaliser des économies d'échelle pour les diverses dépenses liées aux tests et au suivi, plutôt que de laisser chaque pays

investir dans ses propres systèmes de certification, de suivi, de logiciels, de matériel, d'audit, etc.

Il est également nécessaire d'établir un sémaphore standard au sein de l'OCI basé sur la collaboration internationale, les normes et les efforts collectifs pour contaminer les impacts des crises. Ceci est particulièrement important dans le cas d'épidémies où chaque pays répond avec une politique frontalière différente au lieu d'une réponse unifiée et prévisible. L'établissement de normes pour créer des bulles de voyage sûres et pour améliorer les voyages sans restrictions entre les pays de l'OCI, les passeports vaccinaux, les systèmes de test rapide et de suivi en ligne partagés, la déclaration de normes communes de santé, de sécurité, de propreté et d'hygiène et les systèmes d'audit pour la certification du tourisme sûr au sein de l'OCI, l'accord sur un sémaphore général et des règles pour la fermeture des frontières au sein de l'OCI créeraient un environnement plus crédible et prévisible pour l'industrie du tourisme au sein de l'OCI et amélioreraient l'image de sécurité des destinations de l'OCI.

Moyens disponibles pour réaliser les recommandations politiques:

Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC: Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Financement des Projets du COMCEC: Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le financement des projets COMCEC, les pays membres participant aux groupes de travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer au moyen de subventions par le Bureau de coordination du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le financement des projets du COMCEC et le bureau de coordination du COMCEC peut financer les projets retenus. Ces projets peuvent comprendre l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et la préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de supports / documents de formation.

Forum sur le Tourisme du Secteur Privé OCI / COMCEC: Lors de ses futures réunions, le Forum sur le Tourisme du Secteur Privé OCI / COMCEC peut travailler sur les domaines politiques mentionnés antérieurement et les sous-domaines du point de vue du secteur privé.

4. RECOMMANDATIONS POLITIQUES SOULIGNÉES LORS DE LA 17ÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AGRICULTURE DU COMCEC

Une séance de débat politique a eu lieu lors de la 17ème réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture (GTA). Le groupe de travail a proposé des recommandations politiques concrètes pour l'amélioration des chaînes d'approvisionnement alimentaire dans les pays membres tout en rapprochant les politiques des pays membres dans ce domaine. Les recommandations politiques présentées ci-dessous ont été identifiées à la lumière des principales conclusions du rapport de recherche intitulé *"Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en période de turbulence : Le cas de Covid 19*", qui a été préparé spécifiquement pour enrichir les discussions pendant la réunion.

Recommandation politique I: ***Renforcer les chaînes d'approvisionnement alimentaire des pays membres en mobilisant les opportunités financières disponibles au sein de l'OCI.***

Raisonnement: Les mesures prises au niveau national pour faire face à l'ampleur et à la complexité mondiales de la crise telle que la COVID-19 n'ont été suffisantes pour aucun pays. En ce qui concerne la nature unique et l'ampleur de la crise et compte tenu de l'hétérogénéité des pays membres en ce qui concerne leurs capacités socio-économiques, la situation exige une plus grande coordination et des efforts conjoints aux niveaux national, régional et mondial.

Avec un grand marché de 1,5 milliard d'habitants, l'existence de 20 plus grands producteurs mondiaux de produits alimentaires agricoles de base, une population rurale jeune et dynamique et un profil de revenus relativement élevé de ses 18 États membres exportateurs de combustibles à revenu intermédiaire et un marché alimentaire halal atteignant environ 440 milliards de dollars ; l'OCI a un grand potentiel financier et de main-d'œuvre pour résoudre les problèmes existants et futurs perturbant la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Les mécanismes existants au sein de l'OCI (c'est-à-dire la Banque Islamique de Développement et des fonds spécifiques tels que le Fonds de Solidarité islamique pour le Développement) peuvent être mobilisés en développant des projets et des programmes stratégiques pour accroître la résilience et la durabilité des systèmes d'approvisionnement alimentaire dans les Pays Membres.

<u>Recommandation politique II:</u> Réduction des pertes et gaspillages de nourriture (FLW) par la promotion d'une agriculture respectueuse du climat et de pratiques socialement responsables en offrant des avantages aux fournisseurs et aux consommateurs.

<u>Raisonnement:</u> Avec la COVID-19, l'accès à la nourriture et à l'eau est devenu plus difficile. La pandémie du COVID-19 a été à la fois un signal d'alarme sur la vulnérabilité des systèmes alimentaires de l'OCI et un aperçu des menaces continues que la crise climatique fait peser sur la sécurité nutritionnelle et la santé collective des États membres. Les événements climatiques extrêmes, y compris les sécheresses, les inondations, les incendies de forêt, les tempêtes de grêle, etc. sont parmi les menaces pour les systèmes alimentaires de l'OCI. Cela suggère qu'il est nécessaire d'intégrer à la chaîne d'approvisionnement alimentaire des pratiques respectueuses de l'environnement en termes de gestion des déchets, de changement climatique et de phénomènes météorologiques extrêmes. De même, l'intégration de mécanismes de valeur ajoutée de responsabilité sociale à la gestion des chaînes d'approvisionnement afin d'accroître la viabilité économique et sociale des systèmes alimentaires devrait être la principale tâche à prendre en compte lorsqu'il s'agit d'assurer la durabilité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire de l'OCI.

La promotion d'une agriculture intelligente face au climat et de pratiques socialement responsables en offrant des incitations aux fournisseurs et aux consommateurs, que ce soit par le biais du secteur privé (comme par les grandes entreprises leaders du secteur alimentaire) ou des institutions publiques, est la clé pour accroître la résilience des systèmes alimentaires face à toute crise future. Les petits agriculteurs devraient également être soutenus pour avoir des pratiques intelligentes du point de vue du climat alors que des millions d'agriculteurs possèdent de petites terres agricoles dans de nombreux pays membres de l'OCI. Ces efforts peuvent être utilisés pour adopter les principes de “Réduire, réutiliser, et Recycler” et “Une seule santé” -(c'est-à-dire la conception et la mise en œuvre de programmes, de politiques,de législations et de recherches dans lesquels de multiples secteurs communiquent et travaillent ensemble pour obtenir de meilleurs résultats en matière de santé publique) à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

La réduction des pertes et du gaspillage alimentaires par la sensibilisation, la mise en place d'incitations et la mobilisation de partenariats nouveaux et existants pour

détourner les excès de nourriture est un autre aspect du problème. À cet égard, la prise en compte de l'approche “Une seule santé” et la reconnaissance des liens entre la santé humaine, animale et environnementale semblent être une priorité clé pour prévenir de futures pandémies qui pourraient constituer un risque pour la sécurité alimentaire au niveau national, de l'OCI ou mondial en général.

Recommandation politique III: ***Protéger les groupes les plus vulnérables en renforçant les programmes de protection et d'assistance sociales ainsi que l'aide alimentaire.***

Raisonnement: La promotion de ressources alimentaires et hydriques résilientes est plus essentielle que jamais. La pandémie a eu un impact disproportionné sur les plus vulnérables, à savoir les femmes, les enfants, les personnes déplacées et les immigrants, les pauvres, les personnes immunodéprimées et les personnes handicapées, en termes des quatre piliers de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès, utilisation et stabilité. Ces groupes ont été les plus touchés par l'augmentation des prix des denrées alimentaires et la baisse des revenus, et sont confrontés au problème d'obtenir des régimes alimentaires moins diversifiés et d'une nourriture moins abondante. Avec la stimulation supplémentaire déclenchée par la COVID-19, le coût d'une alimentation saine a dépassé le seuil de pauvreté international (établi à la parité de pouvoir d'achat (PPA) de 1,90 USD par personne et par jour), le rendant inabordable pour les pauvres. Au cours des 25 dernières années, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde a diminué progressivement, mais il est resté presque le même dans les pays membres de l'OCI.

Les impacts primaires et secondaires de la COVID-19 ont surchargé les capacités des gouvernements à protéger ces populations. En raison de la perte de revenus des gouvernements et de l'augmentation des dépenses pour contenir la pandémie, les efforts pour répondre aux impacts socio-économiques et sanitaires et pour protéger les plus vulnérables par des mesures telles que le renforcement des programmes de protection sociale n'ont pas pu être suffisants dans presque tous les pays du monde et de l'OCI.

Les mesures qui sont déjà appliquées dans les pays de l'OCI prennent la forme de transferts monétaires directs, d'une aide alimentaire de base, ou des deux. Le risque du côté de la demande a menacé les membres de l'OCI dépendent principalement des importations de denrées alimentaires et, sur le plan fiscal, des exportations de matières premières (par exemple, le pétrole) dont les prix se sont

effondrés pendant la pandémie. Sans mesures d'atténuation sociales et économiques telles que la relance budgétaire et l'élargissement des filets de sécurité sociale, les effets sur la pauvreté seraient plus dévastateurs. Cependant, il existe toujours un besoin urgent d'offrir de vastes programmes publics pour améliorer les filets de sécurité et l'assistance alimentaire dans la région de l'OCI.

Recommandation politique IV: ***Promouvoir le commerce international et la logistique en réduisant temporairement la TVA sur les produits agricoles, en réduisant les droits de douane sur les importations essentielles, en s'attaquant aux barrières commerciales, en encourageant le commerce électronique des produits agricoles et en améliorant l'accès des petits exploitants agricoles au marché.***

Raisonnement: La fermeture des frontières et la suspension des marchés hebdomadaires et en plein air dans de nombreux pays de l'OCI ont entraîné une réduction du commerce régional et empêché les agriculteurs de vendre leurs produits, entraînant parfois une pénurie alimentaire localisée et une hausse des prix. En plus de leur importance sociale et culturelle, les marchés informels (bazars, etc.) soutiennent les chaînes d'approvisionnement alimentaire courtes, les régimes alimentaires sains et nutritifs ainsi que les moyens de subsistance des groupes de population les plus pauvres. Les aliments frais vendus dans les supermarchés et les marchés officiels sont souvent moins abordables ou inaccessibles aux groupes urbains vulnérables et pauvres. Les interruptions dans le commerce des aliments nutritifs périssables pourraient être évitées en étant exemptées des interdictions commerciales.

Afin de maintenir la chaîne de valeur alimentaire en vie et de maintenir le commerce mondial ouvert, de nombreux pays membres de l'OCI ont également déployé des efforts fructueux pour éliminer le principal goulet d'étranglement logistique, comme la réduction temporaire de la TVA pour les produits agricoles, la réduction des droits de douane sur les importations essentiellement importantes, le cas échéant, et l'assouplissement des barrières commerciales. Cependant, la FAO a identifié 28 pays de l'OCI avec des systèmes alimentaires faibles. Les États membres de l'OCI devraient reconstruire en mieux - et non revenir au statu quo après l'épidémie de COVID-19 - afin de transformer les systèmes alimentaires pour réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire, agricole et nutritionnelle.

La transformation rurale pour autonomiser les petits producteurs et les détaillants et les intégrer dans l'économie des systèmes alimentaires peut aider à construire

des chaînes d'approvisionnement alimentaires résilientes. Il est essentiel que les petits exploitants agricoles et les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) continuent à fonctionner pendant cette crise où ils ont été durement touchés par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et ont besoin d'un accès urgent aux aides fiscales et aux prêts pour rester pleinement opérationnels. Dans les pays les plus pauvres, ceux-ci jouent un rôle crucial dans la fourniture de nourriture aux consommateurs pauvres et vulnérables.. Si les petites entreprises des chaînes de valeur agricoles sont fermées, les problèmes d'accès à la nourriture et de disponibilité de la nourriture pourraient se croiser, créant davantage de faim.

Par conséquent, une intervention concertée, innovante, claire, intersectorielle et intra-OCI est nécessaire pour obtenir un système de commerce alimentaire offrant de meilleures régimes alimentaires et une meilleure résilience. Un plan global impliquant les communautés, les entreprises et les partenariats pourrait être élaboré pour garantir que les systèmes commerciaux internationaux puissent être prévus face à une crise future. Le commerce international devrait être accéléré en procédant aux ajustements nécessaires des politiques commerciales et fiscales, le cas échéant. En outre, les petits agriculteurs peuvent être davantage liés au marché en améliorant leur accès à l'aide financière et aux prêts et en promouvant le commerce électronique des produits agricoles et en supprimant les contraintes artificielles au commerce intérieur et au commerce de l'OCI tout au long des chaînes d'approvisionnement alimentaire.

Recommandation politique V: ***Fournir une assurance chômage à la main-d'œuvre travaillant dans les couches de la chaîne d'approvisionnement alimentaire***

Raisonnement: La COVID-19 a entraîné le chômage de millions de personnes dans le monde en raison des confinements et des restrictions de voyage. Les systèmes alimentaires, qui emploient directement plus d'un milliard de personnes, sont sur le point de perdre 35% de leurs emplois formels, selon les estimations de la FAO/IFPRI. Les emplois les plus menacés sont ceux de la transformation, des services et de la distribution alimentaires, affectant de manière disproportionnée les travailleuses, en particulier dans les points chauds de l'insécurité alimentaire. En moyenne, un tiers des travailleurs qualifiés n'ont pu continuer à travailler efficacement. Les pénuries de main-d'œuvre ont encore perturbé la chaîne alimentaire, et principalement le pilier de la sécurité alimentaire avec de nombreux travailleurs revenant des pays voisins ou des centres urbains dans leur pays d'origine, en attendant que les restrictions soient assouplies et que le risque d'infection soit minimisé. Par conséquent, le revenu et le pouvoir d'achat des

ménages ruraux ont diminué en raison des possibilités limitées de travail quotidien, de la fermeture des marchés locaux, de la baisse de la demande locale sous confinement. Le soutien de ces groupes de main-d'œuvre par l'assurance chômage dans le système takaful et d'assurance générale les empêchera de quitter totalement le secteur pendant la pandémie.

Recommandation politique VI: ***Prévenir une nouvelle crise d'approvisionnement face à une crise alimentaire possible en favorisant la production primaire***

Raisonnement: Dans la plupart des pays membres de l'OCI, l'agriculture est le secteur leader en termes de contribution au revenu, à l'emploi et au commerce, où le nombre de personnes employées dans le secteur agricole dans les pays membres de l'OCI a atteint 26% de l'emploi agricole total mondial. Cependant, les États membres de l'OCI continuent d'importer massivement des pays non membres de l'OCI. Les principaux problèmes de l'industrie agricole peuvent être énumérés comme un accès insuffisant aux marchés, un faible niveau de productivité agricole en raison de l'infrastructure rurale limitée et de la faiblesse du cadre politique et institutionnel. Avec la pandémie, l'augmentation des prix des intrants, la pénurie de main d'œuvre et d'intrants et la diminution de la demande ont économiquement diminué la production des dernières années ainsi que celle de la prochaine saison.

Les mesures de répression, telles que les exigences de distance physique et les restrictions de mouvement, affectent la production et le transport d'aliments de grande valeur, à forte intensité de main-d'œuvre, périssables et nutritifs. Les produits frais, en particulier, nécessitent souvent que de nombreuses personnes travaillent à proximité pour cultiver, récolter, transformer et doivent être rapidement transférées de la ferme aux consommateurs, ce qui les rend plus vulnérables aux restrictions de voyage et aux fermetures de marchés en période de turbulence. L'étape de production primaire de la chaîne d'approvisionnement englobe les activités agricoles, l'aquaculture, la pêche et les processus similaires aboutissant à des matières premières alimentaires (c.-à-d. l'agriculture, la pêche, l'élevage et d'autres méthodes de production connexes).

Par conséquent, le développement de produits de base stratégiques pour chaque pays membre de l'OCI, la réduction des pertes post-récolte et l'amélioration des stocks alimentaires le long de la chaîne de valeur, et la promotion de la production primaire et de l'autosuffisance au niveau national peuvent aider à

prévenir une nouvelle crise de l'approvisionnement face à une nouvelle crise alimentaire.

Moyens disponibles pour réaliser les recommandations politiques:

Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC: Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Financement des Projets du COMCEC: Dans le cadre du financement des projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance des appels à propositions de projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer au moyen de subventions par le Bureau de coordination du COMCEC. Pour concrétiser les recommandations politiques mentionnées ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le mécanisme de financement de projets du COMCEC. Ces projets peuvent comprendre l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et de préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de matériels / documents de formation, etc.

Programme de Réponse COVID du COMCEC (RCC): En vue de s'attaquer aux ramifications existantes et potentielles de la pandémie de contre le COVID-19, le BBC a initié le RCC au profit des institutions publiques des pays membres. Le RCC vise principalement à atténuer l'impact négatif de la pandémie sur les économies des pays membres. Dans le cadre du Programme, le BCC finance certains types de projets, qui porteraient sur l'évaluation des besoins, le partage de l'expertise et l'octroi de subventions directes aux bénéficiaires finaux.

5. RECOMMANDATIONS POLITIQUES SOULIGNÉES LORS DE LA 17ÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ALLEGEMENT SMNIDE LA PAUVRETÉ

Une séance de débat politique a eu lieu lors de la 17ème réunion du Groupe de Travail sur la Allègement de la Pauvreté (GTAP). Le groupe de travail a proposé des recommandations politiques concrètes pour atténuer les impacts négatifs du COVID-19 sur les inégalités socio-économiques au sein de l'OCI visant à réduire la mortalité maternelle et infantile dans l'OCI tout en rapprochant les politiques des pays membres dans ce domaine.Les recommandations politiques présentées ci-dessous ont été identifiées à la lumière des principales conclusions du rapport de recherche intitulé *"COVID-19 et ses effets négatifs sur les inégalités socio-économiques dans les pays membres de l'OCI",* qui a été préparé spécifiquement pour enrichir les discussions pendant la réunion.

Recommandations politique pour les pays membres de l'OCI ayant une capacité institutionnelle élevée

Recommandation politique 1: ***Réduire les dommages économiques de la pandémie en appliquant des mesures de confinement semi-ciblées avec des programmes de recherche des contacts et de tests au lieu de mesures de confinement total,***

Raisonnement: Malgré leur fonction de signalisation importante, les confinements généraux peuvent être insoutenables. Les confinements peuvent être un outil important pour signaler la gravité de la crise sanitaire à la population. Cependant, après des verrouillages de confinements très stricts qui ont été imposés dans les premières phases de la pandémie, de nombreux pays ont dû rouvrir avant que le virus ne soit contenu, entraînant des dommages économiques importants et des résultats sanitaires parfois décevants. Les conditions de vie intergénérationnelles peuvent affaiblir l'adhésion à la distanciation sociale. Les quartiers surpeuplés et la proximité des logements posent également des défis à l'application des mesures de santé publique.

L'utilisation de confinements semi-ciblés consistant à restreindre les mouvements des personnes infectées ainsi qu'un programme de dépistage peut empêcher la stagnation de l'économie. La recherche des contacts pourrait servir d'outil préliminaire avant les tests. Lorsque les tests sont rares, la recherche des contacts devient plus précieuse. En outre, demander aux populations vulnérables, telles que les personnes âgées et celles souffrant de problèmes de santé préexistants, de rester à la maison pourrait constituer un confinement ciblé moins coûteux.

Recommandation politique 2: ***Développer des stratégies de sécurité alimentaire, promouvoir des interventions d'assistance sociale, des subventions au chômage et des politiques alternatives de création d'emplois dans le but de réduire la pauvreté, en particulier celle qui résulte des pertes d'emplois pendant la pandémie***

Raisonnement: L'augmentation de la pauvreté pourrait détériorer le bien-être de millions de personnes. Parallèlement aux pertes d'emplois qui affectent davantage les groupes vulnérables, la part des personnes en situation de pauvreté augmente dans de nombreux pays et représente un défi croissant.

Les bases de données en ligne peuvent servir d'outils utiles pour distribuer efficacement l'aide sociale et élaborer des stratégies de sécurité alimentaire visant à réduire l'insécurité alimentaire et la sous-alimentation en se concentrant sur les groupes les plus touchés et les plus vulnérables.

L'utilisation de politiques de maintien et de création d'emplois peut aider à faciliter l'ajustement aux effets plus permanents du choc COVID-19 sur le marché du travail. Pour les pays qui comptent beaucoup de travailleurs du secteur informel, offrir des subventions au chômage non seulement aux travailleurs du secteur formel, mais aussi aux travailleurs du secteur informel dans la mesure du possible pour atténuer le manque d'assurance dans le secteur informel peut être une option politique appropriée.

Recommandation politique 3: ***Réduire les pertes d'apprentissage pour prévenir les inégalités existantes en maintenant la suspension des cours en face à face à un minimum acceptable, en appliquant des modèles d'éducation hybride et en introduisant des méthodes innovantes pour promouvoir l'auto-apprentissage***

Raisonnement: Le doux équilibre entre les résultats en matière de santé et d'éducation pourrait être rompu en faveur des résultats en matière de santé. Cela était dû aux craintes du public que les écoles ne deviennent des incubateurs pour le virus, provoquant d'abord la maladie des enfants, puis d'autres membres de la famille. Il ne fait aucun doute que les enfants sont la partie la plus importante d'une société en termes d'avenir et que la santé des enfants doit être protégée. Toutefois, les pertes d'apprentissage ont fortement augmenté au cours des 18 derniers mois et risquent de compromettre les revenus des enfants d'aujourd'hui tout au long de leur vie et d'exacerber les inégalités existantes. En outre, l'absence prolongée de l'école a plusieurs impacts négatifs sur le développement psychosocial des enfants et risque de voir davantage d'abandons scolaires devenir des mariages d'enfants ou du travail des enfants.

Il est possible de limiter les fermetures d'écoles à un minimum acceptable en prenant les précautions nécessaires (port de masque, classes à effectifs réduits, salles de classe bien ventilées, etc.) pour contenir la propagation du virus dans les

écoles. Des possibilités d'enseignement hybride, comme une formation en partie en présentiel et en partie à distance, peuvent être envisagées. Cela nécessite le renforcement de l'infrastructure d'enseignement à distance ainsi que l'acquisition de matériel d'enseignement à distance et le développement de programmes.

Recommandations politiques pour les autres pays membres de l'OCI

Recommandation politique 1: ***Sensibiliser à l'importance des mesures et bénéficier des systèmes d'information en vue d'assurer une mise en œuvre efficace des mesures de santé publique***

Raisonnement: Des inefficacités dans la mise en œuvre des mesures de santé publique pourraient compromettre les efforts de confinement en termes de propagation du virus. Cela augmenterait le nombre de victimes, provoquerait l'apparition de nouvelles variantes du virus, prolongerait la pandémie et exacerberait les inégalités existantes.

La sensibilisation à l'importance des mesures de prévention de la COVID-19, y compris le port de masques faciaux, combinée à la fourniture de masques en tissu gratuits / à faible coût, pourrait augmenter considérablement l'utilisation des masques. Une communication efficace avec le public est nécessaire pour assurer le respect maximal des règles et règlements.

L'élaboration d'un plan national de préparation et de déploiement des vaccins et l'utilisation efficace des systèmes d'information pour surveiller l'évolution de la COVID-19, la mobilité et les contacts amélioreraient l'efficacité de la prestation des services de santé.

Recommandation politique 2: ***Garantir l'égalité d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services de santé, en particulier pour les femmes, les jeunes et les travailleurs non qualifiés, en bénéficiant de bases de données en ligne, de politiques de création de l'emploi et d'allocations de chômage***

Raisonnement: Même si le nombre de victimes de la COVID-19 dans de nombreux pays de l'OCI a été moins lourd que celui de nombreux marchés émergents, économies en développement et économies avancées, les coûts socio-économiques de la pandémie pourraient être lourds en raison des inégalités existantes. L'inégalité d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux établissements de santé, en particulier pour les femmes, les jeunes et les travailleurs non qualifiés, pose des risques à grande échelle.

Le développement et l'utilisation de bases de données en ligne peuvent aider à distribuer efficacement l'aide sociale et à élaborer des stratégies de sécurité alimentaire pour réduire l'insécurité alimentaire et la sous-alimentation en se concentrant sur les groupes les plus touchés et vulnérables, y compris les femmes,

les personnes âgées et les travailleurs non qualifiés, ou ceux qui ont perdu leur emploi.

L'utilisation de politiques de maintien et de création d'emplois axées sur les femmes, les jeunes et les travailleurs non qualifiés peut aider ces groupes à s'impliquer sur le marché du travail. Pour les pays qui comptent un nombre considérable de travailleurs informels, offrir des subventions/prestations de chômage non seulement aux travailleurs du secteur formel, mais aussi aux travailleurs du secteur informel dans la mesure du possible pour atténuer le manque d'assurance dans le secteur informel peut être une option politique appropriée.

Recommandation politique 3: ***Combler les lacunes d'apprentissage grâce à des programmes de rattrapage scolaire***

Raisonnement: Les pertes d'apprentissage des enfants et des jeunes pourraient atteindre des niveaux alarmants. Si ces pertes perdurent à l'avenir, les différences de niveau de vie entre les pays et les inégalités socio-économiques au sein des pays s'aggraveraient considérablement. En d'autres termes, les chocs asymétriques sur la scolarité pourraient encore aggraver l'inégalité des revenus à plusieurs égards.

Les pertes d'apprentissage peuvent être compensées par des possibilités d'enseignement hybride, comme une formation en partie en présentiel et en partie à distance. Cela nécessite le renforcement de l'infrastructure d'enseignement à distance ainsi que l'acquisition de matériel d'enseignement à distance et l'investissement dans le développement de programmes. Le recours à des solutions sur mesure, fondées sur les besoins et conçues par les autorités locales, lorsque cela est nécessaire et approprié, devrait également être une option politique.

Recommandation politique 4: ***Atténuer les déséquilibres économiques internes qui pourraient perturber la croissance par la mise en œuvre de mesures fiscales résilientes***

Raisonnement: Des déséquilibres internes accrus pourraient perturber la croissance. Les perspectives fiscales pourraient être parcimonieuses, car les incitations fournies pendant la pandémie pourraient aggraver le budget à l'avenir si des passifs éventuels se réalisent. Parmi les autres déséquilibres internes, figurent (i) la capacité fiscale réduite, (ii) le surendettement, (iii) la diminution des envois de fonds, (iv) la baisse des recettes fiscales, (v) les vulnérabilités financières existantes, (vi) les pratiques fiscales opaques.

Une combinaison de mesures fiscales directes ciblées, de restructuration de la dette, de report temporaire d'impôts, de politique monétaire souple et d'autres politiques réglementaires peut être appliquée pour parvenir à la reprise.

La transparence et la responsabilité des entités publiques doivent être améliorées pour réduire les faiblesses fiscales. Il s'agit notamment de renforcer les mécanismes permettant de mieux contrôler les passifs éventuels, d'imposer aux entreprises d'État des obligations formelles de déclaration fondées sur des règles, de collecter des données pertinentes pour l'analyse des risques fiscaux et d'établir des normes claires (fondées sur des évaluations du risque de crédit) pour l'émission de garanties.

En outre, un soutien financier opportun, ciblé et temporaire peut être fourni pour protéger les ménages vulnérables et atténuer les pertes d'emploi.

Recommandation politique 5: ***Accroître la portée et la capacité des programmes de protection et d'assistance sociales en leur allouant davantage de ressources et en les soutenant grâce aux technologies numériques***

Raisonnement: Parallèlement aux pertes d'emplois qui affectent davantage les groupes défavorisés, la part des personnes en situation de pauvreté a augmenté dans de nombreux pays et représente un défi croissant.

Des ressources suffisantes devraient être allouées aux mesures de protection sociale qui répondent aux besoins liés à la crise, notamment les programmes de transferts sociaux, car ils contribuent à répondre aux besoins immédiats et souvent fondamentaux des groupes existants et émergents de personnes pauvres et vulnérables, afin qu'ils ne restent pas dans la pauvreté. Les réglementations et les programmes devraient inclure une perspective de genre et être adaptés aux besoins des femmes et des autres travailleurs défavorisés de l'économie informelle.

En s'appuyant sur les mesures temporaires prises pendant la pandémie de COVID-19, l'investissement dans les systèmes de protection sociale devrait être augmenté pour inclure non seulement des programmes de transferts en espèces et en nature, mais aussi un éventail beaucoup plus large de systèmes, y compris des programmes d'assurance sociale et de prestations universelles, comme les pensions alimentaires pour enfants ou les pensions sociales. Il est important d'utiliser une combinaison de sources de financement, principalement par le biais de ressources nationales telles que les impôts et les cotisations de sécurité sociale, afin de garantir la durabilité fiscale et financière et de réduire la pression sur les budgets publics.

Il convient de soutenir la protection sociale universelle par le biais de politiques et de programmes définis au niveau national, qui protègent tous les individus de la pauvreté tout au long de leur vie, afin que personne ne soit laissé pour compte. Ces programmes pourraient inclure des systèmes non contributifs qui garantissent

au moins un niveau de base de sécurité du revenu et d'accès aux soins de santé pour tous.

La coordination et l'intégration institutionnelles et internationales doivent être encouragées dans la conception des politiques et des programmes de protection sociale. La puissance de la technologie numérique (comme les plates-formes d'argent mobile) devrait être exploitée pour fournir rapidement des services de manière sécurisée et responsable, dans le respect de la vie privée des individus.

Moyens disponibles pour Réaliser les Recommandations Politiques:

Groupe de travail sur l'Allègement de la Pauvreté du COMCEC: Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Financement des Projets du COMCEC: Dans le cadre du financement des projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance des appels à propositions de projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer au moyen de subventions par le Bureau de coordination du COMCEC. Pour concrétiser les recommandations politiques mentionnées ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le mécanisme de financement de projets du COMCEC. Ces projets peuvent comprendre l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et de préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de matériels / documents de formation, etc.

Programme de Réponse COVID du COMCEC (RCC): En vue de s'attaquer aux ramifications existantes et potentielles de la pandémie de contre le COVID-19, le BBC a initié le RCC au profit des institutions publiques des pays membres. Le RCC vise principalement à atténuer l'impact négatif de la pandémie sur les économies des pays membres. Dans le cadre du Programme, le BCC finance certains types de projets, qui porteraient sur l'évaluation des besoins, le partage de l'expertise et l'octroi de subventions directes aux bénéficiaires finaux.

---

6. PROJET DE RECOMMANDATIONS POLITIQUES A DISCUTER PAR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COOPERATION FINANCIERE DU COMCEC LORS DE SA 16EME REUNION, POUR LA SESSION D'ECHANGE DE VUES DE LA 37EME SESSION DU COMCEC SUR « LE ROLE DE LA FINANCE ISLAMIQUE DANS LE SOUTIEN AUX MICRO-ENTREPRISES ET AUX PME CONTRE LA COVID-19 ».

La 36ème Session du COMCEC s'est mise d'accord sur "Le rôle de la finance islamique dans le soutien des microentreprises et des PME (MPME) contre le COVID-19" comme thème de la session d'échange de vues à la 37ème session du COMCEC et a demandé au Groupe de travail sur la coopération financière (GTCF) du COMCEC de proposer des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et d'en faire rapport à la 37ème Session Ministérielle du COMCEC. Outre les questions liées au financement des MPME par la finance islamique, le GTCF a également examiné les défis et les options politiques possibles liés à divers aspects du financement des MPME par les banques islamiques. Dans ce cadre, le groupe de travail a proposé les défis et problèmes suivants ainsi que les options politiques pour faciliter le financement des MPME dans les pays membres.

DÉFIS ET PROBLÈMES CONCERNANT LES MPME

- *Les MPME sont l'épine dorsale de toute économie, leur demande financière dans le système financier n'est pas efficacement satisfaite ni traitée. Par conséquent, presque dans chaque pays, les MPME sont confrontées à un déficit financier.*
- *Les lignes de financement accordées aux MPME restent dans le domaine du financement commercial et des prêts plutôt que dans celui du financement par capitaux propres, conformément à leurs particularités.*
- *La nature du financement par capitaux propres dans le financement des MPME est très limitée, y compris le PBP et le partage des risques.*

- *Malgré leur importance pour une économie, les financements de démarrage pour les MPME sont encore limités, ce qui ne contribue pas à soutenir le développement des MPME.*
- *Le sous-développement des marchés de capitaux et de leur relation avec les MPME ne laisse pas de place aux stratégies de sortie des MPME.*
- *Des possibilités de financement limitées sont disponibles pour les PME, mais le financement de la microfinance est surtout limité dans la majorité des pays de l'OCI.*
- *Un écosystème pauvre pour le développement efficace du secteur des MPME.*
- *Les politiques publiques sont réactionnelles et réactives au lieu d'être proactives ce qui permettrait de développer un écosystème pour les MPME.*
- *L'absence d'une institution spécialisée coordonnant les différents aspects des MPME.*
- *Lorsqu'il existe une institution spécialisée, sa fonctionnalité effective et sa connexion avec les MPME restent un défi essentiel.*
- *Nécessité de développer la culture de l'entrepreneuriat de manière coordonnée par le biais des ministères/institutions et des chambres de commerce concernés dans les pays de l'OCI.*
- *La nécessité d'une éducation et d'une formation en comptabilité et en gestion pour que les MPME puissent mener leurs affaires de manière efficace afin de réduire le risque perçu vis-à-vis des institutions financières.*

DÉFIS ET PROBLÈMES CONCERNANT LES BANQUES ISLAMIQUES POUR LE FINANCEMENT DES MPME

- *La gouvernance basée sur les actionnaires et le paradigme économique empêchent les banques islamiques d'inscrire leurs opérations dans les principes de la logique islamique pour travailler directement dans*

l'économie réelle, ce qui minimise les facilités de financement disponibles pour les MPME.

- *La nature institutionnelle des banques islamiques, qui consiste à déplacer les risques par opposition au partage des risques par le biais des modes de financement PBP (partage des profits et des pertes), limite le rôle positif des banques islamiques pour le financement des MPME au-delà du simple financement du commerce.*
- *Les lacunes liées à la logique institutionnelle dans la fourniture de financement qard al-hassan pour les besoins à court terme des MPME.*
- *Le manque de structure institutionnelle, de spécialisation et d'engagement pour traiter directement les aspects de gestion des risques du financement des MPME.*
- *Le manque de développement de produits authentiques pour la nature changeante du financement et des opérations des MPME à travers la logique islamique.*
- *L'attitude conservatrice qui prévaut à l'égard de la nature averse au risque de l'efficacité dans les banques islamiques empêche le financement des start-ups et le développement de stratégies de sortie liées au financement par actions dans les banques islamiques dans leurs relations avec les MPME.*
- *Le besoin croissant de développer des projets pour les MPME, notamment en collaborant avec les autres institutions concernées dans le domaine public et privé.*

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE

À la lumière des défis et problèmes mentionnés ci-dessus, le GTCF a formulé un ensemble de recommandations de politique :

a. Gouvernance et Politique publique

- *Promouvoir les banques islamiques en les faisant passer du modèle actuel de gouvernance basé sur l'actionnariat à un système de gouvernance des parties prenantes au profit des MPME.*
- *Encourager les banques islamiques à se concentrer sur la logique islamique dans leurs opérations plutôt que de concurrencer avec les banques conventionnelles dans le système bancaire dual.*
- *Soutenir le développement institutionnel collaboratif entre les secteurs privé et public soutenant les MPME ainsi que la formation institutionnelle sectorielle parmi les MPME pour représenter leur intérêt particulier à atteindre les marchés nationaux et internationaux afin de renforcer une position financière et économique solide pour avoir accès au financement.*
- *Encourager les banques islamiques à internaliser le développement durable en tant que fonction objective.*
- *Développer des programmes de formation sur le développement des compétences Fintech pour les MPME par des agences publiques en collaboration avec les banques islamiques.*
- *Encourager les banques islamiques à se concentrer sur le service aux communautés plutôt qu'aux marchés, notamment en étendant le financement aux MPME.*
- *Assurer une coordination efficace de la politique publique et des stratégies de développement du secteur privé pour les MPME et leur financement par la finance et la banque islamiques.*
- *Encourager les MPME à coopérer avec d'autres institutions et agences de soutien du marché et d'autres mécanismes de gestion des risques afin de renforcer leur stabilité institutionnelle et financière.*
- *Promouvoir la culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes par les secteurs privé et public en prenant les dispositions institutionnelles nécessaires.*
- *Encourager les banques islamiques à développer des projets d'entrepreneuriat pour les jeunes.*

b. Cadre institutionnel

- *Développer une structure institutionnelle spécialisée conforme aux principaux objectifs des banques islamiques pour faciliter le processus d'extension du financement et assurer la collaboration avec les organismes publics et privés (fonds commun) pour surmonter les contraintes de la logique de marché.*
- *Mettre en place des cadres institutionnels spécialisés pour éduquer et former les MPME à leurs compétences et processus de comptabilité et de gestion afin de gérer leurs risques de manière efficace en vue d'obtenir des financements auprès des banques islamiques.*
- *Améliorer un cadre institutionnel alternatif sous forme de joint venture entre les banques islamiques et les agences publiques et privées pour le financement des MPME afin de surmonter les contraintes de la logique de marché.*
- *Développer l'infrastructure technologique nécessaire pour que les MPME puissent lancer de nouveaux modèles commerciaux et promouvoir des solutions basées sur les technologies financières en vue d'actualiser les prochaines étapes du développement institutionnel du financement islamique.*
- *Renforcer la capacité des pays membres pour un rapport efficace et la divulgation de données régulières pour les MPME avec l'objectif ultime de développer des bases de données standardisées à l'échelle de l'OCI sur les MPME en utilisant les installations et les mécanismes existants au sein de l'OCI.*
- *Développer une structure institutionnelle spécialisée pour tous les aspects des MPME, du début à la fin, afin de servir de guichet unique pour les MPME.*

c. Environnement juridique et réglementaire

- *Garantir l'efficacité du double système bancaire pour permettre aux banques et institutions financières islamiques d'opérer dans le cadre de la fonction objective islamique d'optimalité entre les objectifs financiers et sociaux.*
- *Déterminer la nature des règlements élaborés pour les banques et la finance islamiques conformément aux impératifs économiques et sociaux de la logique islamique.*
- *Développer une législation spécialisée en matière de banque et de finance islamiques, conformément à la nature particulière de ces institutions.*
- *Promouvoir la nature commerciale du PLS (partage des profits et des pertes) et du partage des risques de la banque islamique avec les dispositions des régulateurs.*
- *Élaborer des nouvelles réglementations pour les FinTech islamiques afin d'améliorer la portée et l'impact, y compris le financement islamique pour les MPME.*

d. Coopération régionale et internationale

- *Harmoniser la définition des MPME entre les pays membres de l'OCI en prenant en considération les différences régionales et nationales.*
- *Promouvoir l'échange d'expériences et de bonnes pratiques des différentes agences des pays membres de l'OCI concernant le financement et les aspects opérationnels des MPME.*
- *Faciliter le partage d'expériences concernant le financement islamique des MPME entre les pays membres de l'OCI.*
- *Encourager les pays membres disposant d'un écosystème et d'une architecture financière bien développés en matière de banque et de finance islamiques à partager leurs expériences avec les pays membres qui en ont besoin.*
- *Développer des mécanismes spéciaux au sein de l'OCI pour développer les questions liées aux MPME.*

ANNEXE

8

Original: Anglais

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE CONSIDÉRÉS ET / OU PRÉSENTÉ À LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION DU COMCEC (Virtuellement, 24 et 25 novembre 2021)

1.	Rapport annuel de situation du COMCEC 2021……..	OIC/COMCEC/36-20/D(1)-CCO
2.	Faire fonctionner la coopération: Stratégie du COMCEC pour la construction d'un Monde Islamique Interdépendant……	OIC/COMCEC/36-20//D(2)-CCO
3.	Rapport du Secrétariat Général de l'OCI ……..	OIC/COMCEC/36-20/D(3)-OIC
4.	Perspectives économiques de l'OCI 2021 : Commerce, transport et tourisme dans le contexte de la pandémie de COVID-19	OIC/COMCEC/36-20/D(4)-SESRIC
5.	Mémoire sur la Coopération Commerciale / SPC-OCI……..	OIC/COMCEC/36-20/D(5)-CCO
6.	Actes de la 17ème Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC …….. ……..	OIC/COMCEC/36-20/D(6)-CCO
7.	Recommandations Politiques de la 17ème Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC	OIC/COMCEC/36-20/D(7)-CCO
8.	Résumé exécutif - Rapport annuel sur le commerce intra-OCI……..	OIC/COMCEC/36-20/D(10) - ICDT
9.	Rapport sur les foires commerciales et expositions de l'OCI…….. ……..	OIC/COMCEC/36-20/D(11)-ICDT
10	Rapport sur les questions relatives aux activités de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)……..... ……..	OIC/COMCEC/36-20/D(12)-ICDT
11	Rapport de Progrès de la ITFC sur l'amélioration du Commerce intra-OCI …	OIC/COMCEC/36-20/D(13)-IsDB-ITFC
12	Rapport sur le Programme d'assistance technique de la BIsD pour l'intégration régionale et mondiale dans le commerce…….	OIC/COMCEC/36-20/D(13)-IsDB
13	Rapport d'activité sur le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) ……	OIC/COMCEC/36-20/D(13)-IsDB
14	Programme spécial pour le développement de l'Afrique (SPDA)	OIC/COMCEC/36-20/D(13)-IsDB
15	Business Intelligence Center Program (Renseignement des Affaires/Centre Informatique Décisionnelle) de l'OCI	OIC/COMCEC/36-20/D(13)-IsDB
16	Rapport du SMIIC ……. ……	OIC/COMCEC/36-20/D(14)-SMIIC
17	Rapport sur les activités de l'ICCIA…….. ……	OIC/COMCEC/36-20/D(15)-

		ICCIA
18	Mémoire sur les Transports et les Communications	OIC/COMCEC/36-20/D(16)-CCO
19	Actes de la 17ème Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC....	OIC/COMCEC/36-20/D(17)-CCO
20	Recommandations Politiques issues de la 13ème Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC……	OIC/COMCEC/36-20/D(18)-CCO
21	Mémoire sur le Tourisme…….....	OIC/COMCEC/36-20/D(19)-CCO
22	Actes de la 17ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC	OIC/COMCEC/36-20/D(20)-CCO
23	Recommandations de Politiques Générale de la 13ème Reunion du Groupe de Travail sur le Tourisme ……...	OIC/COMCEC/36-20/D(21)-CCO
24	Mémoire sur la coopération agricole…….....	OIC/COMCEC/36-20/D(23)-CCO
25	Actes de la 17ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC …….…….	OIC/COMCEC/36-20/D(24)-CCO
26	Recommandations Politiques de la 13ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC……	OIC/COMCEC/36-20/D(25)-CCO
27	Mémoire sur la Réduction de la Pauvreté …….	OIC/COMCEC/36-20/D(27)-CCO
28	Actes de la 17ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la réduction de la pauvreté.....	OIC/COMCEC/36-20/D(28)-CCO
29	Recommandations Politiques de la 17ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Réduction de la Pauvreté……	OIC/COMCEC/36-20/D(29)-CCO
30	Feuille de Route Stratégique de l'OCI-EFTP (2020-2025)……	OIC/COMCEC/36-20/D(30)-SESRIC
31	Vers la réalisation des priorités du développement durable dans les pays de l'OCI: Rapport de Progrès....	OIC/COMCEC/36-20/D(31)-SESRIC
32	Liste des Activités des Institutions de l'OCI sur la mise en œuvre des SGD…….	OIC/COMCEC/36-20/D(32)-CCO
33	Mémoire sur la Coopération Financière……..……	OIC/COMCEC/36-20/D(33)-CCO
34	Actes de la 16ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC…….	OIC/COMCEC/36-20/D(34)-CCO
35	Recommandations politiques de la 16ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC.....	OIC/COMCEC/36-20/D(35)-CCO
36	Rapport de la 15ème Réunion du Forum des Échanges de	OIC/COMCEC/36-20/D(36)-

	l'OCI..... ……..	BIST
37	Communiqué final de la 3ème réunion des banques centrales et des autorités monétaires de l'OCI-COMCEC……	OIC/COMCEC/36-20/D(37)-TCMB
38	Recommandations de politique générale pour la Session d'échange de vues.....	OIC/COMCEC/36-20/D(38)-CCO

Les rapports sont disponibles sur le site internet du COMCEC. (www.comcec.org)